This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HD WIDENER
HW TVJN M

W. W. Rockhill

GIFT OF

CORTLAND HOPPIN

HARV RARY

Les affaires de Crète

DU MÊME AUTEUR

A LA MÊME LIBRAIRIE

L'Angleterre et l'Impérialisme. 1 volume in-18 jésus, broché. **4 »**

La Politique du Sultan. 1 volume in-18 jésus, broché. . **3 50**

La Macédoine. 1 volume in-18 jésus, broché. **3 50**

La Turquie et l'Hellénisme contemporain. 1 volume grand in-18 (F. ALCAN, éditeur), broché. **3 50**

(*Ouvrage couronné par l'Académie française.*)

De l'Origine des Cultes arcadiens : Essai de Méthode en Mythologie grecque (*Bibliothèque des Écoles de Rome et d'Athènes*). 1 volume in-8 (FONTEMOING, éditeur). **12 50**

(*Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Prix Saintour.*)

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 346-1900

VICTOR BÉRARD

Les affaires de Crète

DEUXIÈME ÉDITION

Armand Colin et Cie, Éditeurs
Paris, 5, rue de Mézières

1900

La pacification et les promesses des amiraux, p. 214-224; le blocus, p. 225-233; l'émigration musulmane, p. 233-237.

LES INSURGÉS, p. 239-299.

Sitia et le massacre des musulmans, p. 239-251; Spinalonga et l'équipage français, p. 252-260.

Néapolis et Lassithi, p. 261-271; les plaines du centre et du sud, p. 271-282.

Moines et Sphakiotes, p. 283-285; l'assemblée révolutionnaire, p. 285-294; les lignes de Candie, p. 295-299.

ANGLAIS ET RUSSES, p. 299-334.

Les Anglais à Candie, p. 301-309; l'excitation anglaise, p. 309-316.

Les Russes à Rhétimno, p. 317-324; la Russie libératrice, p. 325-334.

LA CANÉE

I

Septembre-octobre 1897.

Derrière l'îlot qui barre le goulet, la rade s'enfonce entre les falaises de la côte et les talus de la presqu'île. Les hautes et droites falaises, à crête aiguë, plongent à pic dans l'eau profonde. Les talus, inclinés en pente régulière, et qui semblent le glacis d'une forteresse des géants, dévalent en éboulis de pierres. Silencieuse dans ce cadre de rochers, morte, sans une barque sur ses eaux, sans une maison sur ses rives, sans un arbre, sans un roseau, cette rade, où les Sirènes, déesses de la mer, avaient fixé leur domicile, d'où les flottilles légendaires de Minos partirent à la conquête de l'Europe inconnue, où deux villes, Aptère et Minoa, vécurent

ensuite et prospérèrent, où, durant trois siècles, les galères de Venise et les felouques de Syrie amenèrent tout le commerce levantin, cette rade de la Sude, la plus grande de la Méditerranée et la mieux close, n'est plus aujourd'hui qu'un morceau de planète éteinte, un golfe lunaire inhabité.

Tout au fond, seulement, à l'endroit où la plaine se termine en marais et vient jeter ses boues dans les eaux claires du golfe, une bâtisse en terre, une enceinte de terre, quelques huttes, un mince rideau de peupliers et, parmi les ruines d'un village incendié, la pointe d'un minaret percent la buée du marécage. Quelques planches sur pilotis servent d'appontement. Une dizaine de barques y sont attachées. Trois douaniers turcs et une bande d'âniers y traînent leurs culottes loqueteuses. En face de cette misère, au milieu des eaux claires, sous le grand soleil, des tours étincelantes et des coupoles argentées mettent comme le mirage d'un empire qui n'est plus, le rêve envolé de quelque ville khalifale aux minarets lamés d'or, aux mosquées coupolées d'argent : ce sont les tourelles cuirassées et les mâts militaires de la flotte internationale.

« Ce port, aussi renommé que ceux de Tyr et de Sidon et qui avait contenu jusqu'à quatre cents galères, ne reçoit plus aujourd'hui que des bar-

ques de pêcheurs. Au fond du port, à gauche, on aperçoit quelques masures où s'abrite une pauvre famille turque. Les douaniers, qui sont là comme les gardiens du désert, avaient pris la fuite à notre approche; nous n'avons trouvé personne pour nous enseigner le chemin. »

Ainsi parlent deux voyageurs français qui, le 9 juin 1830, débarquaient au Pirée[1]. Aujourd'hui, ceinturé de quais, de débarcadères, d'entrepôts et de parcs à charbon, sillonné de chaloupes, de chalands et de vedettes, tout bruissant de vapeur et de voiles, le Pirée reçoit chaque semaine des douzaines de grands paquebots et des centaines de caïques; sa population dépasse quarante mille âmes et son commerce en fait le rival de Smyrne et d'Alexandrie. Pour opérer ce miracle en moins de soixante ans, il n'a fallu que l'expulsion du douanier turc... Toute l'Europe chrétienne, toute l'Europe commerçante et civilisée, se syndique aujourd'hui pour maintenir à la Sude cet honnête homme.

Elle est là, tout entière, fraternellement unie : ses pavillons, fiers d'une telle besogne, se pressent autour de trois frégates turques, alourdies par l'âge et par les infortunes. Rongées de pourriture, poussives, ces malheureuses frégates ne

1. Michaud et Poujoulat, *Corresp. d'Orient*, I, p. 143-144.

demanderaient qu'à dormir leur dernier sommeil entre les bras d'aussi bons amis. Mais le protocole a ses exigences et, parfois, on voit accourir de petits torpilleurs, anglais, autrichiens ou russes, qui viennent secouer ces pauvres vieillesses et les forcer quand même à l'action. Tels les picadors d'une course espagnole, poussant leurs rosses efflanquées aux cornes de la bête, ils poussent ou traînent ces frégates en un point de la côte, devant un ouvrage des insurgés. Car l'Europe est respectueuse du droit et de la propriété. Elle ne veut agir que sous le couvert du maître légitime. Il faut une première passe entre les frégates turques et le taureau de Crète, avant que le toréador européen, croiseur ou cuirassé tout pimpant de ferrures, sorte ses obus à la mélinite et porte le dernier coup.

Toute l'Europe est là. Bien que, depuis trois mois, elle ait diminué ses escadres, il reste encore une vingtaine de ses navires. L'Italie mène la bande ; son vice-amiral Canevaro est le maître du chœur. Pour la première fois qu'elle mettait sa flotte en ligne depuis les guerres de l'Indépendance, l'Italie affranchie a bien choisi son heure et elle a bien fait les choses contre l'hellénisme unifié. Elle a eu jusqu'à dix-neuf bâtiments de toute grandeur dans ces parages. Ses énormes cuirassés, *Sicilia* et *Sardegna*, sont ici depuis

huit mois. La seule Angleterre a pu faire pareil étalage ; ses vingt bâtiments ont exploré et sondé tous les mouillages de l'île. Mais, tranquille et modeste, elle a toujours ordonné à son contre-amiral Harris de s'effacer derrière l'Italien...

Obéissant à l'ordre, sans empressement mais sans mauvaise humeur, l'Autriche a vidé ses ports; elle a envoyé tout ce qu'elle avait pouvant faire figure ; quinze bâtiments, croiseurs, cuirassés, torpilleurs, contre-torpilleurs, ont entouré son contre-amiral Hinke. La Russie, plus discrète, n'a jamais eu que dix navires sous le pavillon du contre-amiral Andréeff. Elle espérait du moins qu'un déploiement de forces françaises, représenterait dignement la Double-Alliance. Elle avait même à cet endroit des idées très confiantes. Elle témoignait des plus généreuses intentions à l'égard de son alliée. L'ambassadeur de la République à Saint-Pétersbourg télégraphie le 14 mars 1897 :

Une occupation ultérieure de la Crète pouvant être nécessaire, la Russie voudrait connaître, dès à présent, votre avis sur une occupation par la France et l'Italie, *qui comporterait au moins quinze mille hommes*... La Russie écarte l'idée d'une occupation par une seule puissance et ne veut pas admettre une combinaison à deux dont la France ne ferait pas partie [1] !

1. *Livre jaune*, p. 174.

Mais la France n'a pas accepté cette offre, et le contre-amiral Pottier n'a jamais eu que six ou sept croiseurs grands et petits, la plupart de dimensions moyennes, peu propres aux menues besognes du blocus, peu commodes pour les longues stations en rade. Les amiraux étrangers se plaignirent à plusieurs reprises de cette discrétion de la France ; avec courtoisie, mais avec insistance, ils déclaraient tout haut « que les grandes puissances méditerranéennes devaient coopérer à forces égales et même que la France, ayant le plus d'intérêts dans la Méditerranée, devrait être la plus fortement représentée ». La division française ne fut pas complétée. Dans un pays parlementaire, il vaudrait mieux, parfois, soumettre la politique au Parlement, lui exposer les besoins réels et lui demander les crédits nécessaires.

*
* *

Une autre puissance n'eut jamais ici de cuirassé. L'Allemagne, au début, avait proclamé qu'elle se désintéressait des affaires crétoises : elle n'avait pas en Crète un agent diplomatique de carrière ; elle ne pouvait que s'abstenir (7 juillet 1896). Plus tard, pour répondre aux vœux de l'Autriche, surtout pour plaire au gouver-

nement russe qui lui demandait ses bons offices (21 juillet)[1], elle avait pris part aux négociations de Constantinople et appuyé les mesures de rigueur. Elle préconisait le blocus, mais en déclarant que la marine impériale n'était pas représentée dans la Méditerranée et que, sans doute, elle n'y paraîtrait pas : le gouvernement impérial ne s'engageait à soutenir le blocus que moralement, de ses conseils et de ses notes[2]. Mais, en février 1897, quand la situation des Turcs fut compromise, l'Allemagne fut la première à réclamer des mesures énergiques :

Le gouvernement impérial, déclarait le baron de Marschall, est tout prêt à appuyer les mesures plus ou moins énergiques que prendront les puissances, tout en les préférant énergiques, car il croit que l'heure des tergiversations est passée... On ne peut pas rester inactif devant la spoliation que la Grèce prépare[3].

Le gouvernement impérial n'avait pas encore habitué l'Europe à une telle horreur de la spo-

1. *Livre jaune*, p. 150 : « Le gouvernement russe a fait demander à la chancellerie impériale allemande d'adresser des instructions, aussi catégoriques que possible, à son représentant à Constantinople, pour qu'il joigne son action à celle de l'ambassadeur de l'Empereur Nicolas en Turquie. »

2. *Livre jaune*, pp. 115, 150, 174, 170. Cette dernière dépêche (n° 284) a été visiblement tronquée : cf. *Livre bleu*, 1896, 7, n° 429.

3. *Livre jaune*, p. 34.

liation. Ayant pris ce nouveau rôle, il le soutint, et, comme la Russie proposait que « les flottes eussent l'ordre d'empêcher tout acte agressif de la part des Grecs », le baron de Marschall insista « pour qu'on interprétât le mot *acte agressif* dans sa plus large acception, l'étendant à tout débarquement quel qu'il fût d'hommes, de munitions, d'approvisionnements, etc., à tout appui donné aux insurgés[1]. » L'Empereur lui-même, honorant de sa visite l'ambassadeur de France, vint plaider la cause du Turc : il ne voyait plus qu'un remède efficace, « c'est que les puissances, qui ont des navires dans les eaux crétoises, les envoient sans délai bloquer le Pirée et les côtes de la Grèce. Nous avons empêché la Turquie d'envoyer des troupes en Crète : ce serait une félonie de notre part de laisser les Grecs la lui prendre[2] ».

Voulant empêcher cette félonie, le gouvernement allemand prodigua ses conseils ou ses ordres aux puissances « qui ont des navires dans les eaux crétoises » : il déclarait préalablement qu'il ne laisserait jamais « discuter la question dans un sens plus ou moins philhellénique[3] ». Blocus de la Crète, blocus du golfe d'Athènes,

1. *Livre jaune*, pp. 51-59.
2. *Livre jaune*, p. 59.
3. *Livre jaune*, p. 86.

blocus de l'Archipel, chaque jour il offrit aux puissances une besogne nouvelle, et, pour coopérer à cette tâche énorme, pour aider la Russie à vaincre les répugnances de certains gouvernements, il finit par envoyer, le 21 février 1897, *un* croiseur, la *Kaiserin Augusta*, sous le commandement du capitaine de vaisseau Koellner.

Cet officier recevait ses instructions en même temps que le baron de Marschall télégraphiait à Athènes, *en clair*, que le gouvernement impérial jugeait désormais « au-dessous de sa dignité de faire de nouvelles démarches pacifiques[1] ». Le commandant Kœllner vint s'asseoir dans le conseil des amiraux. De son grade et de la médiocrité des services qu'il pouvait rendre, on attendait qu'il prît une attitude réservée : il n'avait qu'un bateau et ne pouvait guère s'éloigner de la Sude, puisqu'il devait assister aux séances des amiraux. Alors que croiseurs et torpilleurs des autres escadres accumulaient corvées et dépenses, — la tonne de charbon coûtait alors trente francs sur rade de la Sude, — et battaient la mer sans trêve pour surveiller tout le littoral de l'île, alors que chaque jour, à l'approche du printemps et de l'équinoxe, des coups de vent rendaient la mer intenable et la côte dangereuse.

1. *Livre jaune*, pp. 63 et 68.

l'Allemand, ancré dans la rade et n'allumant jamais ses feux, donnait son avis sur les mesures prises et à prendre. Dès le début du blocus effectif, le 19 mars, il avait fait spécifier que « la marine allemande, représentée par une seule unité, ne pourra pas prendre part au blocus d'une manière continue; la *Kaiserin Augusta* participera de temps en temps à la croisière de nuit, soit dans le golfe de la Canée, soit du cap Maleka au cap Dia, dans le voisinage de son poste auprès des amiraux ».

Sur terre, les amiraux, ayant à protéger les villes maritimes, avaient débarqué une partie de leurs équipages. Puis, la France et l'Italie n'envoyant pas les quinze mille hommes que la Russie demandait, ils avaient réclamé des troupes internationales et chaque puissance avait promis son contingent. Les cinq autres s'exécutèrent. L'Allemagne les attela à la tâche commune, en s'excusant sur la longueur des traversées pour ne pas envoyer ses troupes au jour dit. Mais elle ne se séparait pas des puissances et restait animée des mêmes intentions : « considérant la note de la Grèce comme un refus, elle estime qu'il n'y a plus lieu de discuter avec les Grecs[1] ». Elle continuait de pousser aux mesures énergi-

1. *Livre jaune*, p. 160.

ques et voulait d'urgence « employer à l'égard de la Grèce les mesures coercitives proposées par les amiraux, à savoir : blocus de la Crète et blocus des ports grecs. Les forces navales actuelles sont suffisantes pour commencer le blocus; aussitôt ce premier pas fait, on tâcherait de s'entendre sur la question du contingent international[1]. »

Mais elle ne parlait pas d'augmenter sa représentation dans les eaux crétoises : son unique croiseur lui semblait suffire. Pour les troupes de terre, elle acceptait l'interprétation que le gouvernement italien avait donné des propositions russes : « Les puissances devront participer à l'action commune en Crète, *unanimement et avec des forces égales*[2] » et, chaque puissance promettant six cents hommes, les amiraux, dans leur séance du 16 mars, assignaient trois cents Allemands à la Sude et trois cents Allemands à la Canée.

Les troupes allemandes n'arrivèrent pas; on dut remettre la Sude aux Autrichiens. A la Canée, cinquante marins de la *Kaiserin Augusta* figuraient dans les revues, mais, vu leur petit nombre, ne faisaient aucun service. Le commandant allemand n'en parut nullement embarrassé.

1. *Livre jaune*, p. 170.
2. *Livre jaune*, p. 172.

Quand la Russie, inquiète pour la famille royale de Grèce, proposa de bloquer Volo, il demanda très vivement l'adoption immédiate de cette mesure (24 mars). Les amiraux consultés ne se souciaient pas d'un blocus dont ils n'attendaient pas grand résultat : ce prétendu blocus pacifique amènerait, disaient-ils, un conflit avec la flotte grecque; le golfe de Volo, tout semé de roches et d'îlots, frangé de criques et de refuges impossibles à atteindre, serait un merveilleux champ d'exploit pour les torpilleurs grecs; le prince Georges ou ses officiers résisteraient difficilement à l'envie de jouer les Canaris et de couler un bateau européen. L'amiral russe, lui-même, se ralliait à la majorité de ses collègues. Seul, l'Allemand défendit jusqu'au bout la proposition du comte Mouravieff. On dut lui faire entendre que, les risques n'étant pas égaux, les droits à la direction des choses ne l'étaient pas non plus.

On attendait encore les troupes allemandes. On les attendit même après l'étrange réponse faite au représentant de la France à Berlin : « L'Allemagne n'a pas encore pris de décision en ce qui concerne l'envoi d'un contingent en Crète[1] ». La Russie savait à quoi s'en tenir sur les intentions du gouvernement impérial[2]; mais

1. *Livre jaune*, p. 208.
2. *Livre jaune*, p. 207.

la France déclarait « n'admettre que l'occupation mixte par les six puissances, et ne vouloir envoyer que le même nombre d'hommes que les autres, pas plus[1] ». Le 25 mars, le commandant allemand annonça aux amiraux que les troupes allemandes ne viendraient pas pour le moment.

Cette déclaration était faite le jour même où, « en raison de l'audace des insurgés, de la démoralisation des troupes turques et du danger de voir les insurgés s'emparer des sources alimentant la Canée, les amiraux demandent à leurs ministres l'envoi d'un autre bataillon et d'une section d'artillerie par puissance[2] ». Connaissant les projets de l'Allemagne, la Russie[3], depuis longtemps, avait fait dire que si le premier contingent ne suffisait pas, on pourrait facilement, d'un commun accord, doubler ou quadrupler les détachements déjà débarqués.

Mais la France proclamait toujours « la nécessité de maintenir à l'occupation internationale un caractère collectif et proportionnel », Le comte Mouravieff insistant, on lui rappelait de

1. *Livre jaune*, p. 207.

2. *Livre jaune*, p. 233.

3. *Livre jaune*, p. 207, dépêche du comte de Montebello : « La Russie accepterait une occupation à trois ou à quatre, sans l'Allemagne et l'Autriche qui approuveraient cette combinaison sans y participer de fait. » (20 mars 1897.)

Paris « les raisons qui permettent difficilement de transiger sur ce caractère collectif et proportionnel[1] ». Ces raisons, en effet, étaient de poids ; le ministre français avait donné sa parole à la Chambre : « Il s'agit, avait-il dit à la tribune, de travailler *avec l'Europe* à une œuvre urgente. *Tous* les gouvernements, quels que soient les principes constitutifs de chacun d'eux, se sont réunis dans une pensée, dans une volonté communes. La France seule se dérobera-t-elle? et prendrons-nous la responsabilité de rompre l'accord[2]? » Or, le 3 avril, l'Allemagne fait savoir « qu'elle n'enverra pas de contingent en Crète, estimant qu'elle n'a pas dans la question un intérêt suffisant », et, le 11 avril, un nouveau contingent français part de Marseille[3].

Le croiseur allemand resta jusqu'à l'arrivée de ces nouvelles troupes. Quand Italiens, Autrichiens, Russes, Français et Anglais furent installés, le lendemain du jour où la dernière batterie anglaise débarquait à Candie, la *Kaiserin Augusta* leva l'ancre et disparut (29 avril). Elle allait sur les côtes grecques assister au triomphe de l'œuvre allemande en Turquie. Elle ne laissait que dix matelots et un officier au pied du

1. *Livre jaune*, pp. 199, 203, 221, 226.
2. *Livre jaune*, p. 181.
3. *Livre jaune*, pp. 255, 276.

pavillon impérial sur les bastions de la Canée, et elle oubliait un autre marin sur l'îlot de la Sude, où son pavillon flottait encore près du drapeau italien.

Telle fut la coopération de l'Allemagne à ce travail de toute l'Europe, dont parlait le ministre français. Il s'agissait, avait-on dit à la Chambre française, de « travailler à une œuvre urgente, la pacification de la Crète, et à une tâche plus générale, le maintien de la paix ». La Crète n'est pas pacifiée. La paix n'a pas été maintenue. Mais l'Allemagne touche en fin de compte les bénéfices de l'entreprise : influence à Constantinople, concessions en Asie, contrôle à Athènes, elle perçoit des deux côtés le prix du travail européen... Un *graffito* romain représente un petit âne lourdement chargé avec cette inscription philosophique : *Labora, aselle, et tibi proderit...* Travaille, bonne Europe, cela te rapportera.

II

Au fond de la rade, au bord du marais qui la prolonge vers l'Ouest, l'arsenal turc sert de débarcadère et d'entrepôt aux escadres européennes. Le mot d'arsenal est un peu ambitieux pour cette enceinte de terre et pour ce terrain vague, à peine meublé d'une caserne, de quelques huttes et d'une vieille cale vénitienne. Les Autrichiens ont occupé la caserne et l'ont repeinte en jaune clair. Les Anglais, les Russes et les Français ont sommairement réparé les hangars pour abriter leur charbon et leurs approvisionnements. Chacun a découpé, dans un coin du terrain, une belle place pour son tennis. Il n'est resté aux Turcs que la cale en ruine, où pourrit

une chaloupe à demi construite, et les deux guérites de l'entrée, où quatre sentinelles en loques, debout sur un petit socle de bois, montent la garde nuit et jour.

Cette prise de possession par les Européens alla sans difficulté de la part des Turcs. Mais en Europe, quand on apprit que l'amiral anglais, à l'exemple et à la suite de ses collègues, avait établi un dépôt de charbon dans l'arsenal de la Sude, ce fut un cri d'effroi : « Les Anglais vont prendre la Sude ! les Anglais font de la Sude un nouveau Gibraltar ! » Que les Anglais aient eu un rôle ambigu dans les affaires crétoises et qu'ils aient encore dans l'île une politique personnelle, ce sont deux certitudes que l'on acquiert sans peine. Mais il ne faut pas trop prêter aux riches.

Malsaine, intenable durant l'été à cause des vents étouffants de terre, la Sude est, pendant six mois de l'année, sujette à de violentes rafales qui, tombant brusquement des montagnes, interrompent toute communication avec la terre, brisent chaînes et cordages, et jettent en perdition les bateaux qui n'ont pas le temps de fuir. Toutes les escadres, au cours de cette station, ont eu des navires en danger. Cela n'est rien encore : dominée de toutes parts, la Sude ne servirait de rien si l'on ne disposait des hauteurs qui peuvent la battre. Il faudrait occuper, au

Nord, la péninsule d'Akrotiri, au Sud, les falaises de la côte et, derrière ces premières falaises, les plateaux surplombants qui en rendent la défense impossible, et, derrière ces plateaux, les montagnes qui les commandent. La Sude ne pouvant pas se détacher de la Crète occidentale, c'est une garnison de cinquante mille hommes qu'il faudrait pour cette station navale.

Par ce temps de croiseurs rapides, est-il bien utile de posséder un port aussi peu sûr et aussi coûteux quand on est maître de Malte et d'Alexandrie? Le futur Gibraltar du Levant, si l'Angleterre arrive à ses fins, ne sera pas en Crète, mais sur la côte d'Anatolie, en face de Rhodes, en travers du détroit où passeront tous les navires du Canal, quand Salonique civilisée sera devenue le port de l'Europe vers l'Inde, — dans la rade close, et sûre, et facile à défendre par mer et par terre, de Marmaris. Quant à la Sude, un voyageur anglais, Lithgow, visitait la Crète au début du XVIIe siècle, à l'heure où la domination vénitienne penchait à son déclin, comme aujourd'hui la domination turque : il signala à son gouvernement le danger que courait la Sude, convoitée et menacée par les Espagnols...

Le premier pas sur la terre de Crète conduit en pleines choses crétoises.

Un village en formation s'était groupé à la

porte de l'arsenal turc : boutiques, cafés, baraques de mercantis, c'étaient des propriétés chrétiennes que l'armée turque a flambées et pillées dès le début de l'insurrection. Des musicos ou des restaurants européens les ont remplacées depuis l'arrivée des escadres : *Au Concert Européen, Aux Vins des Balkans, A la Bière de Pilsen, Genuine Scotch Wiskey,* des bandes de calicot flottantes promettent au passant les douceurs de ce monde, en une orthographe fantaisiste. Des Crétois musulmans, des insurgés, des Turcs, des marins de toutes les escadres, se disputent au marché improvisé qui, chaque matin, se tient devant ces guinguettes. Les insurgés sont reconnaissables à leur mouchoir sombre autour de leur calotte ; ils descendent des montagnes avec des brochettes de poules et des bandes de veaux ou de moutons. Les musulmans, qui, sauf le mouchoir clair, portent le même costume — veste bleue, longue culotte bleue à fond tombant et balançant entre les jambes, bottes de cuir fauve — viennent s'enquérir des nouvelles de l'intérieur. Tout ce monde ne parle que grec et se donne des renseignements sur les propriétés musulmanes, que les chrétiens sont en train de dévaster en dehors des lignes, et sur les propriétés chrétiennes, que les musulmans pillent à l'abri des cordons militaires.

Entre la Sude et la Canée, dans la plaine charmante qui, de tout temps, fit l'admiration des voyageurs, tout est flambé, ruiné, ravagé, coupé, détruit. A droite, les talus de l'Akrotiri ne sont qu'un désert de pierres, sans une touffe verte, sans autre trace de vie qu'une chapelle ruinée; mais à leur sommet, derrière des lignes de cailloux amoncelés, on voit poindre le sommet de quelques tentes : c'est un poste avancé des insurgés chrétiens. A gauche, les hautes falaises tombent à pic, bordées de verdures et de ruines blanches; quelques villages, autour des sources, se cachent sous les cyprès et sous les peupliers, Tchikalaria occupé par les Italiens, Nérokourou gardé par les Russes. Entre ces deux murailles, la plaine déroule son ruban monotone d'ocres poussiéreuses : vignes ravagées qu'achèvent de brouter les chèvres musulmanes, oliviers coupés et brûlés qui fument encore, fermes incendiées, beaux vieux arbres éventrés et noircis par le feu, le siroco lève en tourbillons la poussière et la cendre et met dans cette plaine une atmosphère de four à chaux.

Sur la route défoncée, circulent au grand trot des voitures régimentaires, *troikas* russes et charrettes françaises, des landaus remplis de Turcs et de Juifs, des cavalcades furieuses de matelots en bordée, tandis que des patrouilles

turques traînent dans les vignes leurs bottes et leurs lourds fusils ou, assises autour des puits, au revers des fossés, sommeillent. De grandes lignes d'aloès bleuâtres encadrent les champs en friche. Derrière des haies de roseaux ondulants, des roues de *norias* restent muettes auprès de tchiflicks (fermes) dévastés. Une compagnie autrichienne passe, allant à l'exercice sous la chaleur torride.

Aux approches de la Canée, les fermes musulmanes apparaissent, intactes, avec leurs oliviers centenaires, leurs mûriers, leurs cimetières et leurs tombeaux de saints. Des groupes de réfugiés musulmans flânent à l'ombre, chantent autour d'un joueur de tricorde, ou, pensifs, regardent la poussière se déposer aux arbres du chemin. Sur les remparts, les six puissances ont élevé un gros tas de sable pour planter leurs six pavillons. On arrive au fossé, au large fossé de trente à quarante mètres, puis à la porte basse, avec l'écu de Saint-Marc, et à la longue voûte qui donne accès dans la ville : un soldat de notre infanterie de marine monte la garde d'un côté ; deux soldats turcs, debout sur un socle de bois, lui font face. La longue voûte obscure est encombrée d'ânes et de paysans revenant du marché. Quand on émerge de cette ombre, on se trouve au milieu de ruines, de pierres, de plâ-

tras, de murs léchés par l'incendie, de charpentes écroulées, de tout un quartier en cendres, qui exhale encore l'odeur d'huile brûlée et de chair corrompue. C'est tout ce qui reste du quartier chrétien de la Canée.

L'incendie date du mois de février 1897. Il ne fut pas accidentel. Il éclata pendant que les soldats turcs et la canaille musulmane massacraient les chrétiens de la ville et des faubourgs. Le consul de France écrivait le 5 février à son gouvernement : « Mon avis est que toutes ces scènes effroyables ont été la conséquence d'un accord entre le gouvernement ottoman et les musulmans crétois, pour empêcher l'application des réformes imposées par les puissances[1] ».

L'incendie, allumé le 5 février, apaisé le 6, reprit de plus belle le 7. Toutes les maisons, toutes les boutiques, tous les magasins à huile détruits étaient entre les mains de locataires ou de propriétaires orthodoxes. Le feu n'a pas atteint une famille musulmane, pas une famille juive. La mission catholique, en plein quartier orthodoxe, « entourée par les flammes, défendue durant trois jours et trois nuits par nos marins du *Suchet*[2] », ne fut sauvée que grâce à l'aide de

1. *Livre jaune*, p. 7.

2. Le lecteur est prévenu que toutes les citations entre guillemets sont des emprunts au *Livre jaune*, pages 1-23. On n'a

l'armée turque, qui « après avoir fait feu toute la journée sur les chrétiens dans la ville et avoir marché avec les indigènes musulmans contre les chrétiens des environs, vint prêter son concours », et son concours le plus dévoué, dès que cette propriété européenne fut en péril imminent. Le Sultan voulait bien contrecarrer l'Europe, mais il n'osait pas encore la défier en face : il n'avait donné des ordres que pour ses sujets orthodoxes ; « l'opinion unanime ici est que le Sultan, en ordonnant le soulèvement de la population musulmane, a voulu démontrer que le monde musulman ne saurait se soumettre aux réformes imposées par l'Europe ».

La moitié d'une ville anéantie ; un pillage de trois jours ; quelques milliers de meurtres ; tout un peuple affolé se jetant dans les barques, pour atteindre les bateaux de l'Europe, et fusillé au bord du quai ; les flaques de sang lavées tout à coup par des ruisseaux d'huile en feu, — la récolte de l'année était encore dans les magasins et des centaines d'hectolitres jaillirent brusquement des parois surchauffées ; — neuf cents familles décimées et ruinées ; une ville sans pain,

voulu rapporter ici aucun autre témoignage et l'on a tâché de ne pas ajouter un mot à ces documents. Pour en apprécier la valeur, il faudrait ne pas oublier la réserve ordinaire de ces *Livres* officiels et surtout de nos *Livres jaunes*, quand il s'agit d'affaires turques.

« tous les boulangers ayant été brûlés, tués ou s'étant enfuis » ; à Rhétimno, à Candie, sur cinq autres points de l'île, même spectacle : « La population musulmane de la province de Candie s'est levée en masse. Les musulmans de la ville, qui sont au nombre de trente ou quarante mille, ont organisé des bandes armées qui font des incursions dans les environs. Le pillage a recommencé et les chrétiens sont pris d'une folle terreur ; ils craignent de voir les musulmans se ruer sur leurs maisons et les égorger... A Rhétimno, des bandes de musulmans armés ont attaqué et incendié un village chrétien voisin de la ville... La confusion et la panique sont effroyables... La populace musulmane continue à piller et à attaquer Khalépa... Le pillage et l'incendie ont repris ce matin... Nos agents de Rhétimno et de Candie demandent aide et assistance en présence de l'attitude des musulmans ». A quoi bon remuer encore ces abominations ? Nous les connaissons de longue date et ce ne fut, à six mois d'intervalle, qu'une reprise de la tragédie arménienne, dont nous avons en France les oreilles fatiguées.

Notre gouvernement savait notre lassitude, quand il négligea, dans son *Livre jaune*, de nous donner les rapports détaillés de notre consul et de nos marins, témoins de ces jeux sultanesques.

Ces rapports existent : certaines dépêches les annoncent ou y font allusion. Mais notre gouvernement s'en est tenu aux dépêches : pour notre honneur et pour notre tranquillité, il a bien fait, puisque nos soldats en sont aujourd'hui à monter la garde en face des soldats turcs — « les soldats turcs ont donné le signal du massacre, en tirant des remparts sur la ville... ; les soldats ont pactisé avec les perturbateurs, et le Commandant Militaire a fait distribuer des armes aux indigènes musulmans », — et puisque notre drapeau couvre sur les remparts le drapeau rouge du Sultan — « *J'ai la preuve,* écrivait le consul de France, le 2 février, que ce soulèvement des musulmans à Candie, Rhétimno et la Canée est la conséquence d'instructions, envoyées de Constantinople, de créer des troubles pour empêcher l'application des réformes. Ce jeu risque de mettre l'île à feu et à sang, si une intervention énergique des puissances ne s'exerce pas à Constantinople...[1] »

L'intervention énergique des puissances s'est exercée, en Crète contre ceux qui avaient échappé au massacre, et, en Grèce, contre ceux qui osaient prendre la défense des massacrés. Voici une compagnie de bersagliers jouant de la trom-

1. *Livre jaune,* p. 333.

pette et balançant leurs plumes de coq au coin de leurs casques blancs. Ils traversent les ruines et disparaissent dans les ruelles du bazar musulman. Là, rien n'est changé; entre deux lignes d'échoppes en bois, que le feu n'a pas touchées alors qu'il dévorait les maisons chrétiennes de pierre ou de briques, sous les auvents de toiles et sous les treilles, circule la foule bariolée des bazars levantins, cafetans turcs, robes juives ou persanes, fustanelles ou braies albanaises, culottes et bottes crétoises. Le costume crétois domine : insurgés et musulmans trafiquent sous l'œil des carabiniers italiens, et rien ne les distingue les uns des autres, que la couleur du mouchoir autour de la tête.

Des bandes de hauts et beaux nègres mâtinés d'Arabe, de vieilles négresses, hideuses guenons mangées de poux, de vieux nègres laineux, aux yeux rongés par l'ophtalmie d'Egypte, représentent dans ce bazar la tribu de Benghaziotes, amenés par le commerce avec la Tripolitaine et fixés en dehors de la ville par le gouvernement turc. Hommes de peine, rameurs, équarrisseurs, bouchers, ces Benghaziotes jouèrent dans l'île le rôle des Kurdes en Asie Mineure. Abandonnés à eux-mêmes, sans guides exercés, les musulmans indigènes n'auraient pas apporté la même ardeur à la besogne; mais les Ben-

ghaziotes avaient la main faite à saigner les moutons et à équarrir les vieux chevaux.

*
* *

De Beyrouth à Durazzo, de Tunis jusqu'à Stamboul, rien au Levant n'est si joliment gai que ces ports de la Crète. Accoudée sur la mer, que la brise de Nord moire et crépelle, couronnée de tours et de créneaux, fleurie de minarets, de coupoles et de façades peintes, la Canée, la ville au doux nom, semble sortir des flots, comme l'œuvre toute pimpante de quelque décorateur romantique.

Ce n'est pas un de ces ports trafiquants, enlaidis de fumées, de tumulte et de basses besognes. Entre deux bras de grosses murailles tourelées, une dizaine de caïques, une flottille de longues barquettes et deux torpilleurs suffisent à remplir l'anneau de ses quais, où la vague se brise en jouant autour des écueils. A chaque lame, l'écume inonde les quais étroits et vient laver les dernières marches des maisons peintes qui les bordent... Turque, arabe, grecque ou vénitienne, qui pourrait dire son âge et sa nationalité? Telle, jadis, elle attendait les galères de la Seigneurie. Telle, aujourd'hui, elle accueille les bersagliers à plumes de coq, et les highlanders au poil roux, et les raides Autrichiens, et les

Russes, et les Français, et les Turcs, et les Grecs eux-mêmes, s'il leur plaisait de débarquer. Elle tourne vers tous ceux qui la veulent le même visage souriant.

Pour le quart d'heure, elle est européenne. Un capitaine de vaisseau italien la gouverne. Deux mille hommes de troupes internationales y gardent les pavillons des six puissances. Les Anglais l'encombrent de leurs tonneaux de bière et de leurs boîtes de conserves. Au *Concert Européen*, des officiers russes boivent tout le long du jour, sous les fenêtres de la caserne rouge, où Djevad-Pacha, dans le silence et la fumée des cigarettes, attend la lassitude de l'Europe complice.

Des bandes de Français et d'Italiens emplissent les guinguettes, et trinquent, et chantent en chœur comme aux plus beaux jours de Magenta. Entre eux, la concorde, puis l'amitié s'est rétablie. Ils arrivèrent ici très prévenus les uns contre les autres, les Italiens détestant la France et croyant à sa haine, les Français méprisant l'Italie, et l'armée italienne, et surtout la flotte italienne ; car la marine française partageait l'avis de ce quartier-maître qui, racontant sa visite à Gênes et parlant de l'escadre italienne, ajoutait avec pitié : « Des bateaux, pour sûr qu'ils en ont, mais des marins ! il n'y en a pas un qui chique à bord ! »

La tenue, la discipline et l'habileté des marins italiens s'est, pour la première fois, affirmée dans cette campagne de Crète : tout le monde reconnaît aujourd'hui que la Méditerranée compte une flotte militaire de plus. De même les bersagliers, malgré leurs panaches, apparurent bientôt comme de bons soldats et comme de bons camarades, ni bravaches, ni rogues, ni brouillons, ni gueux, ni ivrognes, comme tant d'autres. Au contact de nos officiers et de nos soldats, les Italiens purent se convaincre que nous n'avons aucun noir dessein contre Rome, aucune jalousie de la force ou de la richesse du royaume unifié par nous... On eut à coopérer à des besognes communes. Des officiers furent embarqués sur les vaisseaux de l'autre nation. Le chef d'état-major français, secrétaire du conseil des amiraux, restait à bord de l'amiral italien, pendant les absences de son chef. Des matelots italiens vécurent en subsistance sur un bateau français. La plupart des bersagliers, Piémontais d'origine, parlaient français. Quelques-uns même, montagnards des hautes vallées, ne parlaient que français.

Les amiraux, qui s'estimaient, se prirent d'amitié. Les états-majors et les contingents firent de même. Il est possible que cette réconciliation soit pour nous le plus clair profit de l'expédition crétoise; mais personne, en France,

ne trouvera que ce profit soit à dédaigner, sauf, peut-être, les diplomates, qui parfois ont d'étranges défiances : du Quai d'Orsay, on appelait l'attention de notre consul sur l'occupation italienne d'Hiérapétra, « en face de la Cyrénaïque ». Les diplomates ont leur géographie ; j'ai eu jadis entre les mains le long rapport d'un de nos ministres au Levant, qui signalait les progrès inquiétants de l'influence anglaise en Syrie, « non seulement sur cette face du Liban, mais encore dans toute la vallée de Josaphat ».

***

« Vous me demandez ce que tous ces gens-là sont venus faire ici. Me l'étant souvent demandé moi-même, je crois pouvoir vous répondre en toute honnêteté. » Ainsi parle au bord des flots, sous la tente du *Concert Européen*, à l'heure douce où le jour finissant brouille l'air et la mer d'une buée d'opale et où, dans leurs verres d'absinthe, les guerriers de l'Europe se livrent au même travail, ainsi parle un homme réfléchi, qui, ayant vu les villes et les mœurs de beaucoup d'hommes, sachant toutes les langues et tous les argots de l'Europe et du Levant, s'exprime sans haine et sans colère. Car, fils d'un Anglais et d'une Autrichienne, né à Constantinople, élevé

au lycée d'Aix en Provence, ancien fonctionnaire chypriote, ancien officier égyptien, il est aujourd'hui l'aide de camp de Son Altesse Djevad-Pacha et, depuis le début des affaires crétoises, il a gagné quatre galons au service des Turcs.

« Vous me demandez ce qu'ils sont venus faire ? Les Anglais ont en Crète leurs petits intérêts ; c'est à Candie que vous le verrez ou qu'on vous l'expliquera : les Anglais sont venus en Crète, comme partout, pour faire leurs propres affaires. Les Russes, vous le voyez ici, sont venus pour boire du champagne. Les Italiens sont venus pour jouer de la trompette. Le matin dans leur camp, tout le jour sur les remparts et le soir sur le quai, ils jouent de la trompette et font danser leurs plumets. Ils aiment la musique et on ne leur permet pas autre chose. Ils ont des torpilleurs, des croiseurs, des cuirassés, des bersagliers, des carabiniers et des artilleurs. Leurs soldats sont toujours en route et leurs navires toujours sous pression. Ils sont pleins de bonne volonté et leur amiral est un politique en même temps qu'un honnête homme. Il préside le concert des puissances. Mais il a un maître, et on le lui fit bien voir, il y a quinze jours à peine. Il avait à Candie un bataillon qui gênait les affaires anglaises : l'Angleterre veut être libre, seule, à Candie. Elle fit entendre à l'amiral Cane-

varo que le bataillon italien serait mieux à Hiérapétra. L'amiral essaya de ne pas comprendre, Hiérapétra étant un coin pestilentiel de marais et de fièvres, et Candie ne lui paraissant pas en bonne garde aux mains de la seule Angleterre. Mais la fin du mois approchait; quand la flotte italienne et le contingent apportèrent leurs traites chez les fournisseurs, les traites de ce mois-là furent refusées, parce qu'elles ne portaient pas comme d'habitude l'endossement du consul anglais...

— Vous autres Turcs, vous n'aimez pas les Italiens; vous avez un faible pour l'Autriche. Tout à l'heure, à la Porte du Château, j'ai assisté à une discussion assez violente entre Autrichiens et Italiens, qui, chacun de leur part, avaient pris fait et cause dans une querelle de musulmans et d'insurgés.

— Les Italiens avaient sûrement tort, car les Autrichiens sont des gens calmes et rangés. Ils ne quittent leurs casernes que pour aller à la parade : jamais vous ne les voyez dans les rues ni dans les cabarets. Ils sont venus pour faire l'exercice; chaque jour, le colonel demande des ordres à Vienne, et, chaque jour, la réponse est la même : sous le soleil et sous la pluie, le matin, à midi et le soir, les Autrichiens sont à l'exercice. Ils ne sont venus que malgré eux. Ils auraient bien voulu imiter leurs amis de Ber-

lin. Ils comptaient du moins ne rester que quelques semaines : ils sont arrivés sur le pied de guerre, avec leurs réservistes. Ils voudraient s'en aller. Ce départ, je vous l'avoue, nous chagrinerait, car ce sont nos meilleurs amis. C'est grâce à leur amiral que Djevad-Pacha a pu débarquer. Chaque semaine, nos réfugiés musulmans attendent avec impatience le jour de garde des Autrichiens. Les autres jours, le poste européen de Kalé-Kapoussi (la Porte du Château) empêche nos réfugiés d'amener en ville les oliviers qu'ils vont couper dans la plaine et qu'ils viennent vendre comme bois de chauffage. Le jour des Autrichiens, on peut tout entrer, pourvu qu'on n'ait pas autour de la tête le mouchoir sombre des insurgés...

— Et les Français?

— Nous les aimons aussi, bien qu'ils aient parfois des caprices. Ils n'ont pas encore pu s'habituer aux choses crétoises, et votre colonel a parfois des idées trop françaises. Avant-hier, des réfugiés musulmans, qui coupaient des oliviers dans la plaine, ont aussi coupé le cou à quelques femmes et à un vieux dans les ruines de Tchikalaria. Votre colonel s'en est indigné. Il a déclaré que de pareilles choses étaient intolérables et qu'un tribunal militaire devenait nécessaire. Alors que, depuis un an, nous vivons

sans tribunaux, civils ni criminels, et que nous nous passons très bien de juges et de condamnés, votre colonel a la prétention d'établir un tribunal international pour pendre ou exiler les assassins : il va dépeupler l'île.

— Mais, à votre avis, que sont venus faire les Français ?

— Voilà bien la question qui m'a le plus longtemps arrêté. Un peuple qui revendique, et dont le seul rôle, depuis vingt ans, est de revendiquer pour les Alsaciens le droit de disposer d'eux-mêmes, ne vient pas, sans motifs pressants, canonner des Crétois qui demandent le retour à la mère patrie. Ces motifs pressants, je les ai longuement cherchés : sympathies de vos ministres pour notre Sultan qui les décore, eux, leurs femmes et leurs amis ? complaisance envers la Russie qui voulait vous voir en Crète auprès d'elle ? vanité de démocrates, flattés d'être introduits dans la société européenne et de jouer au concert des rois et des empereurs ? tous ces motifs me paraissaient secondaires, et quant à celui que vous alléguiez ouvertement, à savoir votre désir d'éviter l'effusion du sang et de ne pas abandonner une population chrétienne aux représailles de l'armée turque, il me fit toujours sourire, moi et tous ceux qui connaissent votre rôle dans les affaires arméniennes. J'ai donc cher-

ché ailleurs et je crois avoir trouvé : vous êtes venus en Crète pour faire des économies. Armements et diplomatie, vous faites tout au rabais, afin d'avoir, sans doute, plus d'argent disponible, quand vos alliés vous demanderont un nouvel emprunt.

— Parlons sérieusement : comment tout ceci finira-t-il ?

— La fin de tout ceci ? Seriez-vous de ces gens qui escomptent déjà le règlement des affaires crétoises ? Quelle impatience ! Revenez dans cinq ou six ans, après l'Exposition : les Français continueront à faire des économies, afin que les Russes continuent à boire du champagne ; les Italiens joueront toujours de la trompette et les Autrichiens s'en iront toujours à la parade ; les seuls Anglais auront peut-être arrangé leurs affaires. Pourquoi donc voulez-vous résoudre cette question crétoise ? Elle ne date pas d'hier, ni d'avant-hier, ni même de l'insurrection de 1821, ni même de la conquête turque : elle date des Vénitiens ; elle dure depuis l'année 1204, soit, en chiffres exacts, depuis six cent quatre-vingt-treize ans ; et vous voudriez la boucler du jour au lendemain ! »

LA QUESTION CRÉTOISE

I

La question crétoise date des Vénitiens. En 1204, quand la croisade latine aboutit au partage de l'Empire byzantin, la Crète échut à Boniface de Montferrat, qui, satisfait de son royaume de Salonique, la vendit à Venise moyennant trente livres pesant d'or. Venise avait besoin de la Crète. Dans le commerce du Levant, qui était alors tout le commerce du monde, elle avait le monopole de la Syrie et de l'Égypte ; la Crète était pour ses convois l'escale nécessaire, car le sort de l'île a toujours été lié à celui du commerce égypto-syrien.

Toutes les fois, en effet, que le commerce de l'Extrême-Levant a eu le premier rôle, la puis-

sance maritime qui le détenait a dû s'assurer la possession de la Crète. Aux débuts de l'histoire méditerranéenne, quand Tyr et Sidon fournissent à tout l'Occident barbare les produits de l'Egypte et de l'Assyrie, la Crète est leur escale forcée sur la route de Carthage et de Gadès : les Phéniciens, derrière leurs demi-dieux Cadmos et Europe, fondent Gortyne; le légendaire Minos, l'homme aux cent vierges, n'est qu'un préfet oriental levant la dîme sur tout l'Archipel. De même, avant les croisades, les Arabes, maîtres de la Syrie, de l'Afrique et de l'Espagne, détenteurs de tout le commerce méditerranéen, doivent avoir à mi-route un port de refuge et d'entrepôt : ils occupent la Crète pendant un siècle et demi (825-961) et bâtissent la forteresse de Candie (El-Kandak, le Retranchement), qui donne son nom à l'île tout entière.

Inversement, la Crète délaissée resta dans l'ombre, aussitôt que les convois de la Méditerranée désapprirent ou négligèrent le chemin de l'Extrême-Levant. Durant l'antiquité grecque, Athènes, Corinthe et les ports ioniens poursuivent, soit vers le Nord-Est, vers le fond de la mer Noire, le pays fabuleux d'où Jason avait rapporté la toison d'or, soit vers le Nord-Ouest l'île merveilleuse des Phéaciens, le paradis des Iles Bienheureuses, les mines d'Hespérie et l'Atlan-

tide aux pommes d'or : la Crète de Minos tombe à l'arrière-plan de l'histoire hellénique. Restant ce que la nature l'a faite, elle n'est plus, durant cinq ou six siècles, qu'une terre mal connue de montagnes et de forêts, un pays de bergers, de brigands et de mercenaires, une Suisse sauvage où l'on recrute des archers ; le proverbe grec, moitié railleur, moitié méprisant, dit que « le Crétois ignore la mer », ὁ Κρῆς ἀγνοεῖ τὴν θάλατταν...

Surviennent les Romains, qui prennent l'île, comme ils ont pris le reste du monde, en allant devant eux. Ils y établissent une bonne police et de bonnes routes, relèvent les cités, permettent à chacun de cultiver son champ et de vivre à l'ombre de ses oliviers. Mais l'Asie Mineure est alors le grand marché, le Nouveau Continent du monde méditerranéen, et le commerce suit la route de Pouzzoles ou Brindes vers Délos ou Éphèse : au Sud de cette voie, la Crète semble ne plus appartenir à l'Europe ; les Romains, qui la considèrent comme une île africaine, en font une dépendance de leur province de Cyrénaïque. C'est assurément le classique souvenir du Préteur de Crète et Cyrénaïque, qui cause les terreurs de nos diplomates quand les Italiens aujourd'hui occupent Hiérapétra...

Venise, comme les Phéniciens et comme les Arabes avant elle, avait besoin des ports crétois pour ravitailler ses galères et leur servir de reposoir et d'entrepôt, car « il est si dangereux de passer dans les mers de Candie, s'il n'y a point de reposoir en chemin ! C'est un grand malheur, en fait de voyages de mer, de ne savoir où relâcher quand on est menacé d'une tempête ». Cette opinion de Tournefort[1] résume toute la sagesse des navigateurs, et nos *Instructions nautiques* répètent encore : « La navigation de ces mers, bien que facile, réclame une constante attention, et l'on doit, s'il y a la moindre apparence d'un coup de vent du Nord, ne pas hésiter un instant à chercher un abri temporaire dans le plus voisin mouillage[2]. » Les tempêtes de l'Archipel sont brusques et terribles : les galères de Venise avaient besoin des refuges crétois.

Or la libre jouissance de ces refuges ne va pas sans l'occupation de l'île tout entière. On imagine sans peine, et l'histoire nous montre à plusieurs reprises, tels et tels ports séparés de la côte avoisinante et possédés par des maîtres étrangers, Alexandrie européenne en terres égyptiennes, Salonique franque, juive ou autri-

1. *Voyage du Levant*, I, p. 169.
2. *Instructions nautiques*, nº 691, p. 105.

chienne, au bord de la péninsule grecque, slave ou turque, Calais et Gibraltar anglais aux flancs de l'Espagne et de la France. Mais on ne peut couper de la Crète la mince dentelle d'îlots côtiers ou de presqu'îles, qui forme les ports crétois. Sur la côte Nord et sur la côte Sud, tous les mouillages dépendent étroitement de la grande terre.

Les uns derrière un îlot, Grabousa, Théodoro, Standia, San Nicolo, etc., n'offrent d'abri que contre certains vents : il leur faut, sur la côte en face, un abri complémentaire pour les sautes si rapides et si fréquentes dans ces mers. D'autres, au fond d'une crique ou d'une rade, Kissamo, la Canée, la Sude, Candie, Sitia, etc., sont dominés de toutes parts et sous la main des indigènes. Les autres, enfin, anciens îlots au bout d'un isthme de sables, Rhétimno, Hiérapétra, Sélino, etc., sont des nids de fièvres où la population ne peut vivre qu'avec des sanatoria d'été sur les sommets voisins. Tous manquent d'eau ou n'ont que l'eau des montagnes qu'ils vont chercher par de longs aqueducs, et, dans la marine d'autrefois, à quoi pouvait servir un mouillage sans l'aiguade?... Venise dut occuper la Crète.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour deviner ce que peut être une occupation de l'île.

La Crète n'est qu'une triple montagne : au centre l'Ida, à l'Ouest les Monts Blancs, à l'Est le Dicté s'élèvent à plus de deux mille mètres et couvrent de longs et multiples contreforts les trois quarts de la surface émergée. Un quart à peine est fait des plainettes côtières et du pays vallonné ou plat qui occupe le centre de l'île, entre l'Ida, le Dicté, et la muraille bordant au Sud la plaine de Messara. Tout le reste n'est que pics, falaises, échines, talus, défilés, gorges ou vallons encaissés, terrain d'embuscade et de guérillas, de résistance individuelle rocher par rocher, de coups de main et de fuites insaisissables. Traqués de toutes parts, les indigènes auraient encore au haut des monts les inexpugnables retraites que la nature leur a préparées.

Chacune de ces montagnes, en effet, Mont Blanc, Ida et Dicté, est une forteresse naturelle, possédant, derrière la double et triple enceinte de glacis et de bastions, un réduit central. C'est que des effondrements gigantesques au sein de ces blocs calcaires ont déterminé la formation de cuvettes profondes, que l'eau de lacs alpestres emplissait autrefois et qui, aujourd'hui desséchées, offrent un plan nu au fond d'un anneau montagneux. Le Mont Blanc porte un collier de ces hautes plaines closes : Omalos la plus grande et la plus haute, Askifou, Kallicrati et Anopolis,

devenues célèbres sous le nom générique de Sphakia. L'Ida, moins bien pourvu, élève à plus de quatorze cents mètres sa plainette exiguë, toujours froide, souvent encombrée de neiges. Mais, au pied du Dicté, l'énorme dépression de Lassithi, avec ses quinze ou vingt villages et ses soixante mille hectares, est le meilleur type de ces forteresses crétoises.

Mettez dans ces rochers des Hellènes agiles, sobres, artificieux, bons archers au temps des Grecs, bons arbalétriers au temps de Venise, bons fusiliers aujourd'hui, et toujours archers, arbalétriers ou fusiliers dès l'enfance... Avant d'établir son Royaume de Candie, Venise lutta cent cinquante ans; de 1205 à 1363, elle eut à dompter plus de trente révoltes ; elle ne réussit au bout d'un siècle et demi qu'en faisant la part des Crétois.

*
* *

Sentant, dès l'origine, la nécessité d'établir partout des représentants de son autorité, Venise avait ceinturé et ligotté l'île d'une chaîne de forteresses, en bâtissant des *kastelli* sur tous les points de débarquement, en tous les lieux de passage : Franko-Kastelli, Sélino-Kastelli, Kissamo-Kastelli sur la mer, Kastelli-Pediada, Kani-Kastelli,

Kastel-Belvedère à l'intérieur, la Crète est encore couverte de ces forteresses vénitiennes. Chacune était le centre d'une colonie militaire. On avait partagé l'île entre des citoyens de Venise, nobles et bourgeois : ils s'engageaient à y demeurer, à servir la République en tout temps, et à répondre au premier appel de guerre, les nobles avec un cheval et deux écuyers montés, les autres avec leur armure et un servant d'armes.

Sous réserve des biens de l'Etat et de l'Église, toutes les terres de l'île leur étaient abandonnées avec pleine licence de posséder, de changer, de vendre et d'exploiter la part que les officiers de la Seigneurie leur auraient assignée. Chacun devait recevoir une maison dans les villes et un lot de terres et de villages à l'extérieur, la part des nobles étant le sextuple de celle des bourgeois. Les indigènes étaient réduits à la condition de fermiers; les nouveaux propriétaires avaient le droit permanent d'expulsion ou de maintien. Ce système ne rencontra que de médiocres difficultés au bord de la mer, dans les plaines côtières et dans le pays plat entre Gortyne et Candie. Les « rustici » de ces districts, depuis la conquête arabe, étaient en demi-servage, les Arabes les ayant convertis de force à l'Islam et les Byzantins les ayant ramenés à

l'orthodoxie sans leur rendre leurs droits de chrétiens et de propriétaires. Autour des villes maritimes et dans les plaines centrales, on voit encore les résidences vénitiennes, moitié villas, moitié châteaux-forts, avec des poivrières aux quatre angles de leurs terrasses à balustres. Mais, dans la montagne, Venise essaya vainement de lever la dîme ou d'installer des colons : la montagne resta crétoise et des bandes en tombèrent chaque année sur les oliviers et les récoltes des Vénitiens.

Le duc de Candie et son gouvernement usèrent tous les moyens. Dans ses autres colonies, Venise appuyait ses colons d'une sorte de noblesse indigène, les *possidenti* : la Crète ne connut jamais ce rouage indispensable de l'oppression vénitienne ; les grandes familles crétoises, Skordelis, Sevastis, Kortaxis, Kalergis, restèrent du côté de leur peuple contre l'étranger. Appuyé sur les seuls colons et sur les troupes de la République, le duc marcha à plusieurs reprises contre les montagnes et réussit à y pénétrer. Ravageant tout, brûlant villages et récoltes, il s'y maintenait l'été, mais, chassé par l'hiver, il redescendait aux forteresses, en défendant, sous peine de mort, de relever les maisons et d'ensemencer. La défense ne tenait que sous les yeux des Vénitiens. D'ailleurs, avec leurs forêts, leurs

troupeaux et leurs incursions annuelles dans le bas pays, les montagnards pouvaient se passer de culture. En fin de compte, il fallut abandonner aux Crétois les hautes plaines et les pentes des monts. Le Royaume vénitien de Candie eut quatre ou cinq morceaux de Crète insoumise : Lassithi, au pied du Dicté, Eleutherne et Mylopotamo, au pied de l'Ida, Sphakia et Omalos, autour des Monts Blancs.

Venise empêcha du moins ces tronçons de se réunir pour l'indépendance de l'île. Elle n'avait toléré aucun vestige d'organisation commune et supprimé les chefs possibles, en supprimant la hiérarchie religieuse. Car « elle avait ordonné les choses religieuses avec autant de sagesse que de catholicité, *religionem tam provide quam catholice ordinavit* » : les Crétois avaient leurs prêtres, qui obéissaient à des *protopappas*, à des curés-doyens ; mais aucun évêque n'était là pour grouper les orthodoxes, prêtres et fidèles, contre le catholique étranger. En outre, on entretint les défiances et les rivalités de canton à canton, de chef contre chef. On fit, de temps à autre, des saignées opportunes. Les provéditeurs suivirent les instructions de frère Paolo Sarpi : « Il faut traiter les habitants schismatiques comme des bêtes féroces auxquelles on coupe les dents et les griffes, en leur laissant du pain pour les empê-

cher de mourir et en leur donnant le fouet pour les faire marcher. » Les colons vécurent, en face de ces bêtes féroces, sur le pied de chasse et de guerre : « Quand ces gentilshommes, ajoutait frère Paolo, tyranniseraient un peu les villages de leurs fiefs, il serait de bonne politique à vous de sembler ne rien voir et de ne pas intervenir. » Par la justice, la police, les battues intermittentes, la trahison, les meurtres secrets, on décimait les chefs et les familles influentes, et on décimait le peuple en l'attirant au service, en l'enrôlant pour les garnisons de l'Archipel et des échelles : la Crète fournissait tout le Levant vénitien d'archers et d'arbalétriers.

Mais surtout, maîtresse de la mer, Venise assurait aux Crétois une part dans les bénéfices du commerce levantin ; elle tournait, vers la piraterie et la course, l'humeur batailleuse des marins sphakiotes ; elle protégeait ses sujets contre les corsaires de Rhodes et de Malte ; enfin ses galères, toujours à la guette, coupaient l'île du reste du monde hellénique et arrêtaient toute excitation et tout appui extérieurs.

Tant que l'Archipel fut vénitien, Venise disposa des ports et des plaines : comme dans les bas-reliefs classiques de l'Orient et de l'Hellade primitive, le lion de saint Marc maintint sa griffe et sa dent sur le cou du taureau crétois. Mais le

jour où, dans l'Archipel, apparurent des flottes nouvelles, où les côtes d'Europe et d'Asie, puis la mer elle-même, appartinrent aux Turcs, le Royaume de Candie s'effondra : Venise garda seulement les forteresses côtières, la Canée jusqu'en 1645, Candie jusqu'en 1669, Grabousa, la Sude et Spinalonga jusqu'au début du XVIIIe siècle.

II

Les Crétois avaient appelé les Turcs ; ils les aidèrent contre les forteresses vénitiennes ; le fameux siège de Candie, qui dura vingt et un ans (1648-1669), eût été impossible sans l'amitié des indigènes. Mais les Vénitiens à peine chassés furent remplaçés par les nouveaux maîtres, qui ne changèrent absolument rien au système de gouvernement. Les plaines vénitiennes furent partagées entre les chefs turcs : des fiefs turcs, *timars* et *ziamets*, succédèrent aux *cavallerie* vénitiennes ; des *janissaires* et des *spahis* prirent les maisons et les biens des *pedites* et des *equites*.

Outre ses fonctionnaires et son armée, le conquérant établit en effet une aristocratie mili-

taire, à qui les voyageurs du XVIIIe siècle et les chansons populaires donnent le nom générique de *janissaires*, et dont la classe actuelle des *beys* et des *agas* est l'héritière directe. Janissaires autrefois, beys aujourd'hui, prétendaient et prétendent encore à la possession de l'île ; l'occupation turque ne devait servir, à leur gré, qu'à leur en faciliter l'exploitation, et le chrétien, serf-né, n'avait même pas droit à la vie.

Pendant cent cinquante ans, depuis la conquête jusqu'au début de ce siècle, la Crète ne fut pas au Sultan mais aux beys. Le Sultan était représenté par trois pachas à Candie, à Rhétimno et à la Canée. Il levait un certain nombre d'impôts et entretenait un certain nombre de garnisons. En son nom, les *cadis* rendaient une justice intermittente et sommaire. C'était surtout par ses bourreaux qu'il affirmait sa souveraineté. M. de Tournefort, envoyé en 1700 pour visiter la Grèce et l'Asie et pour y faire des observations tant sur l'histoire naturelle et la géographie que sur les mœurs, la religion et le commerce des peuples, savait quel prix le Grand Roi mettait à l'exécution d'une prompte et efficace justice ; il crut bon de signaler quelques procédés des juges candiotes[1] :

1. *Voyage du Levant*, I, p. 110.

Pour empaler un malheureux, on le fait coucher ventre à terre, après lui avoir lié les mains derrière le dos. On lui endosse le bât d'un âne, sur lequel s'assoyent deux valets du bourreau, afin de le bien assujettir, tandis qu'un autre lui cogne le visage contre terre avec les deux mains. Un quatrième officier lui fend le derrière de la culotte avec des ciseaux et lui enfonce le pal dans le fondement. Ce pal est une broche de bois, qu'il fait avancer avec les mains autant qu'il peut. Après cela, un autre estaffier chasse cette broche avec un maillet jusques à ce qu'elle sorte par la poitrine. Enfin on plante le pal tout droit et, si ces malheureux vivent encore, les Turcs les plus zélés pour l'État s'approchent d'eux pour leur chanter pouille...

La *ganche* est une espèce d'estrapade, dressée ordinairement à la porte des villes. Le bourreau élève les condamnés par le moyen d'une poulie, et, lâchant ensuite la corde, il les laisse retomber sur des crochets de fer où les malheureux demeurent accrochés tantôt par la poitrine, tantôt par les aisselles, ou par quelque autre partie de leur corps. On les laisse mourir en cet état : quelques-uns vivent encore deux ou trois jours ; il y en a qui demandent à fumer, tandis que leurs camarades crient comme des enragés.

La loi du Sultan ne dépassait guère les remparts des villes : les *ganches*, dressées à la porte, marquaient les bornes de sa souveraineté. A l'intérieur, le janissaire était roi : les pachas turcs, continuant la politique des ducs vénitiens, le laissaient traiter à sa guise les biens et les personnes. Mais l'exploitation musulmane présentait

quelques différences avec l'exploitation vénitienne.

Le Vénitien, marin et commerçant, accaparait sans doute la plus grande part dans les bénéfices du travail commun, mais du moins il prenait aussi sa part dans le travail. Sans être un administrateur louable, il savait ménager la poule aux œufs d'or, développer ou entretenir les ressources et les moyens de communication — tous les ponts qui subsistent dans l'île sont vénitiens, — exporter les denrées et assurer au paysan crétois des débouchés pour son huile et ses vins. Mais « que dire d'un pays habité par des Turcs ? presque toute leur vie se passe dans l'oisiveté : manger du riz, boire de l'eau, fumer, prendre du café, voilà la vie du musulman[1] ».

Mangeurs et gâcheurs, les janissaires toujours oisifs ne se contentaient pas des redevances levées en leur nom par leurs *soubachis* (intendants). Ils se transportaient de village en village et, comme les troupeaux de moutons rongeant jusqu'aux racines du pacage, ils ne laissaient rien derrière eux : capital et revenus, produits et moyens de production, hommes et bêtes, chaque année, la tournée des janissaires amenait une ruine complète. Il faut lire les récits des

1. Tournefort, I, p. 21.

voyageurs du XVIIIe siècle, Tournefort, Pococke, Savary, de Tott, Olivier, etc., pour mesurer l'amas de rancunes, accumulées dans le cœur des chrétiens de l'île, et soigneusement transmises de générations en générations par les chansons populaires.

Sous l'égide de leurs privilèges, les Grecs des autres îles, assurés de pouvoir jouir jusqu'à un certain point du fruit de leurs travaux, cultivent en général leurs champs ou se livrent à quelque industrie avec assez d'ardeur et d'intelligence. Mais en Crète, exposés sans cesse à se voir enlever leurs récoltes par l'aga, à se voir dépouillés par le pacha, bâtonnés et volés par chaque janissaire, ils ne sont jamais portés à arracher de la terre un produit qui passerait entre les mains de ceux qu'ils ont tant de raison de haïr... L'olivier périt. La vigne disparaît. Les terres sont emportées par les pluies sans que ces malheureux Grecs, découragés, songent à réparer les dommages. Il n'y a que le besoin pressant de vivre et d'acquitter les impôts, qui puisse les porter à recueillir les olives, ensemencer leurs terres et donner leurs soins à quelques abeilles. L'industrie est presque nulle dans les villages grecs soumis aux agas. On y fait quelques étoffes grossières et les instruments peu compliqués du labourage. Les femmes n'y sont presque jamais occupées qu'à raccommoder les vieux haillons qu'elles et leurs maris portent tant qu'ils peuvent... Leur habit neuf leur serait enlevé par le *soubachi* ou par quelqu'autre Turc et les exposerait à des outrages... Les Turcs ne sont venus s'établir ici que pour y consommer, sans peine et sans souci, les

subsistances que d'autres retirent de la terre ou se procurent au dehors par leur industrie[1]...

Bien repu et tout en fumant son chibouk, le janissaire avait encore besoin de distractions : c'était aux dépens des églises, des jeunes garçons et des femmes, que d'ordinaire il les prenait. Un de ses passe-temps favoris était de ramener les renégats dans les églises et de parodier les cérémonies du culte chrétien, au milieu des femmes de l'endroit préalablement dévêtues et obligées à toutes les soumissions. Essayer la portée de son fusil et son adresse sur un groupe de paysans qui passent au flanc du coteau, jeter le chrétien en bas de sa monture, forcer de nuit les portes des maisons et prendre la place du mari expulsé, les récits des voyageurs et les rapports consulaires affirment que c'étaient là les moindres divertissements de ce joyeux seigneur.

Toutes les chansons crétoises parlent de la fiancée amenée devant le maître, dansant pour lui plaire et lui demandant la permission d'épouser son amoureux ; mais toujours le janissaire, un peu chaud de vin, prend la femme et la tête du fiancé. En certains districts, il devint presque de règle que les femmes appartinssent d'abord, quelques années durant, au bey ou à l'aga, avant

1. Olivier, *Voyage dans l'Empire othoman*, II, pp. 359-362.

d'avoir la liberté d'épouser leur chrétien. Cette union temporaire était même régularisée par un certain nombre de cérémonies légales, et tous les voyageurs du XVIIIe siècle nous parlent de ces « mariages au capin », comme admis et passés dans les mœurs [1].

A la dissolution de ce « mariage au capin », les enfants restaient au père, et ce fut par une série de ces mariages, simultanés ou successifs, que le janissaire composa son harem et sa famille, — d'où une seconde différence, et plus importante encore, entre l'occupation turque et l'occupation vénitienne.

Le maître vénitien, tout en satisfaisant les caprices de son tempérament méridional, restait Latin au milieu des sujets crétois, de race et de langue étrangères. Le maître turc, dès la première génération, eut des enfants crétois, Grecs de langue et de race. Les janissaires de la seconde génération ne savaient déjà plus un mot de turc et, depuis un siècle et demi, l'île tout entière ne parle que grec. Entre les maîtres et les sujets, il n'y eut plus une différence de race, mais de religion : musulman, on exploitait; chrétien, on était exploité. La conséquence fut que, pour rendre l'exploitation moins dure, les

1. Olivier, II, p. 302.

paysans chrétiens se convertirent à l'Islam partout où la main du janissaire pouvait facilement les atteindre. Car les villages musulmans « sont, comme ceux des chrétiens, soumis à la police de l'aga, et les propriétés paient de même. Mais ils sont exempts des corvées, et l'aga serait bientôt puni si tous les habitants portaient à la fois leurs plaintes au pacha ou à la Porte, contre quelque injustice trop révoltante[1]. »

Les plaines se firent donc musulmanes. Une carte religieuse de la Crète, encore aujourd'hui, dessinerait en deux teintes le relief du sol, la teinte musulmane occupant le pays plat, débordant un peu les remparts des forteresses côtières et suivant, entre les massifs, les grandes routes de communication; la teinte chrétienne couvrant les trois montagnes de ses trois grandes taches isolées et ne touchant la mer que par les côtes de Sphakia et de Mirabello[2].

On eut ainsi une double Crète, celle des musulmans dans le bas pays, celle des chrétiens au flanc et au sommet des monts. Le Turc régnait théoriquement sur l'une et sur l'autre. Mais, s'il avait abandonné aux agas et aux beys la Crète musulmane, il avait aussi commis la faute de donner des chefs à la Crète chrétienne. Avec sa

1. Olivier, II, p. 305.
2. Cf. *Annales de Géographie*, t. VI, pl. VIII.

tolérance méprisante, il avait laissé les Crétois rétablir leur hiérarchie religieuse; il les avait même incités à demander des évêques au Patriarche de Constantinople. Dès lors, rattachée au reste de l'hellénisme, toujours soutenue dans sa foi et dans sa résistance, la Crète chrétienne vécut dans l'attente du sauveur promis. Au temps de Tournefort déjà, les Crétois « se flattent que le grand duc de Moscovie les tirera quelque jour de la misère où ils sont et qu'il détruira l'Empire des Turcs[1] » (1700).

*
* *

Pendant tout le XVIIIe siècle, les missionnaires du mont Athos entretinrent cette espérance. Les chrétiens ne demandaient qu'une occasion de révolte. Outre que, limités dans leurs caprices par la conversion ou par la ruine des plaines, les beys poussaient de jour en jour leur exploitation vers la montagne, la tranquillité chrétienne n'était plus entretenue par les prudentes saignées, que Venise pratiquait autrefois, ni par l'exportation au dehors des chercheurs d'aventures. Depuis que le métier des armes était réservé aux seuls musulmans, l'archer de Crète

1. *Voyage du Levant*, I, p. 116.

ne trouvait plus en dehors de son île un but à son adresse, et les têtes chaudes n'allaient plus jeter leurs folles envies aux brises rafraîchissantes de l'Archipel : l'exubérance crétoise bouillonnait à l'étroit dans ses plaines closes...

Un mot de la Russie suffit, en 1770, pour soulever la première révolte : jusqu'à nos jours, un mot de la Russie suffira, tous les dix ans, pour soulever une révolte nouvelle. Sauf la dernière, où Saint-Pétersbourg semble n'avoir pas mis la main, toutes les insurrections crétoises furent des œuvres russes. La Crète, sans doute, était toujours prête : n'ayant rien à perdre, elle avait toujours l'âme ouverte aux espoirs d'un sort meilleur. Mais surtout elle était sensible aux promesses de gain immédiat, et les Russes habituèrent ce peuple, chefs et soldats, à faire de l'insurrection un métier tout à la fois honorable et productif.

« Regarde Hadji-Mikhalis, le chef de tous les capitaines, l'*archistratège* d'aujourd'hui, me disait l'autre soir un vieux mendiant des quais. Nous sommes du même âge et du même village. En 1855, il n'était pas plus riche que moi : il ne possédait rien ; mais il était grand et beau et plus fort que dix autres ensemble, et tout le monde l'admirait. En 1858, le tsar lui fit dire de se révolter, et il tua dix Turcs, qui chan-

taient à l'ombre, devant un café. L'insurrection fut vaincue, mais le tsar donna à Hadji-Mikhalis beaucoup d'argent ; il se bâtit une maison et acheta plus de cent moutons. En 1866, le tsar lui fit dire de se révolter encore : il tua encore dix Turcs avec son sabre et son pistolet, puis il fit la grande insurrection. Les Turcs furent encore victorieux. Mais le tsar le nomma général et, depuis ce temps, il lui donna tous les jours un napoléon d'or. » Ne voilà-t-il pas un homme heureux et une carrière enviable ? tuer des Turcs, conquérir la gloire et toucher chaque jour un napoléon d'or !

Il ne faudrait pas croire que le profit fût seulement pour les chefs et pour leurs guerriers, ni que la Russie abusât le peuple en payant les meneurs. Chaque insurrection, même vaincue, fut une source de bénéfices pour toute la Crète orthodoxe : les souffrances et les peines de tous profitèrent à tous. L'insurrection de 1770 n'eut pour résultat apparent que l'abandon des Crétois par les agents russes et les représailles de l'armée turque. En réalité, elle mit fin aux progrès de l'Islam et commença la renaissance orthodoxe dans l'île.

Vers 1760, on comptait environ 200 ou 220 000 musulmans, pour 60 000 chrétiens à peine. Depuis la conquête, chaque année avait

été marquée par l'apostasie de villages ou de cantons entiers : prêtres en tête, ils descendaient à Candie prendre le turban, afin d'avoir la vie quotidienne assurée contre les fantaisies de l'aga, ou le droit de se marier à leur guise, ou la possibilité de sauvegarder la virginité de leurs filles et la licence de profiter des filles et des femmes d'autrui, afin d'avoir aussi le pacha moins hostile, la dîme et la corvée moins lourdes et un semblant de justice au tribunal du *cadi*, afin d'avoir surtout le droit de porter les armes en tout temps et en tous lieux, et de vider leurs querelles, de satisfaire leurs vendettas et leurs rancunes à la mode des ancêtres.

Au train dont allaient les conversions volontaires ou forcées, — car les janissaires faisaient aussi une rafle annuelle d'enfants chrétiens, qu'ils vendaient comme esclaves au dehors ou qui, circoncis de force, allaient servir le padischah dans les casernes de la côte, — la Crète tout entière, avant une génération encore, eût été musulmane. La montagne était entamée. La vallée de Kandanos, au sein des Monts Blancs, le district d'Abadia, entre l'Ida et le Kédros, les étroites vallées de Sitia à Hiérapétra apostasiaient et sont, depuis lors, restées à l'Islam... Après un siècle, la proportion en Crète est exactement renversée au profit des chrétiens : l'île compte

aujourd'hui soixante-cinq mille musulmans à peine et deux cent vingt mille chrétiens pour le moins.

Ce fut certainement l'apparition du drapeau russe dans l'Archipel et la victoire de Tchesmé qui arrêtèrent les défections. Elles mirent au cœur des chrétiens ce mépris de leur maître et cette confiance dans le triomphe final, qui ne les ont jamais abandonnées depuis. Les relations avec la Russie s'établirent. Les chrétiens, surtout les Sphakiotes, apprirent le chemin du grand marché d'Odessa ; ils y portèrent leurs vins et leur huile ; ils y firent fortune ; ils y apprirent de quelle façon le musulman reculait partout devant le christianisme réveillé (1770–1790).

L'insurrection de 1770 eut un autre résultat. Pour la réprimer, le pacha de Candie avait levé en masse toute la féodalité musulmane. « Les janissaires, toujours prêts à combattre quand ils se persuadent qu'il y a des chrétiens à tuer, des villes à piller, des garçons et des filles à violer, des esclaves de tout âge et de tout sexe à vendre, furent bientôt réunis. Militaires et cultivateurs, marchands et ouvriers, tous voulurent prendre part à cette expédition. Mais surpris d'une résistance à laquelle ils ne s'attendaient pas, effrayés des approches du froid et fatigués d'une guerre pénible, ils demandèrent hautement à rentrer

chez eux. Les Sphakiotes, de leur côté, se trouvaient réduits à la dernière extrémité, de sorte qu'ils accueillirent les propositions qui leur furent faites et consentirent à payer tribut[1]. »

Cette campagne, qui avait tant coûté aux janissaires, ne rapportait en fin de compte qu'au pacha. Les janissaires n'avaient jamais été des sujets très souples; mais, dès lors, ils affichèrent à l'égard du Turc un mépris et une insubordination qui, pendant quarante ans, les mirent en guerre presque ouverte contre la Porte ou contre ses officiers. Déposant et renvoyant les pachas qui n'avaient pas su leur plaire, exigeant une solde plus régulière et plus forte, envahissant biens de l'État, *vacoufs* (terres sacrées) des mosquées et fondations pieuses, les beys et les agas entendaient rester les seuls maîtres de l'île et ne recevoir de Constantinople que de l'argent.

Contre les pachas, ils s'appuyèrent sur les chrétiens, dont ils ménagèrent la neutralité ou même l'alliance, et dont le sort, de ce chef, s'améliora soudain : les loups se battant entre eux, le troupeau profita et s'accrut. En 1813, le pacha Hadji-Osman attira à la Canée les plus remuants des agas et des beys et, s'étant assuré d'eux, les fit décapiter vingt par vingt, chaque

1. Olivier, II, p. 35.

soir, pendant deux mois, au son du canon et des cymbales. Pour cette besogne, il avait dû recourir, lui aussi, aux services des chrétiens, la Porte n'ayant pas dans l'île d'autre force publique que les bandes des janissaires. De victime, le chrétien devenait bourreau, et le couteau changea de main. De 1800 à 1821, ce fut une alternative ininterrompue, janissaires chassant les pachas, pachas massacrant ou assassinant les janissaires, et il faudrait citer tout au long les rapports de nos consuls, pour montrer ce que ces jeux du sabre coûtèrent de vies musulmanes[1]. Ils duraient encore quand éclata l'insurrection de 1821.

*
* *

Comme celle de 1770, la grande insurrection de 1821 fut écrasée et sembla n'avoir rapporté à la Crète que les pires désastres d'abord, massacres, incendies, pendaisons, etc., — la population de l'île tomba à moins de cent trente mille âmes, — et, ensuite, vingt ans de dure servitude sous les fonctionnaires du vice-roi d'Égypte. Car le Turc désarmé, sans flotte, incapable de tenir tête à ses sujets révoltés, dut faire appel à son vassal Méhémet-Ali et lui donner le

1. Voyez dans Pashley, *Travels in Creta*, II, p. 182 et suiv.

pachalick de Candie. La flotte et l'armée égyptiennes vinrent à bout des Crétois. Méhémet-Ali confia l'île à ses fidèles Albanais.

Depuis le gouverneur, Moustapha-Pacha, jusqu'au dernier gendarme, toute la force publique fut albanaise; les garnisons égyptiennes tenaient les grandes villes; de petits postes d'Albanais furent disséminés sur toute la surface du territoire, dans les villages, aux défilés, aux embarcadères. Accroupi sur la haute estrade de bois ou sous la paillotte, qui lui servait de guette, l'Albanais maintint l'ordre à sa façon, à coups de fusil et de cravache. Il fut, comme toujours et partout, cupide, fantasque, brutal; mais, à demi discipliné sous la verge de Méhémet-Ali, il s'abstenait de pillage et de trop grosses violences; surtout, il restait en dehors des querelles locales et, frappant tout le monde à l'occasion, il ne soutenait par système ni le chrétien ni le musulman.

Le gouverneur Moustapha-Pacha appliquait dans le gouvernement les idées de Méhémet-Ali : il voulait faire de la Crète un autre coin d'Égypte, où tous les droits, tous les pouvoirs, tous les biens passant aux mains du maître, les sujets de toute race et de tout rang n'étaient plus que des fermiers taillables et corvéables. A l'égard des deux croyances, il affectait la plus grande impar-

tialité : le fanatisme religieux n'a jamais été le fait de ses congénères. Chrétiens et musulmans furent mis dans les mêmes conditions de demi-servage : la vie, l'honneur et la propriété des chrétiens furent protégés contre les avanies des beys ; le pouvoir de ceux-ci fut anéanti ; ceux d'entre eux qui essayèrent de résister furent pendus ; ceux qui ne voulurent pas se plier à la loi albanaise durent s'exiler à Constantinople ou en Anatolie : le chrétien ne travailla plus que pour lui-même et pour le vice-roi.

L'insurrection de 1821, avec tous ses désastres apparents, fut donc pour la Crète orthodoxe d'un immense profit. « Dans l'état où se trouvait l'île avant la guerre de l'indépendance, il suffisait d'être musulman pour mettre en réquisition les biens, la fortune et même la vie des Grecs ; aujourd'hui, il n'en est plus de même et le raïa exige un salaire en échange du labeur qu'on lui demande : sa propriété et sa personne sont inviolables[1] (1840). » La tyrannie égyptienne avait balayé pour toujours la tyrannie des beys : l'Albanais supprimait le janissaire. L'Europe, en 1840, supprima l'Albanais avec la tyrannie égyptienne et rendit la Crète au Sultan.

Les beys accueillirent le pacha turc comme

1. L. Lacroix, *Iles de la Grèce*, p. 588.

un sauveur. Ils sentaient bien que les beaux jours d'autrefois étaient à jamais finis. Ils savaient que l'Europe avait stipulé pour la Crète une administration « sage et modérée ». Mais, faute de mieux, ils se contentèrent de l'exploitation légale que cette administration installait à leur profit. Leur rôle n'en fut pas modifié; seul, le costume fut changé. Les agas et les beys redevinrent ces mangeurs du peuple, dont parlaient les voyageurs du XVIIIe siècle : exploitant le musulman par le fanatisme religieux et le tenant par les gens des mosquées, ils exploitèrent le chrétien par tous les moyens légaux ; l'organisation civile, militaire, judiciaire, financière, douanière et commerciale ne fut entre leurs mains qu'un pressoir à rançons.

Le pacha, dont ils formaient le conseil, leur fit une part dans le gouvernement, c'est-à-dire une part dans les sommes extorquées, les pourboires, les cadeaux plus ou moins volontaires, bref les *bakchichs*, qui sont toute la raison d'être d'un pacha turc. Le *defterdar* (trésorier) leur afferma la dîme et leur donna la force publique pour extorquer du paysan le double ou le triple de la redevance fixée. Il leur donna aussi l'entreprise des routes et la libre disposition des corvées : comme dans le reste de l'Empire, on ne fit pas en Crète un kilomètre de

route; mais pendant un demi-siècle, chaque année, quelquefois chaque semestre, le paysan dut se racheter de la corvée ou travailler au profit du concessionnaire... Le *cadi* vendit aux beys la justice ou leur fit des revenus, en acceptant leurs faux témoignages, en validant toutes leurs revendications de dettes et de propriétés. Le douanier leur assura le monopole du commerce, en leur facilitant les affaires, en entravant celles de leurs concurrents chrétiens. Et, pour asseoir leur domination, pour leur prêter main-forte, le soldat, le gendarme, les couvrit de ses armes et de son uniforme.

C'est contre cette exploitation légale que, depuis un demi-siècle, la Crète proteste et se révolte. Les Crétois ont une mauvaise réputation parmi nous, parce que, fatigués de la politique et des politiciens, nous nous figurons la Crète comme une terre ne vivant que de politique et ne faisant que des réunions, des complots et des révolutions politiques. Mais nous nous trompons : la question crétoise n'est pas une simple discussion politique. La Crète, chrétienne et musulmane, veut être débarrassée d'une caste d'exploiteurs; c'est parce que son gouvernement turc a lié partie avec les exploiteurs que la Crète veut changer de gouvernement. Comme presque toujours, l'insurrection politique,

dans la forme, tend à un redressement social.

En 1858, en 1866, en 1878, chaque insurrection, fomentée par la Russie pour le besoin de ses autres affaires et combattue par l'Europe, est encore vaincue en apparence. En réalité, chacune de ces révoltes marque une étape vers l'émancipation.

En 1858, le *vali* concussionnaire, sur la plainte des chrétiens, est remplacé; des commissaires impériaux promettent l'application loyale du *Hatt-Humayoum*, cette charte concédée aux raïas de l'Empire après la guerre de Crimée; la corvée est abolie; les communautés organisées sont chargées de la répartition des dîmes; les changements de religion sont déclarés libres; des villages entiers, qui au siècle dernier avaient pris le turban mais qui, baptisés en même temps que circoncis, étaient restés chrétiens en secret, rouvrent leurs églises; les montagnards commencent à descendre vers les plaines où ils achètent du gouvernement et des beys les propriétés en jachère.

En 1868, le *Règlement Organique*[1] supprime l'une des plus lourdes inégalités : « les habitants chrétiens de la Crète seront exemptés de la contribution pour le rachat du service militaire,

1. Voir *Livre jaune*, 1897, p. 1 et suiv.

aussi longtemps que la population musulmane sera exempte de ce service »; il promet aux chrétiens une part dans les offices et les conseils du gouvernement, établit le grec comme langue officielle avec le turc, et, réforme capitale, coup mortel au pouvoir des beys, déclare que « les tribunaux du chef-lieu et des arrondissements mixtes seront composés de membres chrétiens et musulmans élus par la population ».

Enfin, en 1878, le *Pacte de Khalépa* donne aux chrétiens une part effective aux offices et leur assure la haute surveillance sur tous les actes du gouverneur, grâce à l'Assemblée qui se réunira tous les deux ans pour voter le budget et les lois jugées nécessaires.

III

Le Pacte de Khalépa ruinait jusqu'à leurs derniers vestiges les privilèges des beys. Ceux-ci ne pouvaient plus compter sur l'exploitation du voisin; il leur fallait se résigner au travail ou à l'exil. Mais, avant de partir ou de déchoir, ils étaient désireux de lutter encore et, profitant de leur influence mourante, ils se firent en nombre élire à l'Assemblée. Ils y lièrent parti avec ceux des chrétiens qui, profitant aussi du pouvoir turc, voyaient sans enthousiasme le contrôle du peuple dans les affaires, et la diminution de l'autorité centrale.

L'Assemblée crétoise se divisa donc en deux camps, non d'après la religion, comme on aurait

pu croire, mais d'après le genre de vie : ceux qui vivaient de leur travail, et ceux qui voulaient vivre du travail des autres; ceux-là partisans d'une liberté toujours plus grande et d'un contrôle de l'Assemblée toujours plus étendu ; ceux-ci défenseurs de l'ordre et de l'État. A la mode européenne, ils s'appelèrent libéraux et conservateurs. Les libéraux avaient la majorité. Le chef de l'exécutif, le vali nommé pour cinq ans, gouverna avec les libéraux, et, de 1880 à 1886, tout en Crète fonctionna régulièrement sous Photiadès-Pacha. Mais ses successeurs n'eurent pas son habileté ; ils furent contrecarrés par les intrigues des consuls étrangers, surtout des consuls de France et d'Angleterre, qui satisfaisaient leur haine d'alors et leurs rivalités sur le dos du *vali;* ils furent surtout usés par la lutte secrète contre la Porte et par la politique naissante d'Abd-ul-Hamid.

Le pacte de Khalépa, s'il était conforme aux intérêts des Crétois, était certainement conforme aussi à l'intérêt de la Turquie. La Crète, depuis un siècle, avait été un gouffre pour l'armée et les finances turques. Un budget crétois bien équilibré et les garnisons diminuées ou même rappelées pouvaient soulager notablement les dépenses de la Porte : l'exemple de Samos, qui ne coûte plus un sou et plus un homme, est là

pour démontrer que le contrôle de l'Assemblée crétoise pouvait conduire à ce résultat.

Mais Abd-ul-Hamid commençait à poursuivre sa politique khalifale ; les intérêts de la Turquie le préoccupaient beaucoup moins que les intérêts des beys et des notables musulmans de Crète. Leurs plaintes continuelles arrivaient à Yildiz-Kiosk, par les gens des mosquées, par les saints hommes de l'Islam, par les émissaires secrets qui vont et viennent du Palais à toutes les provinces de l'Empire. Les conservateurs crétois se plaignaient bien haut d'être exclus des fonctions publiques par les libéraux détenteurs du pouvoir. Sous main, les beys prévenaient le khalife que leur situation devenait de jour en jour intenable, leur pauvreté plus grande, leur influence moindre. Ils annonçaient leur retraite prochaine, et l'abandon où ils laisseraient le peuple musulman, et les conversions immédiates qui suivraient leur départ ; car, les beys disparus, il ne faut pas douter que le mouvement de 1858 ne reprenne aussitôt et que le paysan crétois ne revienne au christianisme avec la même hâte et le même ensemble que ses pères sont allés à l'Islam sous les Arabes, revenus à l'orthodoxie sous les Byzantins et retournés à l'Islam sous le fouet des janissaires.

Abd-ul-Hamid, pour sauver les beys et l'Islam

de Crète, travailla à ruiner le Pacte de Khalépa. Le gouvernement de Photiadès-Pacha, ayant duré six ans, était d'un mauvais exemple : les Crétois et l'Europe s'en prévalaient pour vanter le nouveau régime. De 1886 à 1889, Abd-ul-Hamid usa quatre valis. Il entretint les malaises et les rivalités par l'intermédiaire du commandant des troupes et du colonel des gendarmes qu'il avait à sa nomination. Il empêcha de régulariser le budget, afin que le déficit rendît impossible tout gouvernement régulier et que la Crète fût obligée de recourir au trésor impérial. Il laissa prendre, par les financiers européens, des revenus de l'île auxquels ils n'avaient aucun droit.

En 1889, profitant des troubles soulevés par les conservateurs, de l'indifférence de l'Europe et des bons offices de la Grèce dupée, il envoya de nouvelles troupes dans l'île, la fit occuper tout entière et la fit semer de blockhaus jusqu'au fond des hautes plaines. Puis, de sa propre autorité, il cassa le Pacte de Khalépa, ce pacte bilatéral conclu entre les Crétois et lui, sous la médiation et avec la garantie des puissances ; à la place, il promulgua le firman du 26 octobre 1889, que l'on trouvera à la page 9 du *Livre jaune;* le gouvernement français classe ce firman parmi les textes organiques et semble lui recon-

naître la même valeur qu'au Règlement de 1868, suggéré par les puissances, ou qu'au Pacte de 1878, imposé par elles.

Le pouvoir absolu du gouverneur fut restauré et s'appuya sur les beys à qui l'on rendit les offices et à qui l'on assura des revenus[1]; entre leurs mains, on mit aussi les élections et les tribunaux, en excluant du vote toutes les personnes « qui n'auraient pas de propriétés[2] », en opérant une nouvelle répartition des sièges et en réformant les tribunaux élus. Les beys reprirent leur exploitation légale, et, de 1890 à 1895, eurent cinq bonnes années.

Mais bientôt ils rencontrèrent des difficultés moins par la révolte des Crétois que par la faute des gouverneurs turcs. Les Crétois, sans doute, protestaient contre le nouvel état de choses et refusaient d'élire une Assemblée d'après les règles posées par le nouveau firman. Mais ils sentaient l'indifférence de toute l'Europe et surtout de la Russie, qui, depuis 1890, se faisait la protectrice du Sultan. Or les Crétois ont toujours ouvertement déclaré qu'à eux seuls ils ne pouvaient rien et ils ne sont jamais entrés en guerre sans

1. Art. 2. — Dans le choix des employés, on préférera ceux qui possèdent le turc et, comme les traitements ont été diminués à un point sans rapport avec l'importance des fonctions, on devra s'occuper de l'augmentation des émoluments.

2. Art. 5.

la promesse ou l'espoir d'un appui étranger. Ils protestaient donc mais ne s'insurgeaient pas, et, des garnisons turques occupant encore les blockhans, il fallait bien obéir aux règlements promulgués par le bon plaisir des valis.

Le vali régnait en maître absolu. Chaque année, il proclamait les élections, mais ne convoquait pas l'Assemblée. Il ne cherchait, d'ailleurs, qu'à se maintenir lui-même en maintenant une apparente tranquillité. Pendant six ans, le gouvernement de Crète servit de tremplin aux valis successifs pour sauter au ministère ou même au grand vizirat. Djevad-Pacha, Mahmoud-Djelalledin, Turkan-Pacha ont tous passé au *konak* de la Canée. Leur politique à tous fut sensiblement la même : se défendre contre les intrigues locales, se prémunir contre les dénonciations à Constantinople, se concilier le bon vouloir ou, du moins, l'indifférence tolérante de l'Europe, ces trois conditions de leur maintien actuel et de leur grandeur future dirigeaient tous leurs actes.

En pratique, tout se résuma dans leur désir de n'avoir pas d'affaires, dans leur habitude de laisser chacun user et abuser de tout, en pleine licence, sous le couvert du despotisme : obligés de satisfaire les exigences des beys, afin d'avoir des avocats auprès du Maître, ils devaient ne

pas pousser les chrétiens aux extrêmes, afin que l'Europe ne fût pas obligée d'intervenir ; flattant les consuls d'une part, les gens des mosquées de l'autre, ils ne poursuivaient, au fond et par tous les moyens, que leur fortune personnelle ; quelques-uns d'entre eux furent célèbres par leurs « mangeries », et Mahmoud-Djelalledin passe, encore aujourd'hui, pour le plus grand « mangeur » de l'Empire.

***

A ce régime, la Crète tomba dans une anarchie complète : dès 1894, le vali avouait l'impossibilité de pousser l'expérience plus avant. Les impôts ne rentraient plus. Les nouvelles d'Arménie commençaient à relever les espoirs des Crétois. On disait que l'Angleterre ne laisserait pas les choses aller plus loin. Au début de 1895, l'agitation commença pour revendiquer le retour d'un état légal et la convocation de l'Assemblée. L'Europe, qui ne voulait pas d'affaires en Orient, intervint alors et força le Sultan à nommer un vali chrétien. Aussitôt les beys entrèrent en campagne contre cet envoyé de l'Europe :

18 août 1895.

Les musulmans paraissent désireux de montrer qu'ils ne peuvent s'accommoder d'un gouverneur chrétien

et qu'ils ont l'intention de lui rendre la vie pénible.

Chez les Crétois toute démonstration de mécontentement est toujours appuyée par une série d'attentats contre les personnes : en quelques jours, quatre chrétiens étaient tués dans la province de Sélino, tandis qu'un autre chrétien était assassiné aux portes mêmes de la Canée. Il résulte des informations qui ont été recueillies à Sélino que ces assassinats, aussi bien que celui commis près de notre ville, ont été ordonnés par le *Comité musulman de la Canée*, et, détail singulier, l'ordre aurait été porté par un sergent musulman de la gendarmerie et exécuté aussitôt par ses deux fils. On peut donc conclure que les musulmans sont décidés à déclarer la guerre au gouverneur général chrétien.

L'anxiété est grande parmi les chrétiens, qui s'attendent à de nouveaux crimes. Peut-être la Porte aussi bien que les musulmans crétois veulent-ils prouver qu'un chrétien ne peut réussir comme gouverneur dans toute province où se trouvent des musulmans. C'est une arrière-pensée que l'on prête ici couramment à la Porte : elle voudrait éviter, par l'exemple de ce qui se passe en Crète, l'envoi d'un vali chrétien en Arménie. Mais c'est également la raison qui a déterminé jusqu'à présent la population chrétienne à enrayer toutes les tentatives de désordres. Il est certain, toutefois, que, si la Porte et les musulmans crétois voulaient continuer ce jeu dangereux, la patience des chrétiens pourrait se lasser.

4 septembre 1895.

On signale de nouveaux meurtres de chrétiens par des musulmans. La population chrétienne croit à un

complot organisé pour obtenir le rappel de Carathéodory-Pacha et son remplacement par un vali musulman.

18 septembre 1895.

Encouragés par l'impunité complète qui leur est accordée, les musulmans se livrent à toutes sortes d'agressions contre les chrétiens, et, sans l'arrivée inespérée d'un croiseur russe, nous n'eussions pas échappé, ces jours derniers, au triste spectacle de désordres sérieux à la Canée et à Rhétimno. C'est, en effet, autour de ces deux villes que les musulmans ont multiplié leurs attaques, tandis que leurs coreligionnaires de Candie étaient maintenus par la main ferme du gouverneur Hassan-Pacha.

A la Canée, dans la journée de vendredi, des musulmans armés de couteaux poursuivaient en plein midi, et presque sous les fenêtres du consulat d'Autriche, un chrétien qui ne dut son salut qu'à la rapidité de sa fuite. Une heure après, ils poignardaient un autre chrétien qui passait sur la route de la Sude. Vers le tard, un prêtre du village de Tchikalaria aperçut deux musulmans armés qui se tenaienten embuscade près de la route. Il avertit les chrétiens, qui prirent les armes, cernèrent les malfaiteurs et s'en emparèrent. Pendant la nuit, les musulmans cherchèrent à délivrer les prisonniers, qui avaient été remis à la gendarmerie[1].

Cette lutte des beys contre l'Europe dura toute l'année 1896. Les beys recevaient les encouragements et les subsides de Constantinople. « Leur

1. *Livre jaune*, p. 20, 23.

attitude, écrit le consul de France le 14 janvier 1897, me confirme de plus en plus dans l'idée qu'ils obéissent à un mot d'ordre envoyé de Constantinople. » L'ancien vali de Crète, le grand voleur Mahmoud Djelalledin, dont la confiance du Sultan avait fait un ministre, fut le véritable instigateur de tous les troubles : consuls et ambassades de toutes les nations sont unanimes à ce sujet[1].

Les beys étaient soutenus matériellement par les officiers des troupes, par le général Saadeddin-Pacha, qui fut le principal instrument de Mahmoud[2], par les gens des mosquées et par la population musulmane, que, de gré ou de force, ils enrôlèrent à leur service : ils la tirèrent de ses villages par l'intimidation, par les menaces, par les fausses nouvelles d'une insurrection chrétienne et de massacres imminents, et ils l'amenèrent dans les villes où, dénuée de tout, elle fut à leur solde et à leur merci.

L'Europe avait pour elle les chrétiens qui, dociles jusqu'au bout, se prêtèrent à toutes les expériences. Vali chrétien, vali musulman, Assemblée convoquée, retardée, rappelée, réunie, commissions européennes, séances de consuls, ils acceptèrent toutes les combinaisons et fermèrent

1. *Livre jaune*, pp. 13, 283.
2. *Livre jaune*, pp. 24, 293.

l'oreille aux excitations des meneurs grecs comme aux promesses du gouvernement anglais[1]. Tout se liguait pour les pousser à bout : « On ne peut se dissimuler que la Porte a fait tout ce qui dépendait d'elle pour augmenter le mécontentement et favoriser le développement de la propagande révolutionnaire... Tous les meurtres commis par les musulmans, toutes les violences, tous les actes arbitraires reprochés à la gendarmerie et aux fonctionnaires turcs, sont la conséquence d'un plan arrêté, qui a pour but d'exaspérer les chrétiens et de les pousser au désordre[2]... » Une bande insurrectionnelle, encouragée par les comités d'Athènes, tenait la campagne et poussait ainsi à l'insurrection. Mais les chrétiens restèrent dociles aux conseils de l'Europe.

Un voyageur français, Olivier, écrivait il y a un siècle : « Personne n'ignore qu'on a quelquefois proposé d'en venir à une mesure générale et de se défaire en un jour de tous les Grecs de l'empire... On aurait infailliblement recours, en Crète, à ce moyen atroce, si l'île était menacée par une puissance européenne[3]. » Vers le mois de février 1896, les beys annonçaient tout

1. Je donnerai les preuves de cette affirmation.
2. *Livre jaune*, p. 31.
3. *Voyage dans l'Empire othoman*, II. p. 363.

haut le massacre général[1]. Le jour du Baïram, le 24 mai, ils le tentèrent et, après avoir assassiné les deux cawas des consuls russe et grec, ils marchèrent sur le quartier chrétien de la Canée[2]. Mais ils furent reçus à coups de fusil par les chrétiens armés, et l'arrivée des vaisseaux européens arrêta pour quelque temps leur ardeur. Ils continuèrent du moins de brûler les villages chrétiens, et, en juin, les consuls prévoyaient de nouveaux désordres « avec l'entente des soldats et des musulmans indigènes[3] ».

A chaque concession imposée par l'Europe, les beys « télégraphiaient au Sultan que les privilèges accordés précédemment aux chrétiens ont causé la situation actuelle et demandaient l'établissement d'un gouvernement fort[4] ». Quand l'Europe eut bien déclaré son intention de passer outre et d'établir un gouvernement régulier, quand les commissions européennes eurent pendant trois mois discuté et établi les détails de la future organisation, le jour où les chrétiens allaient enfin recueillir le prix de leur sagesse, « des placards appelèrent les musulmans à la guerre sainte et les invitèrent à massacrer les

1. *Livre jaune*, p. 21.
2. *Livre jaune*, p. 50.
3. *Livre jaune*, pp. 70, 73.
4. *Livre jaune*, p. 50.

chrétiens »; des proclamations furent affichées aux portes des mosquées disant que « puisque les droits des musulmans sont méprisés par les puissances et que le Sultan lui-même abandonne ses enfants, il ne reste plus aux musulmans qu'à s'ensevelir sous les ruines de leur patrie[1] ».

Le 4 janvier 1897, on eut une nouvelle tentative de massacre à la Canée. Le 15 janvier, un mot d'ordre arrivait de Constantinople pour que chacun fût prêt à la besogne[2]. « Ce mouvement, écrit le consul de France, a été provoqué, à la suite d'incitations de certains personnages musulmans de Constantinople, par les beys crétois qui veulent recommencer à Candie la tentative avortée à la Canée[3] ». Le 5 février, le quartier chrétien de la Canée s'allume et les chrétiens dans toutes les grandes villes sont massacrés.

C'est alors seulement que l'insurrection chrétienne éclata et que, passant des paroles aux actes, l'Europe envoya ses flottes contre les chrétiens de Crète.

1. *Livre jaune*, pp. 276, 290.
2. *Livre jaune*, p. 321.
3. *Livre jaune*, p. 331.

LES DIPLOMATES

I

La Canée a deux faubourgs qui, sur le bord de la mer et de la plaine, s'étendent, vers l'Est, au pied des remparts, jusqu'aux pentes de l'Akrotiri.

Le premier n'est qu'un misérable village : huttes et tentes, clairsemées au milieu des terrains vagues, blotties au revers du fossé ou sur la pente du glacis, quelques-unes sans autre toit et sans autres murailles que les rochers et les encorbellements de la falaise, c'est à peine une station de civilisés, tout au plus une halte de nomades. Les gouverneurs turcs y ont établi, depuis un demi-siècle, les émigrants de la Tripolitaine que l'on connaît ici sous le nom de

Benghaziotes ou de *Calicouts*. La Crète, manquant de céréales, demande son pain à la côte africaine. Des nègres arabisés de Benghazi ont pris l'habitude d'apporter ici leur blé. Après la disparition du système égyptien, les beys crétois et, sollicité par eux, le gouvernement turc incitèrent une émigration de ces musulmans d'Afrique.

Il fallait combler les vides faits dans l'islam crétois par cinquante ans de guerres civiles. Les beys et la Porte, sentant leur pouvoir crouler par la base, voulaient l'étayer sur un nouvel appui musulman, plus solide que la fidélité douteuse des mahométans de Crète. Chaque automne, pendant plus de vingt ans, on vit arriver et se fixer ici des bandes de Benghaziotes. Après la guerre de Crimée et l'insurrection de 1858, la Porte essaya d'en débarquer vingt mille d'un seul coup. En 1873, Réouf-Pacha en apporta plusieurs milliers.

Dans la ville, sur le port, sur la route de la Sude, ces Benghaziotes ont peu à peu monopolisé les métiers de cochers, de bateliers, de bouchers et d'hommes de peine. Dans toutes les révolutions, dans toutes les querelles publiques et privées, dans toutes les machinations des beys, ils ont été les instruments dociles du pillage et du massacre, les ouvriers fanatiques du Sultan

et des gens des mosquées. Les chrétiens n'ont cessé de réclamer leur expulsion. Les consuls reconnaissent le bien fondé de cette demande : « Il serait juste, écrit le consul de France, d'interdire l'immigration des Benghaziotes, race farouche, pillarde et sanguinaire. Il serait sage d'expulser ceux qui ont commis des excès ou ne justifient pas de moyens d'existence[1]. »

Les amiraux, répétant le même conseil, voulaient ramener en Tripolitaine cette tribu de voleurs et de meurtriers. Mais, la Porte ayant protesté, l'Europe défendit aux amiraux d'accomplir cette œuvre de justice. Les beys ont aujourd'hui de nouvelles exigences. Ils viennent d'adresser un mémoire aux amiraux : les horribles massacres commis par les insurgés ont, disent-ils, décimé l'Islam crétois; l'infériorité numérique, où ces massacres vont mettre désormais le peuple musulman, est un danger pour l'Europe qui devrait amener dans l'île des mahométans étrangers, afin de rétablir l'équilibre.

L'autre faubourg de la Canée, sur le flanc de l'Akrotiri, est un village européen de maisons blanches, de cottages, de jardins, de terrasses et de verdures, le village de Khalépa, habité par les consuls et par les négociants étrangers. Bien des

1. *Livre jaune*, p. 136.

villes au Levant ont ainsi leur faubourg consulaire. Mais trop souvent ces réunions de diplomates ne sont qu'intrigues, rivalités personnelles, jeux de sacs et de ficelles. A Khalépa, règne l'amitié. On n'a pas ici un corps consulaire, mais une famille de consuls, dont l'agent d'Angleterre est le patriarche; les agents de France et d'Autriche sont ses gendres; dans cette famille exemplaire, l'autorité du patriarche n'a jamais été méconnue.

Les intérêts des gouvernements, et en particulier du gouvernement français, auraient peut-être gagné à un autre système. Il semble que cet état de choses a eu des résultats déplorables pour notre politique générale, et qu'il puisse en avoir de plus graves encore : dans les affaires orientales, une question de personnes est, trop souvent, le rouage central, qu'il faut, coûte que coûte, examiner si l'on veut comprendre le reste; en Crète, on a la question Biliotti.

Sir Alfred Biliotti, consul d'Angleterre à la Canée, n'est pas un Anglais de naissance, mais un levantin, d'extraction latine, catholique de religion et sujet ottoman. Fixé d'abord à Rhodes, où sa famille réside encore, il rendit d'obscurs, mais utiles services au gouvernement anglais par des récoltes d'inscriptions et de monuments antiques au profit du British Museum : on sait que,

pendant vingt ans et plus, les archéologues anglais ont exploité les îles et les côtes d'Anatolie. C'est comme prix de ces services que l'Angleterre lui confia le poste de la Canée.

Les Crétois prétendent qu'il le géra, dès le début, avec des sentiments et des procédés bien différents du philhellénisme de ses prédécesseurs. Ils l'accusent de n'avoir jamais déposé la haine ou, tout au moins, l'animosité que les catholiques levantins gardent toujours contre les orthodoxes, et qui leur fait préférer le musulman lui-même à ces schismatiques. Ils l'accusent encore de n'avoir jamais oublié que des services rendus par lui au Turc pourraient avoir leur réciproque dans des services rendus par le Turc à sa famille de Rhodes.

Dans cette dernière affaire crétoise, les musulmans et les chrétiens, comme aussi les autorités turques, ont toujours cru, à tort ou à raison, démêler une politique du consul anglais inclinant ou détournant la politique traditionnelle de l'Angleterre : le Livre Bleu lui-même signale cette opinion de tous les Crétois[1].

L'impopularité du consul anglais rejaillit forcément sur sa famille, en particulier sur son

1. *Livre bleu*, 1896, VII, p. 47 : It being still believed that Her Majesty's Government or, in any case, this Consulate was in favour of that band.

gendre, le consul de France, d'autant que des circonstances dramatiques, des médisances et des calomnies entouraient ce mariage de légendes. Chez les chrétiens et chez les musulmans, notre représentant n'eut plus la sympathie ni l'estime de la majorité. Il eût mieux valu ne pas laisser en situation aussi fausse un agent, peut-être méritant, mais brûlé dans l'opinion locale.

Les conséquences de cette erreur ont été grandes. Détestés et un peu méprisés des Crétois, surtout des chrétiens, les consuls leur ont rendu animosités pour animosités, injustice pour injustice. Il est probable qu'avec un autre agent la France aurait eu plus d'influence ; il est certain que son gouvernement eût été autrement renseigné. Accusé, en effet, par l'opinion publique, d'avoir suscité ou tout au moins favorisé le parti révolutionnaire, le consul anglais protesta, mais sans preuve, de son innocence[1]. Mais, comme jamais en Crète un mouvement ne s'est produit sans une excitation et sans un appui pécuniaire de l'étranger, il fallait découvrir le conseiller des révolutionnaires et leur bailleur de fonds. La Russie, sous le turcophile prince Lobanoff, ne pouvait être accusée. Le consul anglais affirma que l'argent et les conseils ve-

1. Nons reviendrons sur cette affaire.

naient de Grèce. Tout en reconnaissant les efforts du gouvernement hellénique à déconseiller l'agitation, il laissa entendre que peut-être le consul grec en Crète était moins le représentant de son ministre que l'agent de cette société secrète, l'*Ethniki Hetairia*, dont on commençait à pressentir les menées.

Le consul de Grèce protesta. D'insinuations en répliques, d'affirmations en démentis, les rapports se tendirent. La famille consulaire épousa la querelle de son chef, et les informations données par eux à leurs gouvernements s'en ressentirent. Alors que tous les ministres européens, accrédités à Athènes, se portaient garants de la bonne foi et de la tranquillité du gouvernement grec [1], les consuls de la Canée dénonçaient l'agitation grecque en Crète et excitaient le Turc à la répression. Quand on sait ce qu'a toujours amené l'envoi de troupes ottomanes dans l'île, on se demande comment un consul de France a pu signer la dépêche suivante (26 décembre 1895) :

On annonce l'arrivée prochaine de cinq bataillons de renforts. C'est encore trop peu pour faire face à

1. *Livre jaune*, p. 24, dépêche de M. Bourée : « Je suis débarqué au Pirée le 25 décembre (1895). J'ai trouvé Athènes beaucoup plus calme que je n'étais fondé à le croire, *d'après les renseignements répandus au dehors*... L'idée généralement répandue ici est que, pour le moment, il n'y a rien à faire et qu'il faut laisser les choses suivre leur cours. »

tous les besoins. *On doit cependant se réjouir de ce sacrifice que la Porte s'est imposé.* Tel n'a pas été l'avis du gouvernement hellénique, qui a invité son agent à faire des représentations au vali. Carathéodory Pacha a répondu, *avec juste raison*, que l'Épitropie constituait un danger assez grand pour que le gouvernement dût prendre des mesures [1].

Le consul anglais lui-même, malgré sa haine des orthodoxes, — dans ses dépêches, il les accuse de comploter le meurtre des consuls et en particulier du consul britannique [2], — désapprouvait l'attitude de Carathéodory. Mais les télégrammes du consul de France égarèrent ambassadeurs et gouvernements, et l'Europe laissa débarquer en Crète ces troupes turques, dont elle aura tant de peine aujourd'hui à se débarrasser [3].

Même quand il fut patent que les affaires crétoises étaient l'œuvre des beys et du Sultan, les discussions et les querelles continuèrent : elles aboutirent enfin au télégramme du 5 février 1897, qui, envoyé par le consul grec à son gouvernement, décida le départ de la flotte hellénique, et qui, ouvrant la crise actuelle, conduisit à la guerre de Thessalie [4]. Nous aurons à revenir

1. *Livre jaune*, p. 29.
2. *Livre bleu*, p. 22.
3. *Livre jaune*, pp. 28-30.
4. *Livre jaune*, p. 6.

sur ce télégramme et sur les polémiques qu'il a suscitées. Mais, dès maintenant, on peut affirmer que ces rivalités personnelles ont eu une regrettable influence sur la conduite des affaires.

*
* *

Pour apprécier le rôle des diplomates dans les affaires crétoises, les Livres Bleus et les Livres Jaunes nous offrent deux séries de documents anglais et français ; les Livres Vert (italien) et Blanc (grec) n'ajoutent que peu de chose. Ces deux séries sont en général concordantes. Mais la série anglaise est beaucoup plus complète : dans nos Livres Jaunes, on rencontre, de ci, de là, d'importantes lacunes, auxquelles on pouvait s'attendre, sur lesquelles il est presque inutile d'insister.

Déjà pour les affaires arméniennes, le gouvernement français avait jugé inutile de nous donner les rapports de ses consuls : il s'en était tenu aux dépêches, — jusqu'au jour où les réclamations publiques le décidèrent à donner les rapports. De même, pour les affaires crétoises, il s'est abstenu d'ordinaire de nous communiquer les rapports détaillés de notre consul et surtout de nos marins, qui pourtant ont vu tant de

choses curieuses[1]. Alors que plusieurs fascicules du Livre Bleu ne sont remplis que des lettres et dépêches de l'amiral Harris, c'est à peine si nous pouvons lire deux ou trois notes, sans intérêt d'ailleurs, de l'amiral Pottier.

On ne saurait trop regretter cette façon de faire. Un recueil de dépêches n'est utilisable que pour les initiés. Le public a besoin de rapports détaillés, qui lui expliquent clairement les situations. Sinon, il ne peut déchiffrer ces rébus de diplomates, et, l'opinion publique restant indifférente, le gouvernement ne trouve plus en elle le contrôle et l'appui dont il aurait grand besoin aux heures difficiles.

Le Livre Jaune lui-même nous offre un exemple frappant, je dirais presque douloureux, des défauts d'un pareil système. Au commencement d'août 1896, l'Autriche et la Russie essaient d'engager la France dans les mesures violentes contre les Crétois. Notre ministre des Affaires étrangères sent bien qu'avec son passé en Orient, avec sa situation actuelle sur les Vosges, la France ne peut pas coopérer ouvertement à l'écrasement de la Crète. Mais on le presse ; le prince Lo-

1. *Livre jaune*, p. 70 : « Revenu hier soir de Rhétimno, le commandant du *Cosmao* dit qu'il a trouvé la population affolée... ; il a vu brûler sous ses yeux deux villages chrétiens par la population musulmane. » De même, pp. 89, 143, 208, etc.

banoff persiste à mettre l'Europe au service du Turc[1]. Le ministre français, acculé, est obligé de chercher une excuse dans l'état « de l'opinion en Angleterre. et ailleurs ». C'est l'opinion anglaise qui vient à l'appui de la politique française : le ministre français n'ose pas alléguer ouvertement l'opinion du public français. Il risque timidement cette allusion sur « l'opinion en Angleterre *et ailleurs* ». Il craint un sourire de ses interlocuteurs, qui savent comment l'on forme l'opinion française[2].

Quand donc serons-nous enfin persuadés que

1. *Livre jaune*, p. 171 : « Le prince Lobanoff persiste à penser que le blocus devrait être exercé par les puissances, d'accord et conjointement avec la Turquie, celle-ci devant légalement, comme puissance souveraine, notifier cette mesure et en prendre l'initiative. »

2. *Livre jaune*, p. 175. Il faut lire toute cette dépêche : « J'ai dit au comte Wolkenstein que, en présence de l'attitude prise par le cabinet de Londres, la proposition de blocus, malgré ce qu'elle me semblait toujours avoir de juste, ne paraissait pas pouvoir être maintenue, du moins telle qu'elle avait été formulée. Mais peut-être était-ce plutôt le terme même du blocus qui avait pu servir de prétexte au refus de la Grande-Bretagne. D'un autre côté, le cabinet de Londres pouvait s'être plus particulièrement appuyé sur la répugnance de l'opinion publique à un concours plus ou moins direct et apparent donné par la flotte britannique à la répression turque en Crète... On répondrait à ce double argument si, d'une part, les puissances se trouvaient un jour en mesure d'obtenir du Sultan une amélioration sensible du régime intérieur de l'île et si, d'autre part, *fortes vis-à-vis de l'opinion en Angleterre et ailleurs*, de ces garanties nouvelles, elles se bornaient à une simple surveillance pour rendre en fait à peu près impossible l'envoi des armes et des munitions. »

l'existence d'une opinion publique est la première condition d'être d'une démocratie ? et quand ferons-nous, à la mode anglaise, des Livres jaunes pour le public et non plus seulement pour quelques initiés ?

Mais cette première lacune n'est rien : elle indique seulement la persistance des anciens préjugés. Il en est d'autres plus inquiétantes, Du 2 octobre 1895 au 21 novembre, un énorme trou a englouti les négociations de sept semaines. De même, du 21 novembre au 12 décembre, et encore du 12 janvier 1896 au 11 février. Ces lacunes étonnent au début d'un Livre où les dépêches se pressent et se suivent, jour par jour, souvent heure par heure. Quand on en cherche les raisons possibles dans le Livre Bleu, on hésite un peu devant les résultats. A cette heure, la question crétoise n'est pas encore politique, mais simplement administrative : une simple réorganisation de la force publique apparaît à tous comme la première nécessité. De l'avis du gouverneur, des Crétois et des consuls, si l'on veut rétablir un calme passager et préparer une réforme future, il suffirait de licencier l'ancienne gendarmerie, qui n'est plus qu'une bande de malfaiteurs, et d'enrôler une gendarmerie nouvelle, indigène ou étrangère. Mais il faut de l'argent pour les dix-huit mois

de solde due aux gendarmes dont on veut se défaire, et il faut de l'argent pour les primes d'enrôlement à la gendarmerie nouvelle. Avec 120 000 livres (2 760 000 francs), on arrangerait tout.

Le gouverneur cherche donc à se procurer des ressources et retourne en tous sens son budget. Dans les comptes de ses prédécesseurs, il fait une découverte. De par ses privilèges, la Crète est exempte de contributions indirectes. Or la Régie des tabacs, — syndicat de financiers européens qui a le monopole dans le reste de l'Empire, — la Régie est parvenue à établir aussi son monopole dans l'île. Elle n'y avait aucun droit ; mais elle a su gagner le silence ou la complicité des fonctionnaires turcs : depuis dix ans, elle prélève illégalement huit à dix mille livres par an (230 000 fr.) ; elle a encaissé depuis dix ans près de deux millions. Le gouverneur signale ce fait à la Porte : si l'on ne peut reprendre les deux millions volés, il voudrait du moins que l'on mît un terme à ce vol. Le revenu des tabacs, passant de la Régie au gouvernement de Crète, permettrait de gager l'emprunt crétois. La Porte ne tient pas compte de cette demande.

C'est par le seul Livre Bleu que nous connaissons l'affaire. Les dépêches anglaises, qui en

traitent, tombent précisément dans les lacunes de notre Livre Jaune[1]. Or, ce Livre Jaune nous apprend, ce que nous savions déjà, que, dans ces affaires orientales, le gouvernement français a toujours eu pour les financiers une sollicitude active. Quand, un an plus tard (octobre 1896), il est sérieusement question d'un emprunt crétois, il faut voir avec quelle hâte nous cherchons à tailler la part de notre finance[2].

Étant donnée cette inclination de notre politique, étant données d'autre part les lacunes du Livre Jaune et les révélations du Livre Bleu, si l'on songe que la Régie s'est toujours couverte de la nationalité française, n'est-on pas amené à quelque anxiété sur notre attitude en ces affaires ?

Que l'on ne tourne pas ceci en attaque personnelle et que l'on ne mette pas sous ma plume l'une de ces enfantines accusations de pourboires et pots-de-vins, qui sont la honte de notre vie publique. Ce n'est pas un ministre qui est en cause : l'affaire de la Régie et l'affaire de l'Emprunt furent traitées sous deux ministères différents. Mais c'est toute une théorie de notre

1. *Livre bleu*, p. 19, 30, 35.

2. *Livre jaune*, p. 254. *Dépêche au consul de France :* Je vous prie de me renseigner sur les conditions de l'emprunt, etc. Voir toute cette dépêche pressante et un peu fébrile.

politique au Levant. Les ministres passent. Il semble que cette théorie survive et s'impose à tous. Je l'ai entendu émettre publiquement, à peu près en ces termes : notre rôle commercial et politique au Levant est fini ; notre commerce ne peut plus lutter contre la concurrence anglaise et surtout allemande ; notre politique d'autrefois, à savoir la défense et la protection des chrétiens, pourrait nous mettre en conflit avec notre alliée du jour ; il ne nous faut donc plus considérer la Turquie que comme une table ouverte où, par tous les moyens, nous tâcherons d'étendre la main et de vivre en parasites ; nous n'avons plus de commerce : nous ne voulons plus de protégés ; il nous reste la finance...

Il semble qu'un autre préjugé ait lourdement pesé sur notre politique. Le 5 juin 1896, l'ambassadeur français, qui rentre à Constantinople, après un mois d'absence, écrit à son ministre :

Je viens d'entretenir le Sultan de la situation en Crète. Il m'a remercié des instructions de Votre Excellence. Elles lui ont paru inspirées « par l'amitié la plus sincère ».

Les dépêches du consul et les avertissements de l'ambassadeur ne peuvent rien changer à cette amitié. Après l'assassinat des cawas et le premier massacre de La Canée (mai 1896), certaines

puissances veulent agir; notre ministre ne donne son appui que sous la « réserve expresse » que l'on évitera toute « intervention extérieure de nature à porter une atteinte quelconque à l'autorité du souverain[1] ». On ne peut alléguer ici la politique traditionnelle de la France et l'intégrité de l'Empire ottoman. Cette intégrité n'est pas en cause, car elle n'est pas incompatible avec l'établissement de provinces privilégiées, sous la *suzeraineté* du Sultan. Or, ce n'est pas la *suzeraineté* d'Abd-ul-Hamid que défend le ministre français, c'est sa *souveraineté*, et toute l'autorité que le Sultan en réclame, et tout l'usage que pratiquement il en fait. Dans quatre ou cinq dépêches (nos 79, 80, 85, 86), le ministre insiste : « aucune atteinte ne sera portée à l'autorité du souverain »; il se fait un mérite auprès de la Porte « de ces réserves qui donnent toutes les garanties désirables aux droits du Sultan[2] ». Abd-ul-Hamid aujourd'hui invoque ces réserves; c'est là son grand argument pour s'opposer à l'œuvre européenne en Crète; l'Europe ne peut rien répondre à cet argument.

Les mensonges avérés de la Porte et du Sultan auraient dû pourtant mettre en garde. La Porte a menti, le 29 mai, au sujet des chrétiens de

1. *Livre jaune*, pp. 56, 57.
2. *Livre jaune*, p. 61.

Calivi[1]. L'ambassade ottomane a menti, le même jour, en annonçant que « l'ordre était rétabli en Crète[2] ». Le Sultan finit par ne plus sauver même les apparences ; il viole ses engagements et ses lois antérieures. Le ministre français trouve seulement « regrettable que la Porte, par un manquement à l'usage et aux règlements, ait fourni aux députés chrétiens l'occasion d'une protestation, qui *paraît* justifiée[3] ». Sous sa plume, il semble que les massacres deviennent trop facilement des « hostilités », et le pillage des « actes offensifs[4] ». Un jour, pourtant Abd-ul-Hamid a dépassé les bornes : le ministre se fâche et « invite son ambassadeur à tenir un langage très énergique ». Mais, ayant menacé à Constantinople, il se hâte de menacer aussi les Crétois, que la Porte accuse sans motifs, alors que le consul français télégraphie : « déférant à l'invitation pressante des consuls, les députés chrétiens continueront les travaux de l'Assemblée ; ils espèrent que leur soumission leur obtiendra l'appui bienveillant des puissances[5]. »

1. *Livre jaune*, pp. 87-90.

2. *Livre jaune*, p. 64 : « Les nouvelles reçues, le même jour, de notre consul étaient loin de confirmer ces indications rassurantes. »

3. *Livre jaune*, pp. 123, 124.

4. *Livre jaune*, p. 126 (n° 211).

5. *Livre jaune*, pp. 126-134.

Trompé jusqu'au bout par cette amitié [1], le ministre français est encore victime de son optimisme persistant. Dans sa première dépêche, il « se félicite » de ce qui arrive et, tout le long du Livre Jaune, il se félicitera : le mot « satisfaction » revient à toutes les pages [2]. Ces sentiments ne furent pas partagés de tous. Comme dans les Livres arméniens, on rencontre dans ces Livres crétois quelques pages admirables ; notre ambassadeur à Constantinople, M. Cambon, avait prédit les affaires crétoises, comme il avait prédit les affaires arméniennes. Il écrit dès le commencement de juin 1896 :

L'opinion que j'ai exprimée peut se résumer ainsi : Le Sultan fera des promesses; les Crétois n'y croiront pas; les uns et les autres ne désarmeront que sous la contrainte de l'Europe. Jusque-là, les rigueurs du gouvernement et les représailles des insurgés seront atroces. Nous donnerons des conseils; nous ferons entendre de vaines paroles; on ne nous écoutera pas. Nos gouvernements n'agiront que sous la pression de l'opinion publique; elle a été muette sur les affaires

1. Un exemple suffira entre mille : *Livre jaune*, p. 271, dépêche de M. Cambon : « Le Grand Vizir nie avoir donné un ordre relatif aux tribunaux »; réponse du consul : « Le télégramme du Grand Vizir porte que, *par décision du conseil des ministres*, les anciens tribunaux doivent continuer. Ce n'était donc pas un avis, mais bien un ordre ».

2. *Livre jaune*, pp. 108, 142, 143, 147, 148, 172, 191, 205, 211, 213, 215, 270, 285, etc., etc.

d'Arménie, elle s'inquiétera davantage de celles de Crète, mais l'instant n'est pas encore venu. Quand on connaîtra mieux les événements de Crète, quand on se rendra compte de leur répercussion en Grèce et en Macédoine, quand on soupçonnera qu'ils peuvent avoir un contre-coup fatal à la paix européenne, quand les financiers s'apercevront que le crédit de la Turquie peut être mortellement atteint et que les petits capitalistes trembleront pour leurs valeurs ottomanes, alors tous les gouvernements seront obligés de regarder du côté de la Turquie.

A ce moment, si les puissances ne s'inspirent que des intérêts supérieurs de la paix et du désir de maintenir le *statu quo* dans la Méditerranée, il sera possible de régler la question crétoise, non pas peut-être d'une manière définitive, mais au moins pour une période de quelques années. L'accord des puissances devra sortir spontanément des conversations entre cabinets... L'accord une fois établi, nous aurons chance de faire agréer nos conseils par le Sultan et par les Crétois, car jamais le concert européen n'a trouvé de sérieuses résistances en Orient... Unis, nous pouvons tout; désunis, nous ne pouvons rien.

II

C'est à la fin de mai 1896 que le concert européen commença l'examen des affaires crétoises. Jusqu'alors, les puissances n'étaient pas restées indifférentes, mais chacune avait agi pour son compte à la Canée ou à Constantinople.

Dès le mois de juin 1894, Mahmoud Djelalleddin, gouverneur de Crète, avait eu recours aux bons offices de la France pour « recommander au Sultan les demandes de la population crétoise ». Il avait été rappelé. Son successeur, Turkhan-Pacha, avait usé aussi de l'influence française pour obtenir la convocation de l'Assemblée crétoise, instituée par le Pacte de Khalépa, tombée en désuétude depuis 1889. Il avait été rappelé.

Le Sultan avait alors (5 mars 1895) donné aux Crétois un vali chrétien, Carathéodori-Pacha, mais avec l'intention de prouver à l'Europe qu'un gouverneur chrétien est impossible en Crète ou en Arménie. Aussitôt les beys crétois, à son instigation, étaient entrés en lutte contre Carathéodori. Le 18 août 1895, la Canée voyait une première tentative de massacre : seule, l'arrivée fortuite d'un croiseur russe, le *Tchernomorets,* arrêtait le commencement des troubles. Les chrétiens, fidèles soutiens du vali, essayèrent avec lui de rétablir un peu d'ordre et de sécurité dans l'île. L'Assemblée fut réunie pour la première fois depuis six ans : « les élections se firent sans désordres, et la session s'écoula sans difficulté ; on peut même dire que les Crétois firent preuve d'esprit politique et de mesure[1]. » Ils ne s'occupèrent que de questions administratives urgentes, établirent un budget équilibré, présentèrent un projet d'emprunt et votèrent des règlements pour réorganiser la gendarmerie et les tribunaux, et tirer l'île de « son effroyable anarchie ». Le Sultan, qui ne voulait à aucun prix d'une telle solution de l'affaire crétoise, refusa de sanctionner ces mesures.

L'apparition d'un parti révolutionnaire et

1. *Livre bleu*, p. 23.

d'une bande armée, l'*Épitropie Réformatrice*, dans les montagnes de l'Apokorona (septembre 1895), lui fournissait bientôt l'occasion d'envoyer des troupes dans l'île. Quelques succès des révoltés lui permettaient de donner des ordres secrets au Commandant Militaire. L'hiver de 1895 se passe, sans que Carathéodori obtienne les moyens financiers de rétablir l'ordre, sans que l'on interdise au Commandant de distribuer des armes à la populace musulmane[1].

Au printemps de 1896, l'anarchie est plus profonde. L'Épitropie reprend la campagne. On prêche l'insurrection dans la parlotte de l'Apokorona, où une centaine d'avocats sans clients et de héros sans ouvrage ont arboré le pavillon grec. « La Porte, écrit le consul de France, a fait tout ce qu'il fallait pour augmenter le mécontentement et favoriser le développement de la propagande révolutionnaire. » Le vali chrétien est enfin obligé de démissionner (mars 1896). Le Sultan renvoie alors en Crète un vali musulman, Turkhan-Pacha. Cet Albanais sceptique n'inspire confiance à personne. « Sa nomination produit la plus déplorable impression. » Les musulmans, qui ont témoigné leur mécontement contre Carathéodori en massacrant les chré-

1. *Livre jaune*, p. 26.

tiens, « multiplient leurs agressions depuis l'arrivée de Turkhan-Pacha : ils veulent, dit-on, montrer par là leur mécontentement [1] ». L'Épitropie et les idées révolutionnaires, malgré les efforts du consul de Grèce et du parti modéré [2], risquent d'entraîner le peuple.

Néanmoins, les chrétiens persistent encore dans leur attitude pacifique : ils ne veulent que le retour à l'état légal, au Pacte de Khalépa, la réunion de l'Assemblée à la date ordinaire, et le règlement de la question financière, qui permettra de réorganiser gendarmerie et tribunaux. « Turkhan-Pacha avoue que, du moment où la Porte n'a pas encore donné de solution à la question économique, il lui serait impossible de trouver, sans compromettre son gouvernement, une réponse au réquisitoire des députés fondé sur les promesses solennelles faites par son prédécesseur. » Les consuls reconnaissent qu' « au fond du cœur de chaque Crétois un vieux levain de haine fermente, depuis que la Porte, en 1889, a déchiré si brutalement le Pacte qui existait entre elle et la population crétoise; depuis lors, elle a laissé ce malheureux pays dans un état d'abandon si complet, que tous les rouages de

1. *Livre jaune*, pp. 34, 35.

2. *Livre jaune* p. 38. Les citations suivantes sont empruntées au même rapport du consul de France.

l'administration ne fonctionnent plus et que nous vivons aujourd'hui en pleine anarchie; les fautes continuelles commises par la Porte ont causé dans la population un tel mécontentement que le parti insurrectionnel voit le nombre de ses partisans augmenter de jour en jour ».

Tout est prêt pour la lutte. Le Sultan fait le jeu de l'Épitropie, en refusant de réunir l'Assemblée à la date légale. Malgré la surveillance du gouvernement grec, les comités crétois d'Athènes envoient des armes et de l'argent : « les Crétois, dans ces derniers mois, ont pu se procurer une grande quantité de munitions ; ils ont renouvelé leur armement ; les paysans n'ont plus aujourd'hui de vieux fusils Chassepot, mais des fusils Gras et Martini. » Le gouvernement grec tente une dernière démarche, car il ne veut à aucun prix de l'insurrection : il s'adresse aux trois puissances protectrices pour « que l'on obtienne de la Porte la convocation immédiate de l'Assemblée ; toute cause de conflit disparaîtrait aussitôt ». Les trois puissances protectrices, la Russie, la France et l'Angleterre, avaient, dans le protocole du 20 février 1830, promis aux Crétois les mêmes privilèges qu'aux Samiens. En 1856 et en 1869, elles avaient renouvelé la même promesse. En 1878, elles s'étaient portées garantes du Pacte de Khalépa. Mais il leur con-

vient aujourd'hui de laisser protester leur signature : elles refusent d'intervenir [1].

Le gouvernement grec se tourne alors vers tous les signataires du traité de Berlin : l'article 23 de ce traité stipule que « la Sublime Porte s'engage à appliquer scrupuleusement dans l'île de Crète le Règlement Organique de 1868, en y apportant les modifications qui seraient jugées équitables ». L'Allemagne répond qu'elle s'abstiendra. L'Italie a ses affaires éthiopiennes. La Russie « voudrait être mieux renseignée sur les motifs qui ont dirigé le Sultan ». La France répond « que l'attitude des autres puissances déterminera ses propres résolutions [2] ». L'Angleterre et l'Autriche se taisent.

Pourtant Abd-ul-Hamid semble céder, et il ordonne la convocation de l'Assemblée crétoise pour le 28 mai. Il sait que, d'ici là, interviendra le Baïram. Il a donné ses ordres aux beys crétois et au Commandant Militaire. Sans provocations nouvelles, les troupes ottomanes marchent contre les chrétiens de l'Apokorona. Un combat acharné se tourne en défaite des Turcs. La populace musulmane tombe alors sur les chrétiens de la Canée et, le jour du Baïram, après avoir assassiné les deux cawas de Russie et de Grèce,

1. *Livre jaune*, p. 47.
2. *Livre jaune*, p. 47.

elle commence le massacre (12/24 mai). L'Europe est enfin obligée d'intervenir.

***

Il semblait qu'une puissance dût prendre l'initiative : la Russie, depuis un siècle, avait toujours été favorable aux revendications crétoises; dans les circonstances présentes, elle avait à venger, sans parler du massacre des orthodoxes, l'insulte faite à son consulat et le meurtre de son cawas. La Russie du prince Gortschakoff aurait montré quelque impatience à supporter pareil affront. Mais le prince Lobanoff sembla décidé à suivre en Crète la même politique de laisser faire que dans les massacres arméniens : autant qu'on en peut juger par les trop rares dépêches du Livre Jaune, il comptait ne pas entraver en Crète la besogne du Sultan. Il ne semble même pas avoir protesté contre le meurtre de son cawas.

Mais une autre puissance se crut menacée. L'Autriche venait à grand'peine d'arrêter les manifestations bulgares en Macédoine : elle craignit que les affaires de Crète ne remissent en campagne l'hellénisme macédonien. L'égoïsme bien entendu ouvrait son cœur à la compassion : le 27 mai, elle propose d'exercer une pression à

Constantinople[1]. A ce moment, les consuls en Crète insistent auprès de leurs gouvernements et annoncent « qu'un massacre général des chrétiens et des étrangers est inévitable, si l'Europe n'intervient pas ». Les amis du Sultan sentent la situation compromise : sans attendre l'avis du prince Lobanoff[2], le ministre français, « pour des raisons d'humanité et en vue d'éviter de grands malheurs », autorise son consul à intervenir avec ses collègues des autres puissances (28 mai 1896).

C'est du moins ce qui apparaît dans le Livre Jaune et il semblerait que les ambassadeurs à Constantinople n'ont agi, le même jour, qu'après la décision du ministre français (nos 79, 80, 83). Mais le Livre Bleu raconte autrement les choses. Les ambassadeurs à Constantinople se sont réunis le 28 mai : apprenant que seize bataillons viennent de partir pour la Crète et qu'une répression sanglante paraît décidée, *en l'absence d'instructions de leurs gouvernements*, ils ont ré-

1. *Livre jaune*, p. 55.

2. Il semble que jamais les ministres français et russe, ni dans leurs correspondances, ni dans leurs entretiens, n'aient abordé franchement cette question crétoise. Déjà, pour l'affaire arménienne, on a constaté ce manque d'explications ouvertes. Un mot du Livre Jaune (no 105) en dit long sur les habitudes de la Double Alliance ; le ministre français parle d'un entretien qu'il a eu avec Munir-Bey et il ajoute que son langage *se trouvait* répondre à celui du prince Lobanoff.

solu de faire intervenir leurs consuls. Une fois de plus, c'est en réalité le conseil des ambassadeurs qui a forcé la main des gouvernements[1]. Au Quai d'Orsay, on se hâta de faire les fameuses réserves « sur toute intervention de nature à porter une atteinte quelconque à l'autorité du souverain ». Le prince Lobanoff promit de conseiller au Sultan les concessions nécessaires ; mais il lui reconnaissait en même temps le droit « de prendre les mesures de répression équitables[2] ».

L'Europe cependant semble d'accord pour mettre un terme à l'anarchie crétoise; des bateaux de guerre de toutes les nations arrivent dans les eaux de l'île. Abd-ul-Hamid ne croit pas encore à la durée de cette union : « convaincu que l'Europe est divisée, impuissante, incapable de se mettre d'accord pour une action commune, il se laissera peut-être entraîner à n'employer que la force[3] ». Des troupes affluent de tout l'Empire vers la Crète. Les massacres continuent : « un village brûle en ce moment sous nos yeux; les autorités assistent impassibles à ce spectacle ». Un nouveau gouverneur musulman est envoyé dans l'île ; il « semble vouloir appliquer un système de répression aux

1. *Livre bleu*, p. 87.
2. *Livre jaune*, p. 64.
3. Pour cette citation et les suivantes, *Livre jaune*, pp. 76-79.

chrétiens seulement et laisser toute liberté aux excès des musulmans » (10 juin 1896).

Mais les Crétois menacent de se donner à l'Angleterre : ils annoncent une réunion générale qui demandera l'occupation anglaise, comme étant le seul moyen de sauver le pays. Aussitôt l'Europe prend peur : elle ordonne à ses ambassadeurs de se concerter et d'intervenir. L'ambassadeur français soutient ouvertement « les demandes légitimes des Crétois », et le Sultan promet d'accepter ses conseils. La Russie, la France, l'Autriche et l'Angleterre se mettent d'accord pour réclamer le rétablissement du Pacte de Khalépa et la convocation de l'Assemblée. L'Allemagne et l'Italie finissent par se joindre à elles. A la fin de juin 1896, le Sultan se déclare disposé à tontes les concessions : l'Assemblée est convoquée et l'amnistie proclamée; un vali chrétien, Bérovitch-Pacha, remplace le vali musulman.

Les tribulations de l'Europe commencent. Le Sultan essaie d'éluder en pratique les concessions théoriques qu'il vient de faire. Les chrétiens de Crète sentent « qu'il cherche à endormir les puissances par des promesses, tandis qu'en Crète des ordres seront donnés pour étouffer l'insurrection ». Ils ne veulent plus entendre parler d'un arrangement avec lui, sans une sanction ou une garantie des puissances. Ils refusent de venir à

l'Assemblée. Tout est remis en question. Et l'Autriche s'affole à l'annonce de troubles en Macédoine. Elle lance des notes à tous les cabinets. Elle menace les Crétois de laisser la Turquie rétablir l'ordre à sa guise, et, suivant les propres termes du comte Goluchowski, « de livrer l'île à toutes les horreurs de l'écrasement » : elle mâte ainsi les résistances des chrétiens et obtient la réunion de l'Assemblée.

Mais, après les chrétiens, les musulmans irrités entrent en scène; le pillage et les incendies reprennent autour de Rhétimno. Le vali chrétien est contrecarré, comme d'habitude, par le Commandant Militaire « qui continue à faire massacrer des chrétiens; on soupçonne une entente entre les autorités et les musulmans pour rendre impossible toute solution pacifique » (10-16 juillet 1896). L'Europe se décide enfin à tenir au Sultan un langage énergique; en Crète, les matelots européens se tiennent prêts au débarquement. Le prince Lobanoff, lui-même, fait dire au Sultan que « *malgré tous les efforts des puissances pour le soutenir*, il est en train de perdre la Crète et de se perdre lui-même, et que, si aucun ordre n'est en ce moment donné par lui, la patience des puissances finira par se lasser[1] ».

1. *Livre jaune*, p. 114.

Alors le Sultan envoie des ordres secrets pour que les beys concentrent autour des villes la population musulmane. Les villageois musulmans affluent, bon gré mal gré, autour de la Canée et de Candie. Les chrétiens exaspérés penchent de plus en plus vers la révolte. Le gouvernement grec se déclare impuissant à maintenir soit les Crétois, soit le peuple du royaume. De toutes parts, les armes et les munitions débarquent en Crète. Le comte Goluchowski est repris de ses terreurs : des bandes ont pénétré en Macédoine !

Depuis un mois, il a lié partie avec le ministre français, qu'il a comblé de confidences, de notes secrètes et publiques; il lui demande maintenant son avis sur « l'éventualité du blocus pacifique de la Crète par les grandes puissances, conjointement avec la Turquie » (25 juillet). Cette proposition plaît au prince Lobanoff : « le blocus, adopté promptement, pourrait dégager la responsabilité du roi Georges et prévenir les graves difficultés d'un soulèvement en Grèce ». Mais l'Angleterre déclare brutalement qu'elle ne coopérera pas à des mesures de contrainte dirigées contre des populations chrétiennes, et le ministre français s'appuie « sur l'opinion en Angleterre et ailleurs », pour marchander son concours : il veut maintenir aux

puissances le rôle d'arbitre et ne pas descendre au rang d'auxiliaire de la Porte[1].

L'Autriche et la Russie insistent. Le comte Goluchowski, toujours en quête d'une solution, émet chaque jour une idée nouvelle pour faire accepter le blocus : il semble enfin s'arrêter à l'idée d'une commission consulaire qui, en théorie, contrôlera l'administration de l'île, mais qui, en réalité, couvrira seulement l'appui donné au Sultan. L'Angleterre refuse encore : « la proposition autrichienne comporte une véritable intervention en faveur du Sultan contre les chrétiens ». Or, comme le fait très bien remarquer l'ambassadeur de France, la difficulté n'est pas du côté des chrétiens qui se soumettent à toutes expériences de l'Europe ; elle est dans les résistances de la population musulmane et du Sultan[2]. Car, incitée par les émissaires d'Abd-ul-Hamid, l'émigration musulmane des villages vers les villes a continué; une multitude affamée et fanatique assiège les quartiers chrétiens. Les consuls ne cessent de prévenir que la situation est intenable à Candie : « Dix mille musulmans armés sont entrés et forcent les maisons chrétiennes, jetant les habitants à

1. *Livre jaune*, p. 166.

2. *Livre jaune*, p. 180. De même pour les citations suivantes, pp. 178-185.

la rue; Hassan-Pacha, blessé, a cessé d'être le maître de la situation; le moindre motif peut donner lieu à des scènes sanglantes; hors de la ville, le pillage continue; le conflit est incessant ».

La malheureuse Autriche se multiplie; elle voit déjà la Macédoine en feu. Elle réclame encore le blocus et la commission consulaire; elle a pour elle le silence de la Triplice, l'adhésion du prince Lobanoff et la bienveillance du ministre français : « L'opinion publique en Angleterre, déclare lord Salisbury, n'admettrait pas que l'on se bornât à faire les affaires du Sultan; une telle manière de procéder, contraire aux principes généraux de notre politique, serait particulièrement inacceptable après ce qu'ont fait les Turcs en Arménie ». L'Angleterre a montré assez d'égoïsme dans les affaires d'Orient, pour qu'on lui tienne compte, à l'occasion, d'un pareil langage : sans elle, les Crétois, pieds et mains liés par le blocus européen, auraient été livrés aux fantaisies d'Abd-ul-Hamid (7 août 1896.)

***

L'ambassadeur de France tira l'Europe d'embarras, en faisant discuter, par ses collègues réu-

nis, les demandes des Crétois et dresser le tableau des concessions qu'il fallait exiger de la Porte. Un terrain de négociations fut trouvé, qui satisfaisait les Crétois et l'Europe.

Devant cet accord, Abd-ul-Hamid se sent acculé ; il veut tourner ses adversaires ; il envoie en Crète un commissaire impérial, qui va promettre plus de réformes encore que n'en offrent les ambassadeurs ; il espère brouiller ainsi les Crétois et les puissances. Une idée vient en même temps à l'esprit du ministre français : « Je me demande si les deux cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg ne pourraient pas prendre *dès maintenant* l'initiative d'une action diplomatique... Si le Sultan se ralliait à nos conseils, il lui appartiendrait d'octroyer les réformes par l'organe du nouveau commissaire, *ce qui sauvegarderait l'autorité du souverain*[1] ».

Mieux que cette idée, le débarquement en Crète de volontaires grecs, de dix mille fusils, de canons et de sept cent mille cartouches, fait comprendre enfin au prince Lobanoff « qu'il ne faut plus tarder davantage » ; il parle au Sultan le langage convenable : Abd-ul-Hamid cède aussitôt. Le 20 août, il déclare que « pour différentes raisons, il désire finir pacifiquement la

1. *Livre jaune*, p. 193.

question crétoise le plus vite possible », et il demande les bons offices des ambassadeurs « pour donner satisfaction au peuple crétois, tout en sauvegardant les droits du souverain ». Le 25 août, les ambassadeurs remettent leurs propositions. Le 26, elles sont admises par la Porte et sanctionnées le 27 par le Palais.

Sauf le ministre français, qui regrette certaines garanties données aux Crétois [1], tout le monde est satisfait de l'accord : les députés chrétiens « prient les consuls d'exprimer à l'Europe leurs sentiments de très vive reconnaissance et d'agréer personnellement l'expression de leur profonde gratitude » ; les députés musulmans « auxquels nous avons communiqué le texte paraissent également satisfaits » ; les beys eux-mêmes « promettent d'agir personnellement auprès de leurs coreligionnaires pour hâter la solution pacifique de la crise » ; ils reconnaissent que les droits de la minorité musulmane ont été sauvegardés (2 septembre). Un traité en règle intervient entre les deux partis : les villageois musulmans promettent de quitter les villes ; les villageois chrétiens leur promettent appui et sécurité.

Cette désagrégation des masses musulmanes — les cinquante ou soixante mille musulmans

1. *Livre jaune*, p. 207. Pour les citations suivantes, pp. 215-225.

de l'île sont groupés en quatre ou cinq centres — est la première besogne qui s'offre aux consuls. Le consul de France écrit, le 3 septembre :

La présence de ces émigrés constitue non seulement un danger redoutable, mais, en outre, toute tentative de pacification sera impossible aussi longtemps qu'ils ne seront pas rentrés dans leurs villages. S'il suffisait, pour les y décider, de leur donner des ordres péremptoires, la chose serait facile. Mais il faut en même temps leur assurer des abris : la plupart de leurs villages ont été brûlés ; si on ne leur fournit pas les moyens de reconstruire leurs maisons, ils ne bougeront pas.

Heureusement, nous avons l'expérience du passé : cette concentration des musulmans s'est produite dans chaque insurrection, et, en 1889, j'ai assisté au même flux et reflux. Je puis donc vous indiquer ce qui est nécessaire. Il faut de l'argent et du bois : de l'argent pour que les gens puissent acheter de la chaux et divers matériaux ; du bois pour qu'ils puissent couvrir leurs maisons, faire des portes et des fenêtres. En 1889, le Sultan a envoyé plusieurs navires chargés de bois et de planches, qui ont été distribuées gratuitement aux indigents. Un appel à la générosité du souverain est nécessaire. Quant à l'argent indispensable pour fournir les premiers secours, il faut prévoir une dépense approximative de cent mille livres turques.

Cent mille livres turques ! il suffirait de cent mille livres, soit à peine deux millions et demi de francs, pour régler la question crétoise. Il

semblerait que l'occasion fût bonne pour réclamer aux financiers les deux millions et demi usurpés par eux : depuis dix ans que la connivence des Turcs a permis à la Régie d'établir son monopole dans l'île, le consul d'Angleterre estime précisément à cent mille livres le total des sommes levées par elle « d'une façon illégale[1] »... Il semblerait aussi que les six puissances, sans se ruiner, pussent faire l'avance de la somme : quatre cent mille francs chacune, leurs budgets peuvent supporter un pareil accroissement, et leur politique orientale leur a coûté bien d'autres sommes, qu'elles ne recouvreront jamais.

Mais il ne paraît pas que l'une ou l'autre de ces idées ait été produite. On se rabattit sur un emprunt, que l'on mit quatre mois à négocier : les Turcs et les Anglais le voulaient pour leurs financiers ; la France le réclamait pour sa *Banque de Paris et des Pays-Bas* (durant deux mois, les dépêches du Quai d'Orsay ne traitèrent que de cette affaire). Les consuls avaient bien prévenu pourtant qu'il fallait se hâter, faire les choses *très vite*, *sans perte de temps*. Les musulmans, faute d'argent, ne quittaient pas les villes ; ils restaient sous la main des beys et du

1. *Livre bleu*, p. 31.

Sultan, qui leur donnaient du pain. Le consul de France écrit le 17 septembre 1896 :

Le manque d'argent nous empêche depuis une semaine de faire réellement une besogne utile. Un grand nombre de musulmans et de chrétiens voudraient rentrer dans leurs villages, mais le gouvernement n'a pas un centime en caisse et ne peut ni venir au secours des nécessiteux ni enrôler quelques gendarmes pour faire la police dans les villages réoccupés. Cette situation est lamentable et fait le jeu des mauvais sujets, musulmans et chrétiens, qui en profitent pour continuer leurs méfaits. J'ai peur que la continuation de ces excès ne fasse disparaître la confiance et n'atténue l'effet heureux produit par la promulgation des réformes.

Les prévisions du consul se réalisent bientôt :

La Canée, le 25 septembre 1896.

La situation, loin de s'améliorer, me paraît plus inquiétante, et cela du fait des musulmans. Je ne sais pas ce qui se passe dans la tête des Beys, mais je constate qu'ils font preuve du plus grand mauvais vouloir... Nous avons recommandé aux musulmans de se mettre en route. Il y a quelques jours, nous espérions que nos conseils seraient écoutés et, à Réthimno aussi bien qu'à Candie, un certain nombre de musulmans se déclaraient prêts à partir; les notables chrétiens leur promettaient de faciliter leur installation. Que s'est-il passé depuis? les musulmans déclarent aujourd'hui qu'ils ne peuvent partir; ils allèguent le manque d'argent et la nécessité de procéder

au préalable à l'estimation des dommages qui leur ont été causés.

Il ne faut pas oublier qu'en 1889 les musulmans, dont les villages avaient été incendiés, sont rentrés chez eux avant qu'on réglât la question des indemnités. On ne peut donc s'expliquer aujourd'hui leur résistance systématique et générale que par un mot d'ordre envoyé de Constantinople, et je me suis laissé dire que Mahmoud Djellaleddin-Pacha recommanderait à ses coreligionnaires de rester massés autour des villes, pour protester contre l'arrangement. Il leur laisserait même espérer qu'en présence de cette manifestation, les puissances consentiraient à modifier les conditions faites par le dernier statut.

Mes collègues et moi recommençons à être inquiets, et nos appréhensions méritent d'être prises au sérieux par nos Gouvernements. Le seul moyen de réagir contre cette situation serait l'argent, et le vali malheureusement n'a pas un centime.

Il faut cent mille livres turques ! et l'Europe réunie ne peut pas faire la somme, et de joyeux plaisants osent encore nous vanter l'efficacité du concert européen ! Ce n'est même plus cent mille livres ; le consul de France écrit le 2 octobre :

Nous continuons à nous débattre au milieu de difficultés journalières, et cela faute d'argent. Malgré leurs promesses, les musulmans se retranchent toujours derrière l'impossibilité de se mettre en route, tant que le gouvernement ne leur aura pas fourni les premières ressources. Il serait bien malheureux de voir échouer,

au dernier moment et faute d'une avance pécuniaire relativement faible, *puisqu'il ne s'agit que de vingt ou vingt-cinq mille livres*, le travail de pacification auquel nous avons consacré tous nos efforts.

Il ne faut plus que vingt-cinq mille livres, — cent mille francs par puissance! C'est faute de ces cent mille francs que la question crétoise n'a pas été réglée pacifiquement, que le Sultan et les beys ont tenu l'Europe en échec!... Les musulmans ne quittèrent pas les villes et les beys reprirent leurs exploits.

La Canée, le 9 octobre.

Candie nous donne les plus grandes inquiétudes. Elle renferme environ trente mille musulmans émigrés, et il y faudra un gros effort pour désagréger cette masse toujours menaçante. Pour cela, il faut de l'argent et il en faut à brève échéance. La récolte des olives a déjà commencé dans plusieurs provinces. Si les musulmans n'arrivent pas à temps pour recueillir leur récolte, elle sera fatalement pillée par les chrétiens. Complètement ruinés, les musulmans resteront massés autour des villes et les désordres recommenceront.

Je ne saurais trop insister sur cette situation qui me cause les plus vives appréhensions, car il ne faut pas se dissimuler que les partisans du désordre n'ont pas abdiqué. Les musulmans candiotes ont, la semaine dernière, incendié quatre villages chrétiens, profané le cimetière orthodoxe de Candie, violé soixante-sept tombes, brisé tout autant de croix. Des représailles sont inévitables.

Cependant les consuls se mirent consciencieusement à la tâche pour l'application des réformes. Les ambassadeurs envoyèrent une Commission pour réorganiser la gendarmerie, et une Commission pour réorganiser la justice. La Porte entrava de tout son pouvoir et de tous ses mensonges le travail de ces délégués[1]. A peine la Commission judiciaire fut-elle réunie, que les émeutes musulmanes recommencèrent (12 novembre) : des placards appelèrent les musulmans à la guerre sainte et au massacre. Dès que les attachés militaires, membres de la Commission pour la gendarmerie, furent annoncés, une proclamation invita les musulmans à s'ensevelir sous les ruines de leur patrie (3 décembre) et « une réunion secrète, présidée par le général Saadeddin-Pacha », prépara une démonstration musulmane pour protester contre les réformes[2].

Mais il se trouva que le conseil des ambassadeurs, en l'absence du doyen austro-hongrois, était présidé par l'ambassadeur de France et, pour la première fois, l'Europe remit à la Porte une *Note verbale* comminatoire. La Porte feignit de céder (12 décembre 1896). La Commission militaire commença de siéger : alors, les beys et l'autorité militaire firent à la Canée leur pre-

1. *Livre jaune*, pp. 271-273.
2. *Livre jaune*, p. 293.

mière tentative de massacre (4 janvier 1897). La Commission et le vali demandèrent la formation immédiate de trois compagnies de gendarmerie étrangère : les beys et l'autorité militaire firent à Candie leur seconde tentative de massacre (12 janvier). Les deux Commissions terminèrent leurs rapports; malgré la colère d'Abd-ul-Hamid, « qui s'obstine à considérer la question comme personnelle », la réforme était adoptée : les beys et l'autorité militaire réussirent leur troisième tentative (5 février), en incendiant la Canée et en amenant, avec l'insurrection chrétienne, l'intervention des flottes grecque et internationale. Le canon remplaça les diplomates, dont tous les efforts et toute l'ingéniosité n'avaient servi, depuis dix mois, qu'à embrouiller la question : cette campagne du comte Goluchowski mérite de compter double dans l'histoire du bavardage et de l'impuissance diplomatiques.

HADJI-MIKHALIS

I

A travers les lignes internationales, nous allons chez les chrétiens de l'Ouest, rendre visite au chef de tous les capitaines, à l'*archistratège* Hadji-Mikhalis. Un député crétois, qui voyage pour l'autonomie, et deux officiers français, en quête de distractions, se sont joints à nous. Une centaine d'insurgés, prévenus hier de notre sortie, sont accourus ce matin au bazar de la Canée : ils repartent en notre compagnie afin de ramener sans risques leurs chargements à travers les lignes. C'est tout un escadron de mulets et d'ânes, un convoi de paniers et de caisses, qui nous entoure et nous enveloppe d'une brume épaisse de poudre jaune.

Derrière nous, la Canée disparaît. Sur la haute ligne cassée de ses remparts, émerge encore le tas de sable où les six puissances ont planté leurs pavillons. De malheureux Européens, en tenue d'hôpital, highlanders roulés dans leurs plaids, *marsouins* en bonnets de coton, se traînent là, tremblant de fièvre, au pied de ce drapeau turc qu'ils sont venus défendre. Les fièvres de Crète ont durement éprouvé le corps d'occupation : telle de nos compagnies a les trois quarts de son effectif atteints ; au bout de sept mois à peine, sur mille hommes débarqués, nous avons eu plus de trente décès et plus de deux cents rapatriements.

La plaine de la Canée continue vers l'Ouest son ruban de poussières, de vergers encore intacts au voisinage de la ville, d'olivettes et de vignes entièrement détruites dès que l'on a dépassé les fermes du faubourg. A droite et à gauche, c'est un chaos de buttes incendiées, dénudées, croulantes, où le vent du Nord soulève des nuées de poussière et de cendres. Un poste italien garde Galata sur la droite, un poste français garde Soubachi sur la gauche.

Galata était jadis un joli village chrétien, aux blanches maisons dans la verdure des mûriers et des vignes. Seuls debout, son clocher et le dôme azuré de sa petite église dominent

encore le moutonnement des olivettes musulmanes : il ne reste plus un olivier chrétien. Dans les maisons de pierre et de briques, les magasins aux larges baies, les ornements des portes et les peintures des plafonds témoignent encore d'une réelle richesse. Mais tout est flambé, renversé, et les soldats turcs, qui ont fait le coup, semblent avoir pris à tâche de ne rien laisser intact : les tombes mêmes du cimetière ont été ouvertes... La brise de mer, qui vient jusqu'ici, balance les énormes grappes d'une treille conservée sur les restes d'une vérandah. Une carcasse de mulet achève de pourrir à l'ombre des orangers... Une compagnie italienne nettoie ces ruines. Les chrétiens en fuite n'ont pas encore osé revenir. Tant que le soldat turc restera à portée, ils tiendront la montagne. Si l'Europe désire la pacification, il faut d'abord emmener l'armée du Sultan.

Soubachi n'est qu'une tour et un blockhaus, une guette plutôt qu'une défense, auprès des sources qui alimentent la Canée. Les Français occupent Soubachi et, l'une après l'autre, leurs compagnies y sont décimés par la fièvre. Est-ce un effet de hasard que les postes les plus malsains de l'île aient échu à nos troupes? ou le hasard a-t-il eu un collaborateur dans l'influence du consul anglais sur la famille con-

sulaire? Nos hommes ont toujours été les plus exposés, et dans les postes les moins importants. Il semble, au contraire, que les Anglais n'aient occupé que des villes bonnes à prendre et bonnes à conserver.

Entre les deux lignes de collines, la grand' route pavée suit le vallon désert qui mène à la plaine d'Alikianou. Des plaques noires d'arbustes et d'herbages incendiés, des tas de cendres et de pierres rougies ou blanchies par le feu, quelques troncs de vieux platanes éventrés, des ruines de fermes et de moulins auprès des sources, et les taillis de hauts chardons en disent long sur les malheurs de cette terre. Pendant trois mois, elle a servi de théâtre aux escarmouches et aux coups de mains. Les insurgés et les Grecs du colonel Vassos occupaient, en face de Galata et Soubachi, les talus qui bordent la rive droite du Platanos : sur la hauteur se dresse, démantelée et décoiffée, la tour de Vassos. Encore aujourd'hui, par crainte des insurgés, les musulmans de la ville n'osent pas aventurer jusqu'ici leurs troupeaux et leurs razzias ; par crainte des soldats turcs et des bachi-bouzouks, les chrétiens de la montagne évitent aussi ce coupe-gorge. C'est partout le désert, le silence et la ruine. La grande plaine d'Alikianou est un ancien lac vidé ou, peut-être, un golfe intérieur au gou-

let très étroit, que les alluvions des torrents ont comblé sans peine. Entre les raides pentes des collines argileuses, elle étend son plan nu, où serpentent les sables et les pierres roulées du Platanos, et où convergent de toutes parts les traînées d'argiles bleuâtres et les lauriers-roses des torrents. Cette plaine est encore déserte et, même en temps de paix, inculte. Des kilomètres de champs arables restent la proie des torrents et des chardons, alors que la Canée va demander son pain à la Tripolitaine. C'est que les musulmans, qui possèdent la plaine, ne sont plus assez nombreux pour la cultiver ; ils ont laissé tomber en ruines les ouvrages des Vénitiens, que l'on rencontre à chaque pas, conduites d'eaux, barrages, soubassements de moulins ou de terrasses. Et les montagnards chrétiens, qui convoitent ces champs, ne sont pas encore assez riches pour les acheter, pas assez sûrs du lendemain et de l'équité musulmane pour venir les affermer et leur confier leurs semences. Ils descendent pourtant de leurs montagnes. Ils ont quitté les hautes plaines closes des Monts Blancs. Par étapes, depuis un siècle, ils se sont approchés de la plaine, mais lentement, prudemment, et toujours prêts à la retraite.

On peut saisir ici la question crétoise dans son clair. On en peut suivre tout le développe-

ment sur le terrain. La haute plaine close d'Omalos fut, au siècle dernier, la forteresse chrétienne de la région : les chrétiens, pâtres et brigands, y vivaient de leurs forêts, de leurs razzias et de leurs troupeaux. Après 1821, ils s'aventurèrent à mi-côte, à la limite des pâturages et des cultures arborescentes; c'est à la limite exacte où l'olivier et la vigne se mêlent aux sapins, qu'ils fondèrent Lakkous : ce bourg au flanc des monts est resté le grand centre du district que l'on appelle *Rhiza*, la *Racine*, le *Piémont*. En 1866, ils descendirent jusqu'au débouché des torrents sur la plaine : ayant les troupeaux, l'huile et le vin, ils tendaient vers le blé, ils marchaient à la conquête du pain. Ils ne l'ont pas encore, mais, tout prêts à le saisir, ils ont cerné la plaine de leurs villages embusqués aux bouches des torrents.

Tel est ce village de Fournais, où nous arrivons après une longue remontée dans les sables, les traînées de cailloux et d'argiles bleues, les bosquets de platanes et les lauriers-roses, qui remplacent l'eau absente dans le lit immense du Platanos. La plaine n'étant plus à l'homme et à ses cultures, le fleuve y règne et fait alterner ses caprices avec ceux du maître musulman. Mais, à mesure que l'on remonte vers les gorges, le travail de l'homme reparaît.

Sous l'ombre légère des olivettes, de chaque bord du fleuve dompté, les orangers, les grenadiers et les cédrats s'alignent entre les rigoles d'eaux courantes. Des murs d'enclos, des haies de myrtes et de clématites bordent les sentes. L'argile rouge des terrains fait mieux ressortir les verdures profondes des cyprès et des orangers, qui alternent avec la blancheur des oliviers et des saules. Je n'oublierai jamais ces vallées recluses, blotties au pied des monts crétois : rien au monde ne peut donner, comme elles, l'impression du calme bonheur, le rêve de la vie facile, indépendante et noble, que l'humanité antique connut, dit-on, à certains jours. Sous de pareils oliviers, parmi les mêmes asphodèles, des hommes rêvaient déjà, voici près de trois mille ans, d'un printemps éternel et d'une éternelle jeunesse après la jeunesse et le printemps de cette terre. Voici le platane, au bord du ruisseau courant où le laurier secoue ses roses, voici le platane qui écouta le dialogue des philosophes et le chant des flûtes sacrées...

*
* *

Les misérables huttes de Fournais, simples cubes de terre foulée et séchée au soleil, disparaissent sous l'ombre des grands arbres, sous

les énormes treilles qui les accotent et les recouvrent, sous les guirlandes de tabac qui sèchent aux terrasses. Fournais n'a pas une maison de pierre. Les chrétiens n'y sont encore que campés. Plus tard, ils élèveront ici les belles façades et les grandes bâtisses, dont le Grec, amoureux de la lumière et désireux de l'admiration publique, couvre les terres grecques délivrées. Mais Fournais n'est à eux que depuis trente ans à peine.

Au siècle dernier, grâce à ses sources jaillissantes, c'était une station musulmane. Les janissaires, fuyant les chaleurs de la côte et les fièvres de la plaine y venaient passer l'été. C'est pour eux que ces oliviers et ces vieux cyprès ont été plantés autour des sources, pour eux qu'au bord des rigoles ces petites terrasses ont été construites. Ils y pouvaient étendre leurs tapis, goûter l'ombre et le frais. La montagne, toute voisine, leur était un terrain de chasses et d'exploits, et ils disposaient à leur guise de ces grandes femmes sveltes qui, la cruche à l'épaule, descendent puiser l'eau du fleuve : Artémis, autrefois, les eût enrôlées parmi ses nymphes.

En 1824, Moustapha-Pacha, le gouverneur égyptien, séduit aussi par la fraîcheur du lieu, confisqua les biens des janissaires et prit leur place. Il fit construire un grand *konak* (palais) de

pierre, dont les voûtes tiennent encore debout dans un taillis de myrtes et de sureaux. C'est là que, chaque année, il venait passer les chaleurs. Tout le village était à lui ; des chrétiens étaient ses fermiers. Il en resta le maître, même après la chute du régime égyptien ; car des services, peut-être équivoques, lui avaient gagné l'affection du Sultan, et, les Égyptiens une fois chassés, il n'était pas retourné au Caire, mais à Constantinople, où, plus tard, il devint grand-vizir.

Il vivait encore, à Stamboul, du revenu de ses énormes propriétés crétoises, — dans toute l'île, il avait taillé sa part en même temps que celle du vice-roi, — quand éclata la révolution de 1866. La Porte eut recours à lui. Malgré son extrême vieillesse, on le renvoya sur le théâtre de ses exploits. Moustapha vint à bout de la révolte, mais, se rendant bien compte que, tôt ou tard, la Crète échapperait à l'Islam, il se hâta de vendre ses propriétés. Les fermiers chrétiens s'en rendirent acquéreurs. Il leur fallut trouver 6 200 livres (140 000 francs), qu'ils empruntèrent au taux de 3 p. 100 par mois, 36 p. 100 par an. La fertilité de cette terre et la sobriété de ces hommes est telle qu'au bout de trente ans à peine, malgré trois révolutions et deux guerres civiles, malgré l'oppression turque et l'exploitation musulmane, ils sont entièrement

libérés, et, presque tous, ils ont des économies dans quelque banque d'Athènes.

Au premier jour de sécurité définitive, cet argent reviendra : les bâtisses s'élèveront, les écoles, l'église, la maison commune... Ceinturés de cartouches, bottés, la veste lardée de poignards, le fusil Gras en travers des genoux, les chrétiens de Fournais attendent ce jour espéré. Tandis que le soleil mûrit leurs olives et que l'Europe bloque leurs ports, ils passent leurs journées en discussions et en dialogues, sous l'ombre de leurs olivettes ou sous l'auvent de leurs petits cafés. Seuls, les enfants continuent le travail. La classe se fait en plein air. Plus d'un vieux quitte par instants le groupe des hommes et retourne s'accroupir devant le maître d'école, qui lit à haute voix, phrase par phrase, un chapitre de Strabon, et la classe reprend en chœur : « Il ne faut pas douter que le plus grand des biens, pour une ville, soit la liberté. Seule, la liberté peut assurer la possession des biens; dans l'esclavage, tout est aux maîtres, rien aux sujets. Et de la liberté nait aussi la solidarité et la concorde, car la concorde règne toujours entre ceux qui vivent sobrement, frugalement, sans désir d'opprimer ou d'éclipser le voisin... C'était l'idée fondamentale de toutes les constitutions crétoises. »

Le capitaine du village est un très jeune avocat, frais émoulu de l'université d'Athènes. Il est respecté de tous parce que son père et son grand-père furent les libérateurs du pays, les négociateurs de l'emprunt pour le rachat des terres. Il est écouté parce qu'il parle bien : « Nous ne sommes que des barbares, de pauvres Turco-Grecs, dit le vieux prêtre avec une sincère humilité : les Turcs nous ont toujours privés d'écoles et de lumières. Mais, lui, c'est un Hellène, un homme éduqué ». De fait, cet Hellène parle un grec xénophontesque, un peu pédant, mais admirablement clair et précis, avec des raisonnements en forme bien martelés d'adverbes et bien articulés de conjonctions : chacune de ses phrases flatte le besoin de symétrie et l'amour de syllogismes qui fait, au fond, tout le tempérament grec.

Il est député à l'Assemblée crétoise : c'est un politicien, un de ces politiciens crétois, que l'Europe maudit et que nos journaux dénoncent à la vindicte publique. Car l'Europe officielle, quand les peuples, chez elle ou chez le voisin, se mettent en branle, ne veut jamais voir, dans le mouvement des foules, que l'agitation de quelques meneurs, et, si le fleuve rompt ses digues, elle accuse toujours les deux premières gouttes d'avoir commis tout le dégât.

La Crète produit des politiciens, les foules produisent des meneurs, comme le poirier et le pommier produisent leurs fruits. Ce n'est pas la faute des Crétois, si, sous le régime turc, toute presse étant bâillonnée, toute littérature proscrite ou persécutée, toute science suspecte ou impossible, toute production d'art défendue ou excommuniée, toute écriture censurée ou détruite, l'intelligence très vive et la demi-culture de ces nouveaux Hellènes ne trouvent qu'un moyen d'expansion, la parole, et qu'un but d'activité, la politique. Ailleurs, on peut écrire, dessiner, peindre, étudier, philosopher; chacun selon ses goûts suit la pente de sa nature : ici, la politique est la seule carrière libérale, la seule occupation intellectuelle, qui s'offre aux individus et qui s'impose aux patriotes.

Car la politique est aussi la seule façon de servir le pays: d'autres patries ont les sciences, les arts et les armes; la Crète orthodoxe, depuis un siècle, n'a été sauvée de l'anéantissement que par la politique. Les politiciens ont trouvé plaisir et gloriole, sans doute, aux insurrections crétoises. Mais nous savons aussi que la Crète orthodoxe y a trouvé le bénéfice et le salut.

Si le capitaine de Fournais est écouté maintenant, c'est que sa famille, de père en fils, a fait les affaires communes et que, derrière ces

meneurs, le peuple chrétien, qui avait dû fuir au haut des monts, est descendu, étapes par étapes, vers la fortune et vers la liberté... C'est aussi qu'il n'a jamais, ni lui ni ses aïeux, séparé sa cause et ses intérêts de la cause et des intérêts populaires. Les Vénitiens n'ont déjà pas trouvé dans l'île de quoi constituer la classe des *possidenti*, des tyranneaux indigènes. Les Turcs ont eu beau corrompre et flatter et menacer : ils ont toujours rencontré des âmes indépendantes, qui préféraient au bénéfice personnel dans l'esclavage, la liberté dans la lutte et dans le désintéressement : vanité, amour de la gloriole et de la popularité, imitation des ancêtres, habitude de la pose héroïque, — qu'importent tous ces motifs personnels ? Ces politiciens avaient plus à gagner au service du Turc : ces champs, qu'ils vont conquérir pour leur peuple, ils les auraient sans peine obtenus pour eux.

Le capitaine du village, au milieu des guerriers ceinturés de cartouches, chargés de couteaux et de sabres « aux beaux clous d'or », nous explique les désirs de son peuple : puisque l'union avec la Grèce est impossible, ils accepteront l'autonomie telle que les amiraux l'ont promise, c'est-à-dire complète : plus d'armée turque ; plus de fonctionnaires ottomans ; un règlement donné par l'Europe et un gouverneur

européen. Sinon, ils sont décidés aux extrêmes résistances. Il suffit de voir leurs armements et la disposition de leur pays pour mesurer l'efficacité de leurs menaces.

***

De Fournais jusqu'à Lakkous, où nous devons coucher, la route en pleine montagne n'est qu'une suite de gorges, de pentes abruptes et de rochers surplombants. Au pied de l'énorme masse calcaire, qui pointe vers le ciel les 2 600 mètres des Monts Blancs, toute cette région en talus n'est qu'un écroulement de schistes et de marnes, où le burin des torrents a creusé des sillons verticaux, contourné des entonnoirs, approfondi des replis, dégagé des crêtes et des aiguilles, et laissé partout comme les bavures de ce travail en de gigantesques blocs éboulés. La pente croulante est à peine fleurie d'arbousiers et de lentisques. Le sentier en lacets tourne sans fin, et monte, et redescend au fond d'un torrent, pour remonter au tranchant aigu d'une crête.

Accroché au pourtour d'un entonnoir, Lakkous est à plus de cinq cents mètres d'altitude. Rien ne trahit de loin sa présence au milieu des arbres. Ses deux cents maisons ne se distinguent

pas du sol. Ce ne sont que des huttes à demi souterraines, creusées dans la montagne et couvertes d'une terrasse en terre battue, — des cubes d'argile jaune sortant à peine du terrain jaune qui les entoure, de la pente jaune qui les domine, et dispersées, une par une, sous l'ombre et sous les racines des sapins et des oliviers. Toutes ces cases pareilles ont deux compartiments : une cuisine enfumée où, pêle-mêle, grouillent enfants et petits cochons, et une salle carrée, blanchie à la chaux, où, dans un coin, une longue et large estrade, couverte de tapis et de peaux de moutons, sert de lit conjugal à ces couples de géants. Ces montagnards sont de très haute taille, et le mariage, déjà pour leurs ancêtres, était la grande occupation de la vie. Leurs villages sont encombrés d'enfants, qui, vêtus et bottés comme leurs pères, portent le long couteau à la ceinture et se harnachent volontiers de cartouchières. La montagne, avec ses seuls oliviers et ses pâturages, ne pourrait pas nourrir d'aussi nombreuses familles, si, à chaque génération, les cadets ne descendaient vers la plaine ou n'émigraient vers la Grèce, l'Égypte et les pays levantins. Retirez les soldats turcs et les beys musulmans : avant un demi-siècle, les plaines seront encombrées de villages chrétiens, les côtes bordées de villes chrétiennes :

la Crète sera de nouveau l'île aux cent villes.

Un terre-plein dégagé porte les fondations d'une grande église à demi construite, que les derniers événements ont interrompue et qui, probablement, ne sera jamais reprise. Car Lakkous ne sera plus qu'un hameau déserté, dès que la paix civile laissera les chrétiens continuer leur descente vers les plaines : « Après le déluge, dit Platon, les hommes, réfugiés au sommet des montagnes, y menaient une vie sauvage, loin des plaines où toujours ils craignaient quelque retour des eaux. Une seconde époque s'ouvrit pour eux au flanc des monts, quand ils prirent confiance à la vue des plaines qui commençaient à se vider. La troisième époque fut celle des villes dans les plaines asséchées. Les cités se fondèrent. Les lois et le commerce s'établirent, et les très vieilles villes, dont nous nous voyons encore les restes au haut des montagnes, furent abandonnées. »

Toutes les pointes, qui dominent l'entonnoir du village, portent aussi des bâtisses à demi renversées : ce sont les ruines des quatorze blockhaus, que les Turcs élevèrent pour contenir les Lakkiotes, après la révolution de 1866, et qu'ils ont garnisonnés jusqu'à l'année dernière. Les Lakkiotes ont été, depuis un siècle, les grands fauteurs de révoltes : Hadji-Mikhalis

est un Lakkiote, Hadji-Mikhalis qui a fait tant de révolutions, tué tant de Turcs et qui est l'ami des Russes! Sa légende emplit les monts. Les chansons populaires ont reporté sur lui tous les exploits des anciens héros, et toutes leurs vertus.

C'est le plus grand, le plus beau des Crétois; car, depuis Achille, la beauté est la première vertu des héros grecs :

νὰ ἰδῆτε τὸν Μιχάλι
τὸ ὤμορφο παλλικάρι.
Venez voir Mikhalis,
Le beau pallikare!

C'est le plus brave : en février dernier, quand les bandes descendirent vers la Canée, il galopait en tête, à cent mètres en avant. Et, de toute la montagne, on voyait sa casquette russe. Et, quand il arriva devant les lignes, il jeta sa casquette aux Turcs et cria vers les Grecs : « Qui me la rapporte? » Mais le colonel Vassos défendit aux Grecs de la reprendre...

C'est le plus riche : il a un sabre d'or, des pistolets d'or, et des ceintures et des cartouchières brodées d'or : le tsar lui donne chaque jour un napoléon d'or, — trente napoléons d'or par mois, — qu'il partage entre les pauvres, surtout entre les pallikares, qui tiennent la montagne pour éviter la colère des Turcs.

Le pappas de Lakkous, chez qui nous sommes logés, passerait toute la nuit à nous conter les hauts faits d'Hadji-Mikhalis. Quand nous le félicitons sur la haute taille de son cousin qui a plus de six pieds, il répond modestement :

— Allez voir d'abord Hadji-Mikhalis, pour savoir ce qu'est un vrai Crétois.

— Mais où donc est Hadji-Mikhalis ?

Il n'est plus à Lakkous. Il en est parti depuis quelques jours. On hésite à nous indiquer sa retraite. Nos hôtes nous ont quittés pour quelques instants, et, derrière la porte, ils tiennent un conciliabule avec le député crétois qui nous a conduits chez eux : ces quatre Français, deux civils et deux militaires, que peuvent-ils bien vouloir d'Hadji-Mikhalis ? Le député est aussi perplexe que les autres ; pourtant, à force de réfléchir depuis le matin, il croit avoir l'explication :

— Le plus vieux des civils parle grec, dit-il, et j'avais cru qu'il était le drogman des officiers. Mais, quand il parle, les autres écoutent et, quand il mange, ils lui passent d'abord le plat ; donc il n'est pas le domestique. D'autre part, l'un des officiers a des bottes en cuir verni et un très beau cheval, et ils m'ont dit qu'il s'appelait de Saint-Maurice. C'est un nom de noble, un nom de prince : tous leurs princes s'appellent

d'Orléans ou de Chambord. Or vous savez qu'en France, il y a deux partis : le peuple, qui est dans la politique, qui fait le gouvernement, et les princes, qui sont dans l'armée, qui font la guerre. J'imagine donc que ces deux partis veulent se mettre d'accord pour régler nos affaires : ils ont envoyé deux agents du peuple et deux agents des princes, qui les renseigneront ; c'est l'agent du peuple, comme toujours, qui est chef de la bande.

— Mais, dit le pappas incrédule, pourquoi nous avoir envoyé deux agents de chaque parti? Un seul aurait suffi.

— Comme tu parles sans réfléchir ! reprend le député. Est-ce qu'un seul agent du peuple et un seul agent des princes n'auraient pas pu se mettre d'accord en secret, pour faire leurs affaires et non celles du parti ? Les deux plus jeunes ne sont là que pour la surveillance.

Ces explications ont convaincu l'auditoire. Ils rentrent auprès de nous : on nous conduira demain chez Hadji-Mikhalis.

— Mais où donc est-il ?

— Il est, reprend enfin le pappas, — et tous observent un silence religieux, — il est en haut, sur la montagne ; depuis huit jours, il ne mange plus, il ne boit plus : il pleure et il pense.

II

Au flanc des monts aigus et roides, par un sentier en escaliers, nous montons vers Hadji-Mikhalis. Les dernières maisons de Lakkous semblent marquer la frontière des terres habitables. Jusque-là, des oliviers et des noyers, des vignes retenues par de petits murs, quelques maigres champs de blé, des bouquets de châtaigniers ou de platanes, des coins d'ombre auprès des sources s'étageaient sur la pente d'argiles rouges.

Plus haut, c'est un paysage lunaire de pierres bleuâtres et d'argiles bleues, de roches nues et de marnes nues, sans autre vie que l'efflorescence des mousses, ou, de loin en loin, la

hampe rigide et la grappe pâle d'une asphodèle, blanche et triste fleur des morts. Les chèvres mêmes ne trouvent plus leur pâture dans ces rochers. C'est un étonnement de tous les pas que la grimpade de nos montures dans ces pierres éboulantes, au flanc de cette muraille abrupte : escalier en lacets, ruisseau de cailloux, glissade de marne, échelle de pavés, le sentier n'est qu'une suite de casse-cou, où nos mulets évoluent à l'aise.

En 1866, pour venir à bout de la Crète, l'armée turque a dû monter jusqu'ici ; elle commença, il est vrai, par brûler la forêt et enfumer le repaire ; les troncs incendiés, blanchis par les hivers, se tordent encore autour des sommets. Mais il fallut près de six mois et plus de cent mille hommes pour arriver jusqu'au réduit central, jusqu'à cette plaine close d'Omalos, où pleure et pense Hadji-Mikhalis, à douze cents mètres au-dessus de la mer : *Omalus, quem nemo audet arcere*, disait le Vénitien Buondelmonte, « Omalos, que personne n'ose attaquer ». Les montagnards y vivaient « sans toits et sans labour, sans autre travail que la coupe des cyprès et la garde des chèvres ; durs à la guerre, hauts de taille, agiles à travers les rochers, ils vont jusqu'à cent ans sans connaître les infirmités », et les lettres des provéditeurs ajoutent

qu'ils n'ont jamais payé l'impôt et que, si la défense de semer, faite par la République, est respectée chez eux, c'est que la neige couvre leur plaine pendant six mois...

Hadji-Mikhalis est remonté à la forteresse chrétienne des anciens jours. Le peuple, en bas, attend ce que la montagne et la solitude mettront dans le cœur du héros. Minos, dit Strabon, montait tous les neuf ans au sommet de l'Ida ; il y conversait plusieurs jours avec Zeus, et il rapportait au peuple les lois admirables que Zeus lui avait révélées...

Le plan nu d'Omalos est au fond d'une cuve que cerclent, de toutes parts, des montagnes à pic. Cette plaine n'est que le souvenir d'un ancien lac : l'eau a fui par des fissures souterraines et par cette énorme caverne, qui sur le flanc des monts ouvre sa gueule noire. Durant de longs siècles, une eau profonde a dormi là : les boues s'accumulaient invisibles sous la couche tranquille et limpide. Le fond de la cuvette en est resté tout uni, sans autre accident qu'une butte isolée : l'ancienne île au milieu du lac est aujourd'hui une roche pointue au milieu des terres, sur laquelle Hadji-Mikhalis a bâti une chapelle pour accomplir un vœu. Car, en 1859, prisonnier des Turcs, il attendait la potence dans une tour de la Canée ; il promit à la Vierge une chapelle

au sommet des monts ; la Vierge lui apparut et lui montra la pierre qui, soulevée, menait à un secret passage ; c'est ainsi que Hadji-Mikhalis échappa au bourreau.

Cette chapelle apparaît seule dans la plaine : tout autour, c'est le calme désert des solitudes alpestres. Les hautes montagnes dressent leur couronne de pointes dans le ciel clair, et, sans un arbre, leurs pentes rocailleuses ne sont vêtues que de lumière. La plaine, au fond de cet anneau, a quelques carrés de chaumes, quelques vieux poiriers sauvages, quelques champs de pommes de terre. Deux bergers, avec de grands troupeaux de moutons, en semblent les uniques possesseurs.

Où donc est Hadji-Mikhalis ? Un de nos hommes a tiré un coup de fusil. D'un cube de pierres non taillées, qui se cache à l'ombre de la montagne et semble faire corps avec elle, un homme est sorti en courbant sa taille gigantesque. Sa casquette blanche le désigne : c'est lui ! Botté de cuir fauve à la crétoise, mais vêtu à l'européenne d'un modeste complet gris, il nous regarde venir. Le vent joue dans sa grande barbe blanche, qu'il froisse un peu de ses doigts crispés. Il nous accueille mal et d'un front soucieux. Ses premières paroles sont hostiles : il dit que nous aurons perdu notre peine, si nous

n'allons pas voir d'abord la grande merveille d'Omalos, le défilé de Xylo-Skala, et, derrière son gendre qui nous emmène au galop, il nous envoie à l'autre bout de la plaine.

Ce défilé de Xylo-Skala est une merveille en effet ; il vaut les descriptions que les voyageurs en ont faite[1]. Rien au monde, je crois, ne peut donner le vertige comme cette fosse béante, large de cent mètres et profonde de huit cents, où brusquement la plaine tombe. Mais nous sommes ici pour le héros et non pour la montagne, et nous avons hâte de revenir auprès de lui, d'autant que le vent se lève, un vent glacé du nord, et la plaine, sous l'ombre des monts, s'emplit de froid...

Hadji-Mikhalis, devant la porte de sa hutte, est assis sur une pierre. De loin, il nous fait des signes d'amitié. Son visage est rasséréné. Son œil est maintenant sans colère. Sa grande barbe flotte au vent. Deux longs serpents de cartouches en bandoulière se croisent sur sa poitrine. Sa haute ceinture de cuir brodé d'or soutient un arsenal de poignards et de pistolets, et il appuie son bras tendu sur un lourd fusil Gras à la crosse ciselée, au canon rehaussé d'argent. Il nous accueille avec de bonnes paroles. Sa

1. Voir G. Perrot, *l'Ile de Crète*, p. 75.

mauvaise humeur est finie : nous nous souviendrons qu'il ne faut jamais surprendre un héros en petit déshabillé.

Son logis n'est fait que de pierres brutes et de mousses : quatre murs percés d'une porte, un toit de terre battue, une estrade de pierre couverte d'un tapis, trois pierres pour le foyer, une cruche d'eau, une table basse et deux escabeaux de bois suffisent à sa rustique majesté ; sous le plafond trop bas, le héros ne peut se tenir debout et la fumée des poutres salit sa belle casquette blanche. Nous avons partagé son repas de fromage, de lait, de miel et de pommes de terre.

Hadji-Mikhalis a plus de soixante ans. Ses débuts datent de 1855 : il assomma six Turcs, qui criaient : « A bas les Russes ! », le jour de la prise de Sébastopol. Il a fait l'insurrection de 1858 et celle de 1866. Il fait encore celle-ci. Mais il pense et il dit que ce sera la dernière. « Si l'Europe cette fois ne règle pas la question crétoise, ils n'auront plus qu'à prendre leurs femmes et leurs enfants pour les jeter à la mer ; puis ils marcheront à la boucherie sous le couteau turc ou sous le canon européen. » Mais il a confiance dans la parole des amiraux : puisque les amiraux ont donné leur parole d'honneur et leur signature, on n'abandonnera plus la Crète au bon plaisir du Sultan.

« La tyrannie turque, poursuit Hadji-Mikhalis, est morte et ne peut être relevée. Qui oserait en avouer la défense devant le monde civilisé? Depuis deux siècles que le Turcs ont la Crète, qu'ont-ils fait de cette île, la plus grande, la plus riche, la plus fertile de l'Archipel, la rose du Levant, le paradis de la future Hellade? Les ports ont été comblés par les sables, les routes entraînées par les pluies, les ponts enlevés par les torrents, les plaines dépeuplées par la chasse à l'homme, les villes ruinées et vidées par les emprisonnements, les exils, les incendies et les massacres! Où sont aujourd'hui Cnosse et Gortyne et les cent villes de Minos? où les grands bourgs vénitiens et les deux cent trente chatellenies? où les vignes, qui fournirent durant deux siècles à toute la chrétienté le vin fameux de Malvoisie? où les bois de cyprès, qui couvraient encore la montagne au temps de Buondelmonte? Le Turc a tout anéanti et, sur le point de lâcher sa proie, il veut en ronger jusqu'aux ossements : le pacha de Candie a vendu à des Européens les cimetières de sa province, pour en exploiter les tombes et fabriquer du noir animal!

» Et voilà ce que l'Europe est venue protéger et prolonger ici! Est-il donc possible vraiment que, peuples et rois, toute la chrétienté marche

d'accord vers une telle croisade? Les autres, passe encore! mais la France! Depuis plus de cent ans, ce peuple était tourné vers elle. Elle était le flambeau de justice et de vérité. Quand les montagnards avaient appris ses désastres, ils étaient descendus vers la mer, pour offrir à ses consuls d'aller à son aide, et plus d'un partit alors qui ne revint pas. Depuis, on la savait ligottée, entravée, obligée de penser à elle avant de penser aux autres. Mais qui donc aurait jamais pu croire qu'elle affirmerait sa rentrée aux conseils de l'Europe par l'écrasement d'une nationalité?

» Les Crétois sont tout disposés, comme ils l'ont toujours été d'ailleurs, à suivre les conseils des puissances. Depuis deux ans, ils ont fait tout ce qu'elles ont voulu et ils continueront. Mais il ne faudrait pas croire que l'on viendrait à bout d'eux par la force. Les jours de 1866 sont passés. La Crète aujourd'hui est armée; elle a plusieurs fusils Gras et des milliers de cartouches pour chaque combattant, et le fusil Gras est le meilleur fusil dans cette guerre d'embuscades, où l'on vise sans hâte, le canon appuyé au rocher; chaque balle tue son homme. En 1866, la plupart des Crétois n'avaient encore que des fusils à pierre, et ils furent alors vaincus par la faim, bien plus que par la force. Le

pain leur manqua : on ne peut vivre longtemps sans pain. Assagis par l'expérience, ils ont pris leurs précautions : les hautes plaines ont été plantées de pommes de terre ; aujourd'hui le peuple chrétien peut se passer de blé ; le lait de ses troupeaux, la viande de ses cochons, l'huile de ses olivettes, et ses pommes de terre lui assurent des années de résistance... »

— Et la solution désirée ?

— Celle que voudra l'Europe, à condition qu'on tienne les promesses des amiraux : plus d'armée turque ; plus de fonctionnaires ottomans ; un règlement dressé par les puissances ; un gouverneur européen.

Hadji-Mikhalis insiste longuement sur ce dernier point. La Crète veut un gouverneur, un administrateur, un homme de loi et de travail, qui fasse les affaires de l'île, qui impose à tous une loi commune, mais surtout qui apprenne à ce peuple que la paix est utile et que l'on gagne sa vie à cultiver son champ. Ce n'est pas un prince qui convient : un prince mange le peuple, comme fit le Battemberg de Bulgarie. Ce n'est pas un pacha oriental, de quelque nationalité et de quelque religion qu'il puisse être ; il ne faut pas croire, ce que disent certaines gens, que la Crète veut un orthodoxe ; elle a vu que son orthodoxie n'a pas servi sa cause auprès de ceux

qui auraient dû la défendre. Elle veut un Européen. Elle aurait accueilli avec joie ce Suisse que l'Europe lui avait annoncé, ce Numa Droz dont Hadji-Mikhalis répète le nom, en ajoutant : « Ce n'était pas Numa qu'on l'aurait appelé, mais *Nomios* (l'homme de la loi) ». Elle accueillerait encore avec joie l'amiral italien, ou l'amiral français, ou l'officier du corps d'occupation que le conseil des amiraux nommerait gouverneur provisoire et que l'Europe chargerait de restaurer l'ordre en Crète.

— Et l'annexion à la Grèce ?

Le gendre du héros a répondu avec vivacité que la Crète n'oublierait jamais ses désirs éternels, que, seule, l'Union pouvait satisfaire leurs cœurs, que tout le peuple la voulait encore, que quelques-uns la voulaient immédiate, que la plupart la croyaient impossible à cette heure, mais qu'elle se ferait un jour...

Hadji-Mikhalis a laissé dire ; à la fin seulement, il a ajouté : « La Crète doit penser à elle et nous devons d'abord être Crétois. Cette année nous a révélé bien des choses. Car nous pensions autrefois qu'entre la Grèce et la Turquie il y avait une grande différence, et nous avons vu que la différence était petite. En Turquie, ce qui fait le plus grand mal, c'est que tout est sacrifié aux intérêts personnels du

Maître ; les peuples et leurs intérêts ne comptent jamais. En Grèce, on nous a dit et nous avons bien vu, depuis dix mois, que le Palais gouvernait aussi pour lui, non pour le peuple, et que l'Idée, la race, le pays ne comptaient plus quand les intérêts du Maître étaient en jeu. Si tu vas à Athènes, tu comprendras ce que je veux dire, et tu comprendras aussi bien des choses mystérieuses, qui vous ont étonnés dans la conduite de cette dernière guerre. »

Il n'a pas voulu en dire davantage. Mais il s'est laissé photographier avec sa casquette russe, son harnachement de cartouches, de sabres et de pistolets, et, nous pressant l'un après l'autre sur sa barbe fleurie, il nous a renvoyés avec le salut habituel : « Bon voyage et bonne patrie ! Nous nous reverrons un jour, quand la tâche sera terminée. Je retournerais volontiers avec vous en Grèce ou en Europe. Mais je dois rester parmi ce peuple. »

*
* *

La buée du soir et l'ombre ont envahi déjà la plaine d'Omalos. La couronne de montagnes resplendit encore dans la lumière du couchant ;

mais, en bas, la nuit commence à tomber ; la hutte du héros est trop petite pour nous abriter : il faut que nous retournions dormir à Lakkous. Aucune issue ne semble ouverte à travers l'enceinte continue. La place d'armes est absolument close. Vers le Sud, Xylo-Skala (l'échelle de bois) n'est, comme son nom l'indique, qu'un escalier de bois, fait de main d'homme, accroché aux flancs du précipice ; les gorges de Samaria, qui le continuent jusqu'à la côte méridionale, ne sont qu'un lit de torrent étroit, surplombé de toutes parts, barricadé de roches et d'éboulis. Vers l'Ouest, une haute brèche laisse tomber un sentier de chèvres sur la vallée de Kandanos et le port de Sélino. La seule entrée de cette place d'armes est la route qui nous a conduits ici et que nous reprenons vers Lakkous et la côte Nord, et quelle route !

Il faut remonter, d'abord, du fond de la plaine à la crête de l'anneau montagneux, par les lacets pavés d'un sentier qui éboule, puis errer dans un dédale de pics, de gorges, d'effondrements et de hauts mornes, à travers les roches calcaires semées de trous et hérissées de pointes. On arrive enfin au bord tranchant, où la masse calcaire plonge sur les éboulements de schistes et de marnes, et le sentier se colle à cette muraille

droite, pour descendre trois ou quatre cents mètres à pic, vers les talus et les plantations de Lakkous...

De la Sude à Grabousa, toute la côte Nord se déroule à nos pieds. A l'horizon, sur la mer plaquée de moires, Cérigotto et Cérigo semblent jalonner la route vers la Grèce. Plus près, voici le golfe de la Canée, où les cuirassés grecs apparurent au début de février, et l'embouchure du Platanos, où le colonel Vassos débarqua. Toute la montagne courut au-devant des sauveurs attendus : « Quand ils dressèrent leurs tentes au milieu des orangers, il nous sembla, me disait un Crétois, que le dieu de la liberté avait, pour cette fête, accroché dans les arbres ses lanternes dorées. »

Le colonel borda de ses lignes la rive droite du Platanos. Le commodore encombra de ses vaisseaux la rade sans défense. Puis l'un et l'autre attendirent dans l'inaction et, ne voulant pas agir eux-mêmes, ils empêchèrent encore la marche en avant des insurgés : il fut défendu par le colonel Vassos de reprendre aux Turcs la casquette d'Hadji-Mikhalis. Voilà bien les choses mystérieuses dont l'*archistratège* parlait tout à l'heure. Personne en Crète n'en veut parler. On hausse seulement les épaules au souvenir de cette conduite. Les vieux ont parfois

des paroles de mépris pour cette armée d'enfants ; les jeunes, parfois, ont des paroles de colère contre « ces gens du Palais » et contre leur maître. Ce n'est qu'à Athènes que j'ai trouvé des apparences d'explication vraisemblable pour cette étrange intervention des forces helléniques.

LES GRECS

I

Les Grecs ont toujours compté sur la Crète, et la Crète s'est toujours appuyée sur les Grecs. Toutes les insurrections crétoises ont reçu des secours d'Athènes, et toutes se sont couvertes du drapeau hellénique[1].

En 1822, les Crétois avaient envoyé des re-représentants à la Chambre Panhellénique et accepté les décrets de l'Assemblée d'Épidaure. Les guerriers savaient prêter le serment : « Nous jurons, devant Dieu et devant les hommes, d'être fidèles à la patrie, d'observer la Loi qu'a décrétée l'Assemblée d'Épidaure et d'obéir au

1. Cf. G. Streit, *La Volonté du peuple crétois.*

Gouvernement légal de la Grèce. » Pendant plus de cinq ans, ils firent nominalement et réellement partie du nouvel État.

Quand l'Europe, en 1830, les remit à l'Égypte, ils protestèrent « devant la chrétienté et le monde civilisé » en proclamant « éternelle et immuable l'union de ce peuple avec les Hellènes, avec lesquels il a combattu, avec lesquels aujourd'hui encore il continue de former une seule nation, et dont il ne se séparera jamais ».

En 1858, en 1866, ils supplièrent encore l'Europe et, en particulier, les trois puissances protectrices. Les diplomates devraient relire aujourd'hui cette belle supplique :

Les habitants de Candie avait pris une part active, avec toute la race grecque, à la sanglante guerre de l'Indépendance qui, commencée en 1821, a continué pendant de longues années. Ils avaient réussi par de grands sacrifices à se rendre maîtres du territoire de l'île et d'une de ses principales forteresses, nommée Grambouse. Ils espéraient en conséquence qu'ayant les mêmes droits que leurs frères du continent grec, leurs efforts seraient couronnés par la consécration de leur indépendance ; mais les trois grandes Puissances, dans leur sagesse, en ont décidé autrement. Les Crétois se sont soumis le cœur brisé à ce haut arrêt, et depuis lors ils ont traîné leur existence tantôt sous la souveraineté du pacha d'Égypte, tantôt sous celle de S. M. le Sultan.

Une des raisons de haute politique, pour lesquelles

les Grandes Puissances nous ont replacés sous la domination turque, était le chiffre de la population chrétienne. Mais aujourd'hui (1866) les Turcs ne forment que le quart de la population totale qui s'élève à trois cent mille âmes. Il n'est pas juste que les plus nombreux souffrent à cause du plus petit nombre : sous un gouvernement chrétien, nos compatriotes musulmans jouiraient du même bonheur et des mêmes avantages que nous-mêmes. En outre, la Turquie, pour tenir le pays soumis, est obligée d'entretenir ici une armée et une flotte et de dépenser des sommes énormes sans aucune utilité pour elle ; tandis que la Crète, unie à sa mère naturelle, la Grèce, procurerait de grands avantages à toute la race grecque et pourrait entrer enfin dans la voie du progrès et de la civilisation. Si la création du royaume hellénique a pour but la régénération de ce peuple, la Crète, pays purement hellénique, sera l'une de ses pierres fondamentales.

Les Crétois ajoutaient, dans une autre protestation : « Ayant refusé l'autonomie, qu'on nous accordait en 1830, par l'entremise de feu Léopold Ier, et le 21 octobre 1839, par celle de Lord Palmerston, nous n'avons en vue que l'unité nationale, notre unanime et immaîtrisable désir ». Les puissances ne pouvaient nier cet unanime désir et le prince Gortschakoff écrivait le 4 mars 1867 :

Candie a des droits qui datent de la lutte pour l'indépendance grecque. Ils ont été méconnus dans le temps par l'Europe. Depuis lors, un lien factice a uni

l'île à la Turquie — factice parce que rien n'a été fait de ce qui lui avait été promis, factice parce que l'aspiration des Crétois vers la nouvelle patrie, qu'ils avaient choisie et pour laquelle ils avaient versé leur sang, n'a pas manqué de se manifester dans toutes les occasions où ils avaient montré au grand jour tout ce que la domination ottomane avait de pesant pour eux. Cette île ne serait jamais pour la Porte qu'un fardeau qui lui coûterait plus qu'il ne lui rapporterait, et nous croyons qu'elle ferait bien d'en faire le sacrifice, comme un témoignage de modération et un gage de conciliation. Nous savons, quant à l'annexion de Candie à la Grèce, que le gouvernement anglais ne partage pas aujourd'hui notre opinion, mais il ne nous paraît pas impossible que le cours des événements l'y ramène.

Durant plus de quatre ans, la Russie répéta le même conseil, que l'Angleterre et la France ne voulurent pas entendre : « L'île de Crète est perdue pour vous, disait le prince Gortschakoff à l'ambassadeur turc. Si vous parveniez à y rétablir pour quelque temps l'autorité du Sultan, ce ne serait que sur un monceau de ruines et de cadavres. Cédez aux Grecs cette île que vous ne sauriez conserver et que, d'ailleurs, vous n'aviez pas hésité à donner dans le temps au pacha d'Égypte. »

En 1878, nouvelles supplications des Crétois au Congrès de Berlin : « La Crète ne pourra jamais jouir d'une tranquillité durable, si ses

vœux les plus ardents ne sont pas exaucés, c'est-à-dire si elle n'est pas réunie à la Grèce. » Presque chaque année, depuis lors, quelque anniversaire où quelque fête avait donné lieu à de pareilles déclarations.

La Grèce, pas plus que l'Europe, ne pouvait donc se tromper sur les sentiments réels des Crétois. Elle ne pouvait pas davantage feindre d'ignorer leurs souffrances et leurs plaintes légitimes. Tous les dix ans, une insurrection crétoise avait pour premier effet de jeter sur les quais du royaume une multitude affamée et suppliante. A chaque révolution, les mêmes événements se répétaient : les beys appelaient dans les villes crétoises les musulmans des plaines et, devant ces pillards qui ne respectaient ni biens ni personnes, les chrétiens des villes étaient obligés de s'enfuir. Tous les dix ans, le royaume hellénique eut à nourrir, pendant de longs mois, quarante à cinquante mille exilés.

Chaque insurrection crétoise soulevait donc en Grèce un mouvement populaire et, se tournant vers l'Europe, le gouvernement hellénique devait lui remontrer, avec instances, dans quelle situation pénible la Crète aux mains des Turcs mettait le royaume et sa dynastie. Toujours appuyés par l'opposition, ces mouvements populaires furent toujours combattus par le gouvernement, mais

surtout depuis la dernière guerre balkanique. Avant cette guerre, en effet, l'hellénisme tout entier avait les yeux tournés vers la Crète : c'était le premier morceau du domaine héréditaire qu'il semblait possible de reprendre, la sandale de marbre (les Grecs comparent volontiers la forme de l'île à une sandale) la sandale de marbre, qu'il fallait rattacher aux pieds de la statue. La Crète était aussi la plaie saignante et toujours enfiévrée. Le Turc, oppresseur de la Crète, était toujours l'ennemi traditionnel...

La guerre des Balkans et le traité de San-Stéfano découvrirent brusquement à l'hellénisme une plaie autrement profonde et grave : la Macédoine et la Thrace, la route de Salonique et de Constantinople, étaient revendiquées par un nouveau peuple, que la Russie inventait ou tirait de son ombre ; Ignatieff créait d'un mot la grande Bulgarie. La Grèce, sans la Crète était une pauvresse sans chaussure : sans la Macédoine, ce serait une infirme sans bras, une éclopée, une invalide... Les regards de l'hellénisme se tournèrent donc vers la Macédoine, et ses haines contre le Bulgare.

Tout le peuple, avec l'esprit politique des Hellènes, comprit aussitôt qu'une affaire crétoise serait, en tout état de choses, un recul ou une perte pour l'Idée. Le pacte de Khalépa assurait

la victoire définitive du chrétien sur le musulman crétois ; c'était affaire de temps et de patience pour que l'île entière, sous un titre turc, fût en réalité une terre hellénique. A brusquer les choses, on ne pouvait rien gagner. Une insurrection vaincue reculait de vingt ans, de cinquante ans peut-être, l'échéance dernière. Une insurrection victorieuse, annexant l'île au royaume, aurait immédiatement son revers en Macédoine, car les Slaves, Serbes et Bulgares, réclameraient pour eux une compensation à cet accroissement de l'hellénisme. Il fallait donc à tout prix ne pas envenimer la question crétoise. Il fallait même ne pas la discuter, ne pas fournir aux Slaves un motif ou un prétexte de négociations: « La Crète aux Grecs, aurait pu dire le Bulgare, et la Macédoine à nous ! » Considérant déjà la Crète comme à eux, les Grecs voulaient encore la Macédoine, et d'abord la Macédoine.

C'est pourquoi, depuis vingt ans, tous les ministères grecs, à quelque parti qu'ils appartinssent, conseillèrent aux Crétois la patience, En 1889, le Sultan n'aurait jamais pu briser le Pacte de Khalépa si le gouvernement grec, dupé d'abord, résigné ensuite, n'avait cru l'entente avec les Turcs préférable à tout, et depuis 1889, malgré la mauvaise foi et la politique atroce d'Abd-ul-Hamid, le gouvernement grec avait

persisté dans son attitude : il ne voulait donner à la Porte aucun prétexte de céder aux demandes des Slaves et d'établir en Macédoine de nouveaux évêchés serbes ou bulgares. Le ministre de France à Athènes écrit le 3 décembre 1895 :

Les Grecs suivent avec une vive attention, cela va sans dire, ce qui se passe en Turquie, mais ils le font de la façon la plus paisible. L'idée généralement répandue est que, pour le moment, il n'y a rien à faire et qu'il faut laisser les choses suivre leur cours naturel. On a toute confiance dans un avenir qui réserve à l'hellénisme des avantages de toute sorte. De temps en temps, certaines feuilles d'opposition cherchent à secouer cet optimisme et accusent le ministère ; mais leurs invectives mêmes restent sans écho. M. Delyannis m'a déclaré qu'il était fermement convaincu de la nécessité pour la Grèce de rester calme au milieu des agitations de l'heure présente.

*
* *

Quand les Turcs, au commencement de 1896, semblent décidés à provoquer, par des envois de troupes, l'insurrection de la Crète, on reste encore désireux à Athènes de l'abstention ; notre représentant télégraphie le 6 janvier :

Le ministre grec a déclaré formellement à la Porte que le gouvernement royal déclinait toute responsabilité dans les événements qui pourraient s'ensuivre en Crète.

Interrogé par moi sur la portée exacte de cette notification, le ministre m'a dit qu'il ne fallait pas en induire que le gouvernement hellénique modifierait sa conduite modérée et pacificatrice, mais que, prévoyant seulement les conséquences déplorables de pareilles imprudences, il voulait, par avance, les signaler et bien faire constater qu'on le mettrait dans l'impossibilité de les prévenir.

L'attitude des Grecs ne change pas, même après les massacres de mai 1896 et l'assassinat du cawas grec.

Athènes, le 20 mai 1896.

Les nouvelles qui arrivent de Crète causent ici une vive émotion. Le ministre des Affaires étrangères nous en a entretenus hier, mon collègue de Russie et moi. Il déclare que le gouvernement royal n'est plus écouté et qu'il faut désormais aux Crétois autre chose que des conseils. Pour arrêter les progrès du soulèvement, il croirait urgent que l'on obtînt de Constantinople le retrait du firman qui ajournait la convocation des députés. Le ministre pense que l'on réussirait encore à grouper les éléments modérés autour de l'Assemblée régulière, où des questions de fond seraient étudiées pacifiquement, loin des énergumènes qui tiennent la montagne.

Le gouvernement grec fait appel aux bons offices des trois puissances protectrices (21 mai). Sur leur refus, il en appelle aux signataires du traité de Berlin. Quand l'Europe a pris en main l'affaire crétoise, il soutient de toute son influence

les désirs et les ordres du concert européen. Il refuse aux Crétois l'appui de sa flotte.

Athènes, le 26 mai 1896.

Malgré les excitations de la presse, l'émotion, qui est vive ici dans les régions officielles, n'a pas gagné la rue. Les comités crétois réclament des ministres l'envoi de bâtiments de guerre ; ce serait, à les entendre, le signal du soulèvement général et de l'annexion à la Grèce. Le gouvernement royal sent les responsabilités qu'il assumerait en montrant le pavillon hellénique en Crète *pour protéger ses nationaux*. Mais il redoute aussi les attaques de l'opposition et l'impopularité auxquelles son inaction l'expose.

Les nationaux — car il y a en Crète beaucoup de sujets grecs — ont été molestés ; le cawas grec a été assassiné ; une flotte grecque aurait donc un bon prétexte pour arriver dans les eaux crétoises : le gouvernement grec envoie ses cuirassés aux bassins de Malte et de Toulon. La Turquie demande les bons offices de la Grèce (28 mai), et la Grèce les accorde[1]. C'est grâce aux conseils de la Grèce, que les Crétois se soumettent à toutes les expériences de l'Europe[2].

1. *Livre jaune*, p. 58.

2. *Livre jaune*, p. 96. M. Bourée télégraphie le 1er juillet 1896 :

« J'ai entretenu le ministre des Affaires étrangères de l'intérêt considérable qu'il y aurait à ce que le gouvernement grec usât de son influence pour faire accepter par les Crétois les conditions

Malgré les mensonges de la Porte et l'irritation des Crétois, la Grèce reste « animée du sincère désir de continuer l'œuvre de pacification entreprise en commun », et rien ne peut la pousser à bout[1]. L'Europe annonce enfin la solution qu'elle juge équitable et qu'elle prétend imposer; la Grèce, peuple et gouvernement, se déclare satisfaite :

Athènes, le 15 septembre 1896.

A l'occasion d'un récent meeting gréco-crétois, les manifestants avaient demandé à M. Delyannis de faire parvenir aux puissances, pour leurs bons offices dans la question crétoise, l'expression de la reconnaissance populaire. Le ministre des Affaires étrangères vient de me prier de vous faire part de ces remerciements en y associant le gouvernement hellénique.

Pendant trois mois, la Grèce attend l'exécution des réformes promises. Elle assiste impassible au renouveau des massacres (octobre 1896-

proposées par les ambassadeurs. M. Skouzès vient de me faire part des instructions adressées dans ce sens au consul général de Grèce à la Canée. Le consul devra faire ressortir aux yeux des députés crétois l'importance qu'il y a pour leur cause à mettre à profit l'entente intervenue entre les puissances ; cette entente leur constitue la meilleure garantie que leurs désirs seront pris en sérieuse considération ; l'Assemblée ayant, d'ailleurs, seule, qualité légale pour parler au nom des chrétiens de l'île, c'est à elle que doit incomber le soin de rechercher les améliorations ou les dispositions nouvelles qu'impliquerait le retour à la convention de Khalépa. »

1. *Livre jaune*, pp. 123, 167.

janvier 1897). L'opinion publique est pourtant surexcitée, autant par la conduite des Turcs que par certaines maladresses de l'Europe, qui parle de recruter en Bulgarie la gendarmerie crétoise. Mais le gouvernement grec tient bon, jusqu'au jour où arrive un télégramme du consul grec de la Canée (5 février 1897):

Les soldats turcs ont donné le signal du massacre en tirant des remparts sur la ville. J'ai fait demander, par les consuls, qu'on débarquât des matelots pour sauvegarder ce qui reste; les consuls ont refusé. Aucun espoir. Les chrétiens de la ville seront tous massacrés.

Ce télégramme balaie toutes les résistances : la flotte grecque va protéger en Crète les chrétiens et les nationaux grecs. Donc, si les dires du consul grec sont exacts, c'est le refus de l'Europe de protéger les Crétois, qui força la main du gouvernement grec. Le consul de France, doyen du corps consulaire, prétend que le consul grec a trompé son gouvernement et que jamais on n'a formulé pareil refus[1]. Entre

1. *Livre jaune*, p. 10 : « Les informations de M. Blanc ne concordent nullement avec celles que M. Gennadis a envoyées à son gouvernement touchant le refus de débarquer des marins qui aurait été opposé au consul général grec par ses collègues. Or, il est important de noter que c'est cette nouvelle controuvée qui a provoqué l'indignation de la Chambre grecque et que c'est d'elle que le gouvernement s'est autorisé pour décider, aux applaudissements de tous les partis, l'envoi de deux bâtiments qui ont pris la mer ce matin. »

ces deux affirmations contradictoires, je ne crois pas que la vérité soit facile à discerner, car on a, d'un côté, la parole d'un consul français et voici, d'autre part, le plaidoyer du consul grec :

« Le cónsul de France a refusé ma demande. Il m'a allégué les instructions de son ministre, qui étaient absolument muettes sur la protection des chrétiens. Il m'a dit qu'à ce sujet un désaccord s'était élevé entre le ministre français et son ambassadeur à Constantinople, l'un considérant que l'Europe devait assistance « à ses nationaux et à tous les chrétiens [1] », l'autre ne voulant â aucun prix intervenir, sauf pour la sauvegarde de ses nationaux et protégés directs. Dans ce conflit, le consul aurait demandé de nouvelles instructions, et le ministre lui aurait fait savoir que, seule, la Russie a droit à la protection des orthodoxes dans tout l'empire turc, et que le gouvernement français ne porterait jamais atteinte au droit de la Russie ».

Nous voyons en effet par le Livre Jaune que le ministre français, même après les massacres de février 1897, télégraphie à son consul : « Je compte sur votre fermeté et votre sang-froid, pour assurer la sécurité de nos nationaux et protégés, et pour sauvegarder, autant qu'il sera

1. *Livre jaune*, p. 168.

possible, le consulat, la mission et nos établissements. » Il n'est nullement question des Crétois et des Grecs : contre les allégations du consul de France, voilà donc une dépêche formelle du ministre français[1].

« J'aurais pour moi d'autres faits indiscutables, dit le consul grec si le gouvernement français publiait les rapports de ses marins. A l'exemple du consul ils m'ont, eux aussi, accusé de menées secrètes. Nous viendrons tout à l'heure à ces accusations. Mais ils peuvent témoigner aussi du langage et de la conduite un peu étranges, que votre consul a tenus durant ces troubles. Il est seul à nier qu'il ait perdu la tête et que, dans ses actes et dans ses paroles, il ait eu des minutes d'affolement complet. » Et le consul grec cite deux ou trois faits précis. Mais ces allégations sont trop graves pour être répétées sans preuve, et il ne serait possible de les vérifier que par les rapports de nos marins.

« On m'accuse, d'autre part, poursuit le consul grec, d'avoir été l'agent de l'*Ethniki Hétairia*. J'ai lutté contre les comités crétois, quand en mai et en août 1896 ils ont envoyé des volontaires, de l'argent et des munitions aux insurgés : votre Livre Jaune en témoigne[2]. Mais

1. *Livre jaune*, p. 8.
2. *Livre jaune*, p. 37.

je n'ai jamais eu affaire avec l'Hétairia pour la bonne raison qu'elle ne s'est jamais occupée de la Crète. Renseignez-vous sur l'Hétairia et vous verrez pourquoi elle n'a jamais songé qu'à la Macédoine. »

Il semble bien, en effet, que, seuls à Athènes, les comités crétois ont incité et soutenu le parti révolutionnaire en Crète. Ces comités étaient formés des notables crétois, que les troubles actuels ou les insurrections précédentes avaient jetés momentanément ou fixés dans le royaume, surtout au Pirée. Témoins des massacres, ils étaient partisans des représailles et ne pouvaient s'accommoder des lenteurs diplomatiques. Le gouvernement grec s'efforça vainement de les contenir. En dépit de son bon vouloir, il fut impuissant à empêcher leurs envois d'hommes et de munitions, et lui faire un reproche de cette impuissance ne serait qu'une injustice criante : il a fallu toutes les flottes européennes pour couper la Crète des mille petits ports grecs. Personne, d'ailleurs, n'a jamais nié que le consul grec lutta contre les agents des comités crétois, et que le gouvernement grec donna tout son appui aux modérés, aux partisans de la paix, contre les révolutionnaires et les pallikares.

Reste l'Ethniki Hétairia *(Ligue Nationale)*. De tout temps, les Hellènes ont eu des associations,

plus ou moins secrètes, pour le relèvement de l'hellénisme et le service de l'Idée. L'Ethniki Hétairia date de plusieurs années, mais elle grandit subitement l'an dernier, à la suite des Jeux Olympiques. Tout l'hellénisme, convoqué à Athènes, en avait rapporté une fierté légitime des progrès de la race, de ses richesses, de ses monuments, de ses gloires retrouvées : la victoire d'un Grec dans la course de Marathon avait ouvert les cœurs aux plus folles ambitions. L'Ethniki Hétairia vit affluer les adhésions et les subsides : se mettant à l'œuvre, elle commença la lutte pour l'Idée. Son théâtre d'action était indiqué d'avance par les préoccupations populaires. J'ai dit pourquoi tout l'hellénisme ne songeait plus qu'à la Macédoine. Mais le sentiment public était doublé encore de soucis personnels dans l'esprit de certains ligueurs. Les officiers de l'armée de terre s'étaient, en foule, affiliés à la Ligue : ils y ont jugé un rôle décisif. La Grèce, plus petite que d'autres États, a souffert plus tôt d'un mal inévitable à la paix armée, où nous vivons depuis un quart de siècle.

Pendant ces vingt dernières années, les fils de la bourgeoisie s'étaient précipités vers les écoles militaires. Devenus officiers, ils vécurent heureux d'abord, en suppléant à leur maigre solde

par les rentes paternelles ou par les dots de riches héritières : un avancement régulier maintenait leur bonne humeur. Mais, au bout de vingt ans, la guerre ne venant pas, l'avancement se ralentissant de jour en jour, les héritières n'allant plus aussi volontiers vers les uniformes (en vertu de la loi que trop d'uniformes offerts diminuent les dots demandées), leur bonheur s'assombrit de préoccupations pour l'avenir et de privations dans le présent. Les cadres étaient pleins. La conviction se répandit peu à peu qu'il fallait une saignée, ou plutôt, car l'on ne mettait pas en doute la supériorité nationale, qu'il fallait des victoires, pour que la nation, accrue et glorifiée, augmentât son armée et son budget militaire. Par l'ambition des officiers qui la composaient, comme par les calculs des politiques et par le sentiment général, la Ligue était donc poussée à la guerre, mais à la guerre terrestre, à une expédition de Macédoine et non de Crète.

II

Tel était, au début de février 1897, la situation d'esprit et la politique des Grecs. Pas plus que le gouvernement, pas plus que le consul de la Canée, pas plus que le sentiment populaire, l'Ethniki Hétairia n'était préparée à l'intervention en Crète. Sans doute la nouvelle des massacres et le télégramme du consul auraient pu causer l'entraînement de tous. Les journaux avaient surexcité l'opinion. Les ennemis du ministère venaient d'envoyer en Crète deux des chefs de l'opposition. Usant d'une menace qui leur avait souvent réussi, ils parlaient de rejeter sur la dynastie même la responsabilité du gouvernement soutenu par elle. L'Ethniki Hétairia,

entrant en scène, commençait à réclamer la guerre de Macédoine. Athènes se remplissait de discussions et de meetings...

Mais, en bien d'autres occasions, l'effervescence avait été plus grande. En 1878, en 1889, pareil mouvement avait abouti à une parfaite tranquillité, dès que les nécessités de l'heure étaient apparues clairement à ces esprits politiques. Dans cette dernière affaire de Crète, une influence se déplaça, et cette influence, au dire des hommes d'État grecs, est aussi difficile à nier que malaisée à suivre dans ses moyens et dans ses projets.

« J'ai eu, me disait un personnage d'Athènes, j'ai eu entre les mains tous les documents de notre politique au cours de cette année. Il y a, à la fin de janvier et au début de février, une lacune de trois semaines qui rend tout le reste à peu près inintelligible sans conjectures. Il s'est alors passé quelque chose de décisif, dont nous n'avons pas la preuve matérielle, mais que l'on peut, je crois, reconstituer. »

Voici les conjectures qui ont trouvé créance dans l'esprit de beaucoup d'Hellènes.

Lorsque Guillaume de Sonderbourg-Glücksbourg fut appelé en 1863 au trône de Grèce, sous le nom de Georges Ier, c'était une fortune inespérée pour ce cadet de Danemark, qui, du coup, devenait majesté et qui épousait bientôt une

grande-duchesse. Pendant trente ans, il se montra digne de cette fortune, par sa conscience à remplir son devoir, par son impartialité entre les factions, sa bonne humeur et son indiscutable habileté. Sans être le modèle des hommes et des rois, sa vie et son gouvernement lui valurent l'estime et l'affection de son peuple, et la popularité de la reine Olga achevait d'assurer l'avenir de sa dynastie. Il en fut ainsi jusqu'à ces années dernières. Mais il sembla qu'alors un changement se fît dans ses pensées.

Cette touchante intimité de la famille royale de Danemark, que vantent les journaux d'Europe, eût peut-être sur lui une influence néfaste. Au contact de ses trop puissants, trop riches ou trop joyeux beaux-frères, il parut se prendre de dégoût pour sa vie restreinte de petit roi, son pouvoir restreint de roi démocratique, son petit palais, sa petite cour, son petit royaume, et, même, il négligea sa bonne et si jolie petite reine, que, jadis, il avait été si heureux d'épouser. Ceci n'est pas un conte. Il se dérangea, courut les villes d'eaux, entama ses économies et ne ménagea même pas le scandale, ce qui faillit le brouiller avec sa reine et avec son peuple. Il se sentit dès lors beaucoup plus à la merci de l'opinion publique. Il fut aussi moins assuré de la paix du ménage. Il dut céder en plus d'une occa-

sion, pour éviter le sort de son royal frère de Serbie. Ne voulant pas d'ailleurs fuir le péché, il aggrava sa situation, car il eut bientôt des besoins ou des désirs d'argent. Il n'avait pensé jusque-là qu'à son métier royal ; on l'accusa désormais de penser quelquefois à sa fortune personnelle.

La liste civile d'un roi des Hellènes est modeste, surtout quand ce roi a six enfants à établir. La Chambre grecque avait fait une dotation au prince héritier. Elle avait fait une dot aux princesses Alexandra et Marie. Mais, pour les autres princes, elle avait formellement déclaré que la Grèce, trop pauvre, ne pouvait plus rien. Le roi avait donc sur les bras trois fils, dont le plus âgé, le prince Georges, n'avait d'autres revenus que sa solde de capitaine de corvette dans la marine royale, soit deux cent cinquante drachmes en papier, cent quatre-vingts francs, par mois.

Le roi, lui-même sans trop d'argent, ne pouvait éternellement entretenir ce grand garçon de vingt-huit ans. La reine avait des rêves pour l'avenir de ce fils, qu'elle avait toujours un peu préféré. On cherchait pour Georges une situation, quand l'affaire crétoise commença. Nous voyons, par le Livre Jaune, que, dès le début, le roi de Grèce tint un langage beaucoup moins calme que ses ministres :

Athènes, le 21 décembre 1895.

Au cours d'une visite à bord d'un cuirassé autrichien, le roi vient de me dire, devant des personnes qui l'ont certainement entendu : « Vous savez que les Turcs envoient décidément cinq bataillons en Crète. C'est évidemment pour ne pas rester sur leur dernier échec et renouveler leurs agressions. Si les choses prennent cette tournure, je vous déclare que je ne pourrai plus répondre de rien ici et que les événements suivront leur cours. »

En même temps, il signalait et exagérait un peu à sa famille russe les dangers de sa situation. Dans son voyage à travers les capitales, au mois d'août 1896, alors que tout le monde satisfait de l'accord intervenu en Grèce, en Crète et en Europe, regardait l'affaire comme réglée, il se faisait à Vienne et à Paris le prophète d'un avenir menaçant et de complications certaines. Il donnait pourtant l'assurance au comte Goluchowski que « la Grèce ne cherchait pas en ce moment l'annexion de la Crète[1] ». Mais peut-être ajoutait-il à Paris quelques détails à cette assurance, car, au mois de février 1897, le ministre français affirmait à la tribune que la Grèce accepterait, avec reconnaissance, l'établissement d'une principauté crétoise au profit du prince Georges ; il avait, disait-il, les assurances les plus formelles de cette adhésion.

1. *Livre jaune*, p. 197.

Cette affirmation causa un tumulte indescriptible dans la Chambre grecque : ministériels et opposants coururent, le poing levé, au premier ministre en l'appelant traître et vendu ; mais le ministre jura que ni lui ni son ambassadeur n'avaient jamais tenu pareil langage. Or on ne peut mettre en doute la parole du ministre français ; si le gouvernement hellénique n'a pas tenu le propos, il faut que quelqu'un d'autre ait parlé. La Grèce n'avait aucun penchant, aucun intérêt à l'établissement de la principauté; les Crétois eux-mêmes ne voulaient que l'annexion; mais peut-être les penchants, les vœux et les intérêts du roi étaient-ils différents.

Outre ses soucis personnels, le roi de Grèce pouvait apercevoir à l'établissement d'une principauté crétoise bien des facilités que n'offrait pas l'annexion. La principauté vassale n'entamait pas l'intégrité de l'empire ottoman, cette pierre d'angle de toute la politique européenne. Ajoutez que la Russie serait vraisemblablement heureuse de témoigner sa reconnaissance au prince Georges, qui, jadis, avait au Japon sauvé la vie du tsar Nicolas...

Le roi eut peut-être des raisons plus pressantes encore. Les Grecs, comme les Crétois, n'ont jamais pensé qu'à eux seuls ils pourraient se tirer d'affaire : ils ne se sont jamais lancés

à l'aventure, sans la promesse d'un secours étranger; ils affirment donc qu'une puissance est intervenue en février pour donner des conseils ou des encouragements, mais quelle puissance? Des trois protecteurs vers qui la Grèce se tourne volontiers, la France est hors de cause : elle est depuis trois ans la plus fidèle amie du sultan Abd-ul-Hamid. Les hommes d'État grecs prétendent aussi que l'Angleterre a essayé jusqu'au bout d'empêcher l'aventure, et les documents diplomatiques donnent la même conviction. La Russie, ajoutent-ils, se sentait des obligations envers les Crétois, envers le prince Georges, envers la famille royale de Grèce, envers tous les orthodoxes que, depuis cinq ans, elle laissait un peu tyranniser. Elle se sentait aussi moins écoutée à Constantinople, moins respectée des Turcs.

En 1866, la Russie s'était faite le champion de l'annexion : elle voulait alors, sur la mer, une grande Grèce, comme elle voulait, sur le continent, une grande Slavie. Mais, depuis, sa politique modifiée inclinait peut-être à morceler l'hellénisme, comme elle avait morcelé le slavisme : plusieurs petits États autonomes, incapables de vivre par eux-mêmes, seront toujours forcés de rester sous sa main. Si donc l'aventure tournait bien, l'hellénisme, découpé en trois petites Grèces athénienne, samienne et candiote,

demeurait une force sans danger. Si l'aventure tournait mal, la Russie n'avait encore rien à perdre à cet abaissement de l'hellénisme.

Beaucoup d'hommes sensés, dans le gouvernement et la Chambre helléniques, pensent donc que la famille russe de la reine Olga fit alors des promesses et que les instances de la reine déterminèrent le roi. La Russie se serait engagée à imposer la résignation aux Turcs, si le coup de main réussissait, et à empêcher les représailles des Turcs, si le succès semblait compromis. Le roi aurait promis que la Crète ne serait pas annexée et qu'en aucun cas la flotte et l'armée grecques ne généraliseraient le conflit par une attaque sur d'autres terres ottomanes... On se lança dans la guerre, persuadé qu'on n'aurait pas à la faire, que la flotte et le corps de débarquement trouveraient en Crète un ordre de l'Europe installant la principauté, et que cette promenade crétoise dispenserait de la campagne macédonienne.

La flotte grecque arriva le 5 février sur rade de la Canée. Elle y trouva deux navires français et anglais, qui n'avaient pas d'instructions de leurs gouvernements. Le commodore grec, aide de camp du roi, — car toute cette affaire fut menée par des gens du Palais, — attendit patiemment deux jours sans rien faire, alors que trois

coups de canon lui auraient livré la Canée : le gouverneur turc s'était enfui; les troupes turques ne demandaient qu'à vider l'île. Au bout de trois jours, le commodore grec parla de bombarder la ville; mais des instructions étaient venues aux commandants anglais et français: on le menaça de représailles. Le prince Georges, qui survint avec ses torpilleurs, espérait déjà les cris de bienvenue et d'intronisation; il entra dans une violente colère quand il connut les instructions franco-anglaises. Mais, croyant à une méprise ou à un retard, il ne pensa pas une seule minute à faire acte d'hostilité : trois jours il attendit, d'heure en heure, qu'un ordre de la Russie et un firman de la Porte vinssent lever l'opposition de ces gêneurs. Puis il repartit sans avoir rien fait et en ordonnant au commodore de ne rien faire. On espérait toujours l'intervention russe promise et l'on ne voulait pas rendre cette intervention plus difficile, ou même impossible, en tirant les premiers coups... Le colonel Vassos débarqua; c'était encore un aide de camp du roi, un homme du Palais, qu'une heure avant le départ, un ordre du roi avait substitué au colonel Staïkos désigné par le ministre. Il échelonna ses troupes sur la rive droite du Platanos, et attendit. Soldats turcs et bachi-bouzouks s'étaient enfuis derrière les remparts de

la Canée ; une volée de canon lui aurait livré la ville. Mais le colonel se refusa à toute agression. Il semblait attendre, lui aussi, que les consuls vinssent, au nom de l'Europe, lui remettre les clefs. Il attendit jusqu'au jour où l'on vit arriver la flotte internationale et débarquer les soldats de l'Europe : alors les amiraux entrèrent en scène et les pavillons des six puissances se dressèrent sur les remparts turcs, qu'une minute d'énergie aurait mis entre les mains des Grecs.

LES AMIRAUX

I

Quand les deux contre-amiraux anglais et français, bientôt suivis des autres escadres, arrivèrent le 11 février 1897 dans les eaux de la Crète la situation semblait inextricable. La populace musulmane, maîtresse des villes, venait d'incendier la Canée ; elle assiégeait les quartiers chrétiens de Rhétimno et de Candie ; elle menaçait de massacrer tous les chrétiens, Européens compris[1]. Les insurgés, maîtres de tout le reste de l'île, commençaient à saccager les villages musulmans.

La populace musulmane était excitée par les

1. *Livre jaune*, 2, p. 4.

beys et par les encouragements de Constantinople, soutenue par l'armée turque et dirigée par le Commandant Militaire. Les insurgés, excités par les politiciens crétois et par les promesses d'Athènes, encouragés par la présence d'une division navale hellénique et plus encore par l'arrivée du prince Georges et de ses torpilleurs (12 février), étaient enfin soutenus par le débarquement du colonel Vassos et de deux mille réguliers grecs (15 février). Empêcher les musulmans de massacrer les chrétiens urbains, empêcher les chrétiens de massacrer les villageois musulmans, maîtriser l'armée turque et contenir les forces grecques, intervenir de tous les côtés à la fois, sans instructions précises et sans droit reconnu, telle était l'œuvre commune que l'Europe exigeait de collaborateurs peu habitués à l'entente cordiale.

Si l'on parvint à éviter le massacre général, si, à l'intérieur du syndicat européen, on vit disparaître les suspicions de la première heure et les défiances inévitables, ce fut certainement grâce au contre-amiral français, alors doyen et président. Quand le vice-amiral Canevaro survint, les débuts étaient faits : la droiture et la fermeté françaises avaient imposé à tous, et, sans recourir aux moyens violents que préconisait l'Angleterre, le contre-amiral Pottier avait

établi l'autorité de l'Europe « par la persuasion ou par l'intimidation », suivant les ordres de son gouvernement.

Le vice-amiral italien prit alors la présidence (17 février). La tâche lui fut aussitôt simplifiée par la déclaration de la Porte, qui remettait l'île de Crète, en dépôt, entre les mains des grandes puissances. On avait dès lors le droit, — ou une apparence de droit, — d'agir. On pouvait hisser les pavillons européens sur les villes. On pouvait interdire aux forces grecques toute tentative d'agression et les menacer de justes représailles. On pouvait donner des ordres aux autorités turques. On pouvait parler en maître aux Crétois musulmans et chrétiens.

*
* *

Les Grecs, du côté de la mer, ne firent pas longue résistance. Le prince Georges, qui n'avait aucun penchant à la lutte, emmena ses torpilleurs à Milo. Les croiseurs disparurent aussi. Le seul cuirassé *Hydra* et deux avisos demeurèrent à l'ancre dans la baie de la Canée, à huit cents mètres de l'escadre internationale. Mais le commodore grec déclara se soumettre d'avance à toutes les prescriptions des amiraux, et, au bout

d'un mois d'inaction, l'*Hydra* regagnait le Pirée (13 mars).

Sur terre, le colonel Vassos fit d'abord mine de poursuivre sa marche et de ne pas tenir compte de l'occupation européenne. Une menace, suivie d'effet, le ramena à des pensées moins ambitieuses : le 19 février, il promettait de ne plus attaquer les villes protégées par l'Europe, Dès lors, il se cantonnait dans ses lignes, excitant sous main les insurgés, les désavouant en public, les empêchant de traiter avec les amiraux et déclarant aux amiraux n'avoir aucune influence sur ces Crétois rétifs, irritant tout le monde par sa conduite ambiguë, jusqu'au jour où les événements de Thessalie le forcèrent à se rembarquer (6 mai).

Du côté des autorités turques, civiles et militaires, les amiraux ne rencontrèrent d'abord aucune difficulté. Dans les bureaux et dans les casernes, tout était affolé ou prostré par les succès de l'insurrection. Dès le 3 février, le Vali et le Commandant Militaire avaient imploré l'assistance des consuls, puis la protection et l'aide des marins contre la populace déchaînée, contre les insurgés menaçants, contre l'incendie allumé au quartier chrétien.

Après un répit d'une semaine, l'insurrection se compliquant de l'indiscipline des troupes, de

la révolte quasi ouverte du Commandant Militaire, de la mauvaise foi de la Porte et de l'anarchie complète dans les villes restées turques, le vali, Bérovitch-Pacha, menacé personnellement, envoie sa démission et se réfugie à bord du cuirassé russe *Alexandre II*. Le Sultan lui donné l'ordre de reprendre son poste. Bérovitch refuse et s'embarque sur le premier paquebot autrichien pour rentrer chez lui, en Albanie (14 février). Les amiraux trouvent donc le *Konak* (palais du gouverneur) abandonné. Ils y installent leur représentant, le capitaine de vaisseau italien Amoretti, qui devient en pratique gouverneur de la Canée avec le titre de commandant supérieur ; chaque puissance lui débarque cent hommes pour la police et la défense de la ville ; Ismaïl-bey, le *mouchavir* (secrétaire général) qui remplace le vali en fuite, reçoit l'ordre viziriel de ne rien faire sans consulter les amiraux.

Il en fut de même dans le reste de l'île. Ce furent les autorités turques qui prièrent les amiraux d'occuper Candie, Rhétimno, Sitia, Spinalonga, puis Kissamo et enfin Hiérapétra. Mais dans ces villes, l'occupation ne fut pas mixte. Chaque puissance eut son domaine et le garde encore. Kissamo est aux Autrichiens, Rhétimno aux Russes, Candie aux Anglais, Sitia et Spina-

longa aux Français, Hiérapétra aux Italiens. Sous réserve des ordres envoyés par les amiraux, chaque commandant supérieur dispose à son gré de son domaine et chaque gouvernement donne à ses officiers ses instructions confidentielles. Aussi chacune de ces villes jouit-elle d'un régime fort différent de sa voisine. Toutes, sauf Spinalonga et Sitia, regrettent que les amiraux n'aient pas, supprimant ces différences, installé partout une administration commune, avec des contingents internationaux, et gardé pour leur conseil l'autorité effective. Les amiraux commencent à éprouver le même regret : le colonel anglais de Candie en use avec eux trop à son aise...

Mais si le pouvoir, dans ces villes, passait aux mains de l'Europe, les fonctionnaires turcs subsistaient, — préfets et sous-préfets partout, officiers, soldats et gendarmes partout aussi, sauf à Sitia où l'on se débarrassa de ces collaborateurs gênants, — et le drapeau turc flottait partout à côté des pavillons des six puissances. Parmi ces fonctionnaires ottomans, quelques-uns, en petit nombre, étaient tout prêts à tenir tête.

Les amiraux avaient trouvé la gendarmerie crétoise en pleine période de désarroi, entre le licenciement des gendarmes indigènes et l'enrôlement de gendarmes étrangers, Albanais ou

Monténégrins. Tous, indigènes et étrangers, sauf les Monténégrins, avaient pris part au pillage et à l'incendie de la Canée. Ils comptaient bien poursuivre ces opérations fructueuses. Les amiraux y coupèrent court. Les gendarmes indigènes se fondirent alors dans la masse musulmane armée ou furent enrôlés parmi les réguliers turcs. Les Albanais, non payés, se révoltèrent sous prétexte de réclamer leur solde. Mais les marins européens forcèrent leur caserne, en fusillèrent deux ou trois à bout portant et mirent les autres aux fers : on trouva dans leurs poches plusieurs milliers de piastres. Cette exécution fut d'un bon exemple. Personne parmi les Turcs ne songea plus à résister ouvertement (3 mars). Les amiraux installèrent une gendarmerie monténégrine, que la Russie paya, et des carabiniers, que les Italiens fournirent. Leur commandant prit en main la police de la ville. Un nouveau pas vient d'être fait par l'établissement d'un tribunal international, La Canée, grâce à ces mesures énergiques, jouit d'un calme absolu.

La résistance ouverte n'a jamais été d'ailleurs dans la politique des Turcs, ni surtout dans la politique d'Abd-ul-Hamid. Ayant remis la Crète aux mains des puissances, le Sultan comptait bien un jour la recouvrer intacte, sauvée de toute atteinte grecque et crétoise, quand les

forces européennes auraient imposé la retraite aux Grecs et le silence aux Crétois. Il ne mettait pas son espoir dans les mesures ouvertes, violentes ou pacifiques, mais dans le temps et les ajournements, les promesses et les manquements de paroles, les machinations obscures et les défiances soulevées ou entretenues de puissance à puissance, et les rivalités possibles et les discussions certaines, bref dans la politique qui l'avait si bien servi lors des affaires arméniennes, — comme aussi dans le dévouement et les promesses des amis de la Turquie et de ses amis personnels.

Pour le moment, il lui suffisait que l'avenir ne fût pas engagé et que son autorité subsistât en Crète, nominalement par la présence d'un gouverneur et de préfets turcs, réellement par le maintien des troupes ottomanes. Aussi Bérovitch-Pacha était à peine en fuite, que le Sultan proposa de nommer Photiadès-Bey gouverneur de Crète ; les ambassadeurs acceptèrent ; Photiadès refusa. Le Sultan s'adressa à l'ancien vali de Crète, Carathéodori-Pacha, que les ambassadeurs acceptèrent encore et qui déclina l'honneur. Le Sultan revint à Photiadès qui dut accepter (16-21 février). Mais les ambassadeurs « s'étaient crus autorisés à approuver cette nomination, vu l'urgence », alors que l'agrément devait être donné

par les puissances[1], et l'une des puissances, au moins, ne voulait plus donner son agrément, sans de grave réserves. L'Angleterre tenait à « rassurer les Hellènes sur le sort ultérieur de la Crète et leur faire comprendre qu'en aucun cas cette île ne retomberait sous le régime de la soumission pure et simple à l'autorité de la Turquie; il fallait qu'elle fût affranchie désormais du bon plaisir du Sultan ». L'Angleterre exigeait donc qu'avant toute autre mesure, la Crète fut déclarée province privilégiée[2]. Ces scrupules semblèrent étranges au concert européen. Mais le gouvernement de la Reine n'en voulant pas démordre, la Russie se chargea de trouver une formule conciliatrice, et les six puissances tombèrent d'accord sur les deux points suivants :

1° La Crète ne pourra en aucun cas être annexée à la Grèce dans les conjonctures présentes.

2° Elle sera dotée par les puissances d'un régime autonome.

Cette déclaration faite (2 mars), la grande difficulté fut de savoir qui choisirait le chef du nouveau gouvernement. L'Angleterre ne voulait confier ce choix ni à la Turquie ni à la Grèce. L'Autriche parlait d'une commission interna-

1. *Livre jaune*, pp. 70, 72 et 89.
2. *Livre jaune*, p. 70-81.

tionale. L'Allemagne laissait entendre que la conférence des ambassadeurs serait apte plus tard à étudier les détails de l'autonomie, mais que, pour les premiers jours, le Vali turc actuel pourrait servir d'administrateur provisoire [1]. La Russie se taisait ; elle avait toujours en tête les combinaisons dont le Livre Jaune ne parle pas ouvertement : le mot de principauté avait été prononcé par elle et mis en circulation par le gouvernement français. L'Italie accueillait toutes les ouvertures et n'avait pas d'avis.

Dans cette confusion, qu'il avait prévue, le Sultan se montrait plein de zèle, tout disposé à faire ce que l'Europe déciderait ; il ordonnait à ses ministres de consulter immédiatement les ambassadeurs sur le régime autonome à donner aux Crétois ; la Sublime Porte se déclarait satisfaite de la décision des puissances et « confiante dans leurs sentiments bienveillants et dans leur ferme volonté de ne pas porter atteinte aux droits de souveraineté de Sa Majesté, elle acceptait le principe de l'autonomie en se réservant la faculté de s'entendre sur la forme et les détails ». (6 mars.)

Et les discussions traînaient. Et les autorités turques en Crète, si souples au début, relevaient

1. *Livre jaune*, pp. 137-170.

la tête, en s'appuyant sur la populace pour résister aux amiraux. Et les amiraux remontraient à leurs gouvernements que cet état ne pouvait durer. Dans une de leurs conférences, ils estiment « qu'ils sont impuissants à faire davantage pour la pacification de l'île, que, dans un pays où la famine menace, où l'autorité est absolument méconnue, où personne ne rend la justice, et où les crimes restent impunis, il est urgent de créer le plus tôt possible une administration, d'envoyer un gouverneur et des fonctionnaires. Les amiraux n'ont ni le temps, ni les pouvoirs, ni surtout la compétence pour fonder le régime nouveau. »

Cette dépêche des amiraux est du 18 mars 1897 ; l'Europe aujourd'hui n'a pas encore pu se mettre d'accord pour l'envoi d'un gouverneur. Les préfets turcs occupent toujours les *konaks* (préfectures) de Sitia, de Candie et de Rhétimno ; à la Canée, le mouchavir Ismaïl-Bey a pris le titre de Vali ; la Turquie, forte de cette possession, plus forte encore de ses victoires, n'admet nullement que l'Europe désigne aujourd'hui un gouverneur sans son avis ou contre son adhésion, et les amiraux assistent encore à la réussite d'un autre stratagème d'Ab-ul-Hamid.

*
* *

Devant l'insurrection, toutes les troupes ottomanes s'étaient retirées dans les forteresses cotières à l'abri du canon européen. Les amiraux durent recourir à ces troupes pour établir au devant des villes les lignes de défense et protéger les populations musulmanes contre les Grecs et contre les insurgés. Ces troupes étaient en général disciplinées et solides. Mais, obéissant à leurs officiers et aux ordres secrets de Constantinople, elles pouvaient du jour au lendemain se retourner contre les Européens. Le 8 mars, le conseil des amiraux était d'avis « qu'il faut pouvoir assurer l'ordre en se passant du concours des troupes turques et qu'il est désirable de voir rappeler ces troupes le plus tôt possible ». Huit mois après, les troupes turques sont toujours en Crète, et elles ont à leur tête Son Altesse Djevad-Pacha, ancien grand-vizir.

Ce n'est pas que les diplomates aient négligé l'avis des amiraux. Quand on proclama l'autonomie de la Crète, tout le monde admit la nécessité de ce rappel. Mais les uns le voulaient immédiat « pour bien montrer aux Crétois que les promesses de l'Europe n'étaient pas vaines ». Les autres proposaient de l'espacer sur un temps indé-

terminé. L'Angleterre en faisait une condition de son adhésion. La Russie le renvoyait à un examen ultérieur de la future administration crétoise. La France reconnaissait la justesse, en théorie, des demandes anglaises et appuyait, en pratique, les observations russes : « il lui paraissait nécessaire de laisser, tout au moins à titre provisoire, les garnisons turques sur certains points[1] ».

Les ambassadeurs trouvèrent une formule heureuse, qui semblait beaucoup promettre et qui ne changeait rien à l'état présent : « L'autonomie impliquant la réduction progressive des forces ottomanes, il conviendra de prendre les mesures nécessaires pour la concentration des troupes impériales dans les places fortes[2]. » Et le Sultan, profitant, comme toujours, de la discussion, garda ses troupes en Crète autour de ses préfets.

Pendant la guerre thessalienne, il les laissa dans l'ombre et ne chercha qu'à les faire oublier, car il avait déclaré, par une note du 13 mars, « que la présence des troupes était l'un de ces détails qui pourraient être discutés après le retrait des forces helléniques » : la Crète étant délivrée des Grecs, il voulait gagner quelque temps encore. Il fut d'ailleurs le premier à remettre

1. *Livre jaune*, p. 113.
2. *Livre jaune*, p. 128.

cette note en mémoire ; à la fin de juin, il annonçait aux ambassades que Djevad-Pacha partait en Crète, afin de régler la concentration et d'étudier l'évacuation des troupes impériales : singulier choix que celui d'une Altesse pour une besogne d'officier d'administration !

Les amiraux, déjà contrecarrés dans leurs efforts par les intrigues et la morgue renaissante d'Ismaïl-Bey, virent arriver sans plaisir ce nouvel émissaire d'Abd-ul-Hamid. Quelques-uns proposèrent de le rembarquer aussitôt et de le renvoyer à son maître. Mais la majorité décida de le recevoir. Djevad-Pacha débarqua, s'installa modestement et vécut tranquille, ne cherchant qu'à plaire aux amiraux et à leurs officiers, les suppliant de daigner s'asseoir à sa table et les remerciant avec effusion de leurs moindres égards, puis, peu à peu, les accablant d'invitations et de visites, imposant partout sa présence, glissant les soldats turcs à la suite des soldats européens dans les revues internationales, célébrant d'un cœur joyeux et d'une main prodigue la fête « de la noble nation française » au 14 Juillet et celle du glorieux empereur d'Autriche au jour de son anniversaire, bref, se posant en ami intime, s'installant en collaborateur des amiraux, auxquels il demandait enfin une grande revue internationale le jour de la

fête du Sultan : ayant fêté lui-même la République et l'Empereur, il attendait des amiraux la réciproque pour son Maître. Ce jour-là, il compromit son œuvre. Les amiraux, qui se sentaient gagnés à la main, refusèrent sans ménagement : Djevad-Pacha dut recommencer, à pied d'œuvre et sur un terrain encombré, la besogne si bien conduite jusque-là.

Personne ne doute qu'il ne la mène à bout. Les musulmans crétois acceptaient jadis l'éloignement des troupes ottomanes ; la grande majorité d'entre eux appelait ou admettait l'autonomie. Il faudrait aujourd'hui une lutte acharnée pour les reprendre à l'influence du Sultan et de ses émissaires. L'Europe a rendu inutile tout le travail des amiraux en ne débarrassant pas la Crète quand elle le pouvait. On aura tôt ou tard à réprimer une insurrection musulmane, aussi longue, aussi violente que l'insurrection chrétienne, car, du côté des Crétois, les difficultés pour les amiraux ont changé de sources, mais n'ont pas diminué.

II

En débarquant, en effet, les amiraux avaient adressé aux habitants de la Crète, chrétiens et musulmans, une proclamation pour les inviter au calme et à la concorde et leur faire connaître les intentions de l'Europe.

L'escadre internationale a pris sous sa protection directe les villes de la Canée, la baie de la Sude et la vallée de communication de ces deux endroits, ainsi que les villes de Rhétimno, de Candie et de Sitia. Mais les amiraux entendent s'opposer aussi à tout acte d'hostilité commis en présence d'un de leurs bâtiments sur quelque point de l'île qu'il se produira.

Il est désirable, dans l'intérêt de l'humanité, que leur appel soit entendu et ils recommandent vivement aux habitants de la Crète de rentrer dans le calme,

en les assurant que la solution sera d'autant plus satisfaisante pour tous et plus rapide qu'ils auront mieux suivi ces conseils désintéressés.

Préoccupés avant tout de porter remède aux maux qui ont désolé le pays et d'en prévenir le retour, les Puissances préparent d'un commun accord un ensemble de mesures destinées à régler le fonctionnement nouveau du régime autonome. Ramener l'apaisement; garantir à chacun, sans distinction de race ni de religion, la liberté, la sécurité de ses biens; faciliter par la reprise des travaux agricoles et des transactions, le développement progressif des ressources du pays, tel est le but que veulent atteindre les Puissances.

Elles entendent que ce langage soit compris de tous.

Une ère nouvelle s'ouvre pour la Crète. Que tous déposent les armes : les Puissances veulent la paix et l'ordre. Elles auront au besoin l'autorité nécessaire pour faire respecter leur décision.

Elles comptent sur le concours de tous les habitants de l'île, chrétiens ou musulmans, pour les aider dans l'accomplissement d'une œuvre qui promet d'assurer aux Crétois la concorde et la prospérité.

Un mois plus tard, ils s'adressaient encore aux Crétois pour leur annoncer l'autonomie accordée par l'Europe :

Les amiraux proclament solennellement que les grandes Puissances sont irrévocablement décidées à assurer l'autonomie complète de la Crète, sous la suzeraineté du Sultan. *Il est bien entendu que les Crétois resteront entièrement libres de tout contrôle de la Porte en ce qui regarde leurs affaires intérieures.*

Au texte primitif, que leur avaient envoyé les diplomates, les amiraux avaient tenu à ajouter la phrase soulignée ici[1], et rien mieux que ce détail ne montre la droiture de leurs intentions.

Mais les chrétiens, que l'Europe avait laissé massacrer depuis trois siècles, trouvèrent étrange qu'on ne leur tolérât pas le moindre massacre, quand le couteau était enfin entre leurs mains. Ils trouvèrent plus étrange encore que l'Europe vînt les remettre sous la suzeraineté du Sultan, en esclavage, alors que tant d'autres, Italiens, Serbes, Bulgares, Roumains, avaient obtenu de cette même Europe le droit de disposer d'eux-mêmes. L'autonomie n'était conforme ni à leurs désirs du moment, ni à leurs sentiments traditionnels ; qu'elle fût conforme à leurs intérêts, ils n'étaient pas en humeur de le voir.

La population chrétienne des villes, pillée, brûlée par la canaille musulmane, avait dû s'enfuir. Les navires européens, qui l'avaient sauvée, avaient transporté dans les ports grecs des dizaines de mille réfugiés. Propriétaires, commerçants, artisans, boutiquiers, ce peuple tranquille et capitaliste aurait pu comprendre les bienfaits de l'autonomie, les charges financières et personnelles qu'elle leur évitait, les bénéfices et

1. *Livre jaune*, p. 173.

l'influence qu'elle réservait à chacun d'eux. Mais ils n'étaient plus là. Il ne restait en Crète que des pallikares ceinturés de cartouches et des politiciens dévoués à la Grèce, et du haut des monts, des falaises, des promontoires, les politiciens crièrent à tue-tête : « l'annexion ou la mort ! » et les pallikares continuèrent leur feu plongeant sur les plaines maritimes, sur les villes, les rades, les troupes turques et les navires européens : tout leur fut bon pour brûler leur poudre et se couvrir de gloire.

Les amiraux leur ordonnèrent d'interrompre ce jeu, d'abord sur la rade de la Canée, où les flottes se trouvaient alors, et sur le faubourg européen de Khalépa, qui recevait une pluie de balles. Les menaces ne suffisant pas, il fallut canonner les hauteurs d'Akrotiri. On tira trente-quatre coups, en visant mal, intentionnellement. La fusillade de ce côté cessa (21 février). La même comédie dut se renouveler quand les amiraux, s'installant à la Sude, interdirent la fusillade sur les hauteurs qui ceignent la rade, et repoussèrent les attaques contre les forteresses qui la défendent ; il fallut bombarder Malaxa et Kératidi, au sommet de la falaise. Autre canonnade pour protéger, dans l'Ouest de l'île, les musulmans réfugiés sous la forteresse de Kissamo. Canonnade à Sitia. Canonnade encore sur la côte Sud,

pour écarter les insurgés des murailles d'Hiérapétra. Canonnade pour embarquer les musulmans de Sélino. Double et triple canonnade pour maintenir les pavillons des six puissances sur le fort d'Izzedin, qui est la clef de la Sude.

Il y eut des victimes. Les journaux d'Athènes en ont beaucoup exagéré le nombre. Mais il y eut des victimes parmi les chrétiens, et, quand on connaît un peu l'histoire crétoise, quand on connaît surtout l'origine des derniers événements, on ressent de l'indignation et de la honte à voir le canon européen continuer en Crète l'œuvre de mort poursuivie par les Turcs depuis trois siècles. Il serait injuste, pourtant, de mettre en cause les amiraux.

Dans cet accomplissement de l'œuvre européenne, ils ne se transformèrent jamais en machines d'exécution. Ils restèrent toujours des hommes, raisonnant et sentant, interprétant les ordres des Puissances et les adaptant aux nécessités de l'heure et aux devoirs d'humanité, usant tous les moyens d'entente, supportant les interminables palabres des insurgés et leurs récriminations et leurs rodomontades et leurs feintes colères, acceptant leurs promesses illusoires, ménageant la vanité de ces héros, s'inclinant, pour leur complaire, devant la mémoire de Thémistocle et de Canaris, bref, traitant comme il fal-

lait ces bandes d'enfants tapageurs et ne donnant le fouet qu'à la dernière extrémité. Voici les instructions des navires européens pour la première canonnade de Kissamo :

Mouiller aussi près que possible de la plage, dans une situation qui vous permette d'enfiler l'espace compris entre les positions turques et grecques. Vous n'ouvrirez le feu qu'à la dernière extrémité, quand vous aurez constaté, par vous-même, qu'un mouvement *bien accentué en avant* a été fait par les Grecs. Si vous en êtes réduit à cette extrémité qui, je l'espère encore, ne se présentera pas, vous réglerez d'abord le tir de manière à ne pas atteindre le but. Je considère, en effet, que cette action, si nous y sommes contraints, est surtout un procédé d'intimidation.

Les navires, atteignant Kissamo à la nuit, trouvent la fusillade engagée. Les insurgés sont venus brûler le faubourg de Kamara sous la forteresse, et les réguliers turcs ne les écartent qu'à grand'peine de la population musulmane, qui va être massacrée. Les commandants ordonnent une suspension d'armes. Les insurgés refusent et des balles commencent à siffler autour des navires. Les commandants ne répondent pas, mais ils éclairent de leurs projecteurs l'espace entre les combattants, aveuglent les adversaires et, les empêchant de se voir, font cesser la fusillade...

A Sitia, même après l'occupation européenne, les insurgés continuaient les hostilités : la nuit, passant les lignes, ils venaient dans la ville poignarder ou fusiller les réfugiés musulmans. Le commandant supérieur — c'était un Français — rassemble les chefs chrétiens, les *archèges*, et leur signifie que les pavillons européens couvrent Sitia depuis une semaine. La fusillade continue, et les assassinats. Le commandant rappelle les chefs et leur déclare que sa patience est à bout : la nuit suivante, deux musulmans sont tués et un Européen blessé. Le commandant prévient les archèges qu'il va recourir aux représailles et, leur montrant le clocher de leur village, leur explique qu'il pourrait sans peine détruire leurs maisons et leurs biens, mais que, voulant encore leur donner une leçon mitigée, le lendemain à midi le vaisseau français, à midi cinq le vaisseau italien, à midi dix le vaisseau anglais, enverront un obus à la mélinite dans les champs au delà du village, sur la gauche. Les trois obus arrivent le lendemain, à l'heure dite, à la place désignée ; la fusillade cesse désormais.

Les insurgés reconnaissent que Français et Italiens montrèrent toujours la plus grande patience. Ils prétendent que les Anglais furent parfois raides et cassants, et que les Autrichiens firent

toujours parade d'une ardeur et d'une ponctualité toutes militaires. Ils ne gardent rancune qu'aux seuls Autrichiens. Mais ils pensent que Français et Italiens sont les seuls avec qui l'on puisse causer, qui ne soient pas des Barbares.

L'amiral italien les a séduits par son affabilité et sa souple patience, et puis c'est un homme riche, un homme puissant dans la guerre et dans la paix, car il a le plus haut grade et il est sénateur du royaume, et c'est toujours une consolation pour un Grec d'être bombardé par un grand personnage, qui a d'énormes vaisseaux, et par de gros canons, qui pourraient envoyer d'énormes obus ; l'Allemand, si hostile et si dur, s'est fait, durant son court passage, pardonner bien des torts : il a été le seul à se servir de poudre sans fumée, — comme en Europe !

Quant à l'amiral français, les chrétiens de Sitia, qu'il a fait canonner, lui élèvent maintenant des arcs de feuillage : « Celui-là, vois-tu, frère, il est bon comme les saints Anargyres : ce n'est pas un homme ; c'est un morceau de bonté. Et celui-là explique au moins ce qu'il fait. » Les Français ont détruit, à coups de canon, beaucoup de blockhaus insurgés, en les faisant évacuer d'abord. C'était, avait dit l'amiral, pour l'exécution de leurs tirs réglemen-

taires, et les insurgés ont bien compris que l'amiral, forcé par les règlements à des tirs trimestriels, était obligé de prendre un but.

Ils ont difficilement pardonné aux Russes d'avoir suivi l'Europe à cette croisade turcophile. Ils avaient depuis un siècle l'habitude de recevoir l'argent russe pour se révolter et, malgré les abandons qui avaient suivi chacune de ces révoltes, ils escomptaient toujours les secours et l'appui des meneurs de l'orthodoxie. Aussi montrèrent-ils une joie pieuse quand la main du Seigneur s'appesantit sur le cuirassé *Syssoi Veliki*. Pendant un exercice de tir, une culasse mal fermée fut projetée à l'intérieur d'une tourelle ; la coupole, enlevée d'un seul coup et soulevée à la hauteur des mâts, retomba sur le pont en écrasant une vingtaine d'hommes. L'imagerie populaire s'empara aussitôt de ce tragique sujet. Dans les villages crétois, on voit maintenant des enluminures, où Dieu, assis sur les nuages, préside à la scène et, d'un geste courroucé, d'un œil torve, pointe sa foudre sur le vaisseau renégat : la Crète, dans l'antiquité, était déjà la terre préférée de Jupiter tonnant... Les Russes, pour corriger cette impression, ont depuis un mois comblé d'argent les évêques crétois et d'ex-votos leurs cathédrales.

*
* *

Cette première période de canonnade fut assez courte : au bout de quelques semaines commença l'ère pacifique. Les pallikares en armes s'établirent à une distance raisonnable des lignes turco-européennes et, possédant le reste de l'île, ils ne disputèrent plus aux amiraux les villes occupées. Il y eut encore, de ci de là, quelques escarmouches. Des héros se mettaient parfois en tête de franchir les lignes à la faveur de la nuit et de venir — tels Ulysse et Diomède, au chant X de l'*Iliade* — voler des bœufs et des chevaux ou couper des oreilles. Quelques-uns, cédant à l'attrait du bien d'autrui ou à des penchants plus levantins, attaquaient les Européens isolés : un petit *midship* anglais, qu'ils rencontrèrent à la chasse, n'eut pas à se louer de leur fréquentation ; sur la plainte des amiraux, on lui rendit du moins sa bourse et sa montre...

Mais le gros de l'armée rentra dans ses villages et laissa les chefs discuter avec les amiraux. La discussion s'éternisa. Les amiraux faisaient distribuer leurs proclamations sur tout le pourtour de l'île. Les villages de la côte Sud-Est, où n'avaient pas encore pénétré les agents grecs, se déclaraient satisfaits de la décision des puis-

sances. Partout ailleurs, on répondit par un refus, et les insurgés, à leur tour, adressèrent à l'Europe leur proclamation (3 mars) :

Voulant éviter tout malentendu possible qui n'amènerait qu'une perte de temps pour nous et une peine inutile pour l'Europe, nous croyons devoir déclarer qu'il n'existe qu'une solution convenable, une seule possible, juste et définitive : c'est de reconnaître l'union de la Crète à la Grèce... Toute autre solution ne serait qu'un raccommodage provisoire, contraire aux vœux et aux aspirations éternelles du peuple crétois... et nous préférons mourir jusqu'au dernier plutôt que de continuer à rouler cette pierre de Sisyphe qu'est l'entente avec le Sultan.

Dans toutes leurs entrevues avec les amiraux, les insurgés s'en tinrent à cette déclaration. Ils ne perdaient pas une occasion de crier : « Vive la Grèce ! » aux oreilles des officiers européens et de solidariser leur cause à celle des troupes du colonel Vassos.

Alors on décida de prendre les uns et les autres par la famine et, puisque les Grecs ne voulaient pas déguerpir, puisque les insurgés partageaient leurs provisions avec les Grecs, on voulut couper la Crète de tout approvisionnement. Le blocus fut établi le 21 mars. Jusqu'à la fin d'avril il fut très strict. Ce n'est pas que les marins de certaines puissances n'aient

parfois fermé les yeux sur des débarquements de farines. Mais cette tolérance ne fut d'usage que dans la partie orientale de l'île, où les Grecs n'étaient pas installés et où commandaient les Italiens et les Français. Les Anglais exécutèrent la consigne avec ponctualité, ramenant à la Sude tous les bateaux, barques et caïques qu'ils rencontraient dans les eaux crétoises. Les Autrichiens déployèrent, là encore, du zèle et de l'inintelligence. Leurs croiseurs coulèrent des barques qui fuyaient devant eux. On vit un jour rentrer leurs torpilleurs escortant une énorme prise : c'était un paquebot de la Compagnie Péninsulaire Orientale, la malle des Indes, qui, sur la route de Brindisi à Alexandrie, serrait de près la côte crétoise pour s'abriter d'une forte bourrasque et qui avait ainsi pénétré dans les limites du blocus.

Par l'expérience des autres insurrections, on avait mis beaucoup d'espoir en la vertu de ce blocus. L'île, en effet, ne produit pas le blé nécessaire à sa consommation et, depuis un siècle, à chaque révolte, on avait rétabli le Turc moins par la force qu'en coupant les arrivages de Tripolitaine et d'Égypte. Mais on avait compté sans la sobriété crétoise: « Le Crétois, disent tous les voyageurs du XVIIIe siècle, vit où un âne ne peut plus vivre, car l'âne ne mange que l'herbe

et le Crétois mange encore la racine » ; l'esclavage turc rend les peuples vertueux. On n'avait pas tenu compte surtout d'une grande innovation : les Crétois, depuis dix ans, avaient planté en pommes de terre les pentes et les hautes vallées de leurs montagnes. Ils avaient, grâce à leurs troupeaux, du lait et de la viande, et, grâce à leurs oliviers, de l'huile ; les pommes de terre leur remplacèrent le pain.

Dans le seul endroit où ce blocus eût été efficace, les amiraux furent obligés d'en neutraliser les effets. Séparés du reste de l'île par les doubles lignes turco-européennes et par la plaine de la Canée, bloqués du côté de la terre et de la mer, les insurgés d'Akrotiri manquèrent bientôt de pain. Ils vinrent crier famine à bord des escadres. Les amiraux italiens et français leur donnèrent du biscuit pour les femmes et pour les enfants, qu'on ne pouvait pourtant pas laisser mourir de faim. Sir Philip Curzon avait déclaré à la Chambre des communes que les amiraux nourriraient les enfants et les femmes. Les gens d'Akrotiri arrivèrent donc pleins de confiance à bord de l'amiral anglais : « Je ne demande qu'à aider à vivre les gens inoffensifs, répondit l'amiral Harris, et je chercherai le moyen de les secourir sans faire profiter mes largesses à ceux qui entretiennent la guerre civile ; mais je n'ai

pas encore trouvé ce moyen ; quand vous le connaîtrez, vous m'en ferez part, et nous l'emploierons » ; et, tournant le dos, l'amiral fit appareiller pour Candie, où il allait passer la revue du contingent anglais (12 avril).

Le même jour, le cuirassé austro-hongrois *Princesse Stéphanie* rapportait à la Sude deux insurgés couverts de blessures, que l'amiral Hinke déposa à l'hôpital turc ; abandonnés sans soin, ces malheureux étaient en train de mourir, quand l'amiral Pottier les fit transporter à bord de *la Vienne*, avec ordre de les installer à l'hôpital français de Smyrne.

Le blocus ne causa donc d'embarras qu'aux escadres à qui il imposait des croisières sans repos et à la charge de qui il mettait des bouches affamées. Le 26 avril, l'amiral anglais se plaint que la famine menace de plus en plus les villes musulmanes et en particulier Candie ; il communique une demande de son gouvernement qui voudrait un blocus moins complet, toujours strict pour les armes et les munitions, moins sévère pour les approvisionnements. Les amiraux acceptent. Dès lors, le blocus n'exista que de nom. En somme, il n'avait pas eu plus d'effet que la canonnade. Les chrétiens continuaient à ne pas apprécier l'autonomie et, malgré les efforts des amiraux, malgré leurs

entrevues avec les chefs, et les discours, et les conférences, c'était toujours « l'annexion ou la mort ! »

Le rappel des troupes grecques et les événements de Thessalie ne changèrent rien aux sentiments des Crétois : au commencement de mai, ils se disaient plus attachés encore à l'hellénisme et à la Grèce, puisque, pour eux et par eux, de si grands malheurs l'avaient accablée. Mais quand ils connurent la vérité sur les retraites de Larissa, de Pharsale et de Domokos, sur l'attitude du roi et de ses fils, ils furent pris de colère et surtout de mépris, : ils commencèrent à penser que mieux vaut se gouverner soi-même que d'accepter de pareils chefs.

En même temps, quelques réfugiés rentraient du Pirée et des Iles. Ayant enduré cinq mois de misère, ils soupiraient après le retour et ne demandaient qu'à ramener leurs familles sous la protection des promesses et des pavillons européens. En face des pallikares, un parti modéré se forma qui grandit de jour en jour et qui poussait à l'acceptation de l'autonomie. Les nouvelles de Grèce étaient de plus en plus désastreuses pour l'honneur de la famille royale... Les Crétois remirent à plus tard la réalisation de leurs espérances.

Ils désirent toujours l'annexion et restent

fidèles à l'hellénisme. Mais ils ont compris que, seule, l'autonomie est possible à l'heure actuelle, et ils acceptent l'autonomie, à condition qu'elle se présente telle que l'ont promise les amiraux, c'est-à-dire complète et garantie par les puissances, « sans le moindre contrôle de la Porte en ce qui regarde les affaires intérieures ». Ils occupent toujours leurs lignes autour des villes musulmanes et ils ne déposeront les armes que le jour où un gouverneur, nommé par l'Europe, aura donné à cette autonomie un commencement d'exécution. Mais ils ne demandent qu'à attendre en paix : et partout où les commandants supérieurs leur auront donné la passage et garanti la sécurité, à la Canée, à Rhétimno, à Sitia, ils passent les lignes sans armes et viennent au bazar des villes : ce sont eux qui approvisionnent aujourd'hui les escadres. Grâce à la patience des amiraux, la pacification serait donc en train de se faire, si l'œuvre, achevée d'un bout, ne se défaisait de l'autre : l'attitude des musulmans, depuis six mois, a évolué suivant une courbe exactement inverse à celle des chrétiens.

***

Les Grecs et les Crétois accusèrent, à l'origine, les amiraux de favoriser les musulmans,

et les amiraux crurent nécessaire de protester dans une dépêche à leurs gouvernements[1]. En réalité, quand les flottes arrivèrent, les chrétiens, provoqués, étaient occupés à des représailles et, de beaucoup les plus nombreux à l'intérieur de l'île, ils avaient commencé le massacre ou bloquaient étroitement les villages musulmans. Les amiraux étaient envoyés pour éviter l'effusion du sang : leur première besogne fut de délivrer ce qui restait de la population musulmane et de l'évacuer sur les villes maritimes, derrière les lignes turco-européennes.

Cette besogne s'accomplit sans grande opposition de la part des chrétiens, qui brûlèrent aussitôt ou usurpèrent les récoltes, les oliviers et les villages abandonnés. Il fallut pourtant, dans certaines parties de l'île, à Sélino au Sud-Ouest, à Sitia dans l'Est, il fallut envoyer de petites colonnes internationales qui, s'enfonçant dans les vallées et menaçant d'employer la force, intimidèrent les insurgés et leur arrachèrent des milliers de malheureux déjà sous le couteau. Tout ce peuple musulman, ramené à la côte, fut concentré autour de la Canée, Rhétimno et Candie ; il ne resta que quelques familles à Kissamo, Spinalonga, Sitia et Hiérapétra.

1. *Livre jaune*, p. 130.

Qu'allaient faire les amiraux de ces soixante mille affamés, qui, dépourvus de tout, serrés entre les villes et les lignes militaires, ne pouvaient être qu'une source constante de difficultés et de désordres? On avait débarrassé la Crète des chrétiens urbains en les transportant en Grèce. Les amiraux jugèrent utile et équitable de se débarrasser aussi des villageois musulmans en les transportant en Turquie. Des pétitions leur étaient adressées, pour les supplier de prendre les familles de Sitia sur les escadres et de les emmener à Rhodes. Les musulmans de la Canée voulaient partir pour Adalia. Ces deux points de l'Empire turc se prêtaient parfaitement à ce projet.

Rhodes, qui pourrait nourrir un million d'habitants, Rhodes, la plus fertile, la plus douce, la plus belle des Iles, est aux trois quarts déserte et, presque tout entière, elle fait partie du domaine impérial. Elle aurait donc facilement fourni des terres aux réfugiés; les frais, pour les nourrir, en attendant la première récolte, n'eussent pas été plus forts à Rhodes qu'en Crète. De même, Adalia, sur la mer de Chypre, est entourée d'immenses plaines en jachère, où les puissances transportèrent déjà les musulmans du Péloponnèse après l'affranchissement de la Grèce; la ville d'Adalia est composée de deux quartiers, l'un indigène et chrétien, où l'on

parle turc, l'autre musulman, où les descendants des réfugiés ne parlent que grec et disent : « Je suis Moraïte » avec la même fierté qu'un montagnard arcadien.

Le transport des musulmans crétois satisfaisait donc tout le monde, sauf le Khalife, qui perdait, à chaque musulman éloigné, un prétexte ou un droit à intervenir dans les décisions de l'Europe. Aussi la Porte consultée refusa-t-elle son autorisation : on n'avait pourtant pas consulté la Grèce avant de lui jeter sur les bras cinquante mille Crétois, mourant de faim et demi-nus ! Les amiraux insistèrent auprès de leurs gouvernements : ces réfugiés, manquant de tout, disaient-ils, ruinés, aigris contre les chrétiens, sont des pillards et des massacreurs tout prêts, que redoute l'autorité turque elle-même... Le Sultan refusa.

Il sentait bien que, ces musulmans disparus, c'en était fait pour lui de la Crète. Comme l'expliquait très bien l'ambassadeur de France à son gouvernement : « S'il n'y avait que des chrétiens dans l'île, il suffirait d'adopter le régime de Samos et de rappeler les troupes turques, mais on ne peut livrer les soixante mille musulmans au ressentiment des chrétiens[1] ». Il se

1. *Livre jaune*, page 104.

trouvait que les musulmans, par cet exil volontaire, simplifiaient ou supprimaient la difficulté. Mais le gouvernement français, prenant, comme dans les affaires arméniennes, le parti du Sultan, repoussa leurs demandes et défendit de passer outre aux protestations d'Abd-ul-Hamid.

Les musulmans de Sitia supplièrent alors l'amiral français de les transporter à Tunis : beaucoup d'entre eux sont pêcheurs d'éponges et, sur les côtes tunisiennes, théâtre de cette pêche, ils arrivent chaque printemps et demeurent toute la belle saison. Le résident de France à Tunis et le ministre des Affaires étrangères virent « le plus grand danger à l'arrivée de ces musulmans fanatiques ». Il faut connaître ces Crétois musulmans, — tous descendants de renégats, buvant tous du vin et ne sachant ni un mot de turc ni un mot d'arabe, la plupart chrétiens en secret et baptisés en même temps que circoncis, — pour apprécier cette accusation de fanatisme.

Les prévisions des amiraux se réalisèrent très vite. Au bout de quelques semaines, ces malheureux, qui mouraient de faim, firent des émeutes, à Sitia pour avoir du pain, à Candie pour occuper et piller les maisons des chrétiens en fuite, à Rhétimno et à la Canée pour avoir des armes et marcher, à travers les lignes, vers les villages chrétiens. Le 24 février, ils mettaient

le feu au *konak* (palais du gouvernement) de la Canée, occupé par le commandant européen[1]. Au commencement de mars, leur attitude était si menaçante, que l'amiral italien dut convoquer les notables; après leur avoir rappelé tout ce que l'Europe avait fait pour les arracher à la mort, il les prévint qu'à la première tentative de désordre on les canonnerait sans merci, eux et la ville de la Canée, s'il le fallait[2].

Au fond, ces malheureux étaient victimes de la sottise européenne et ils n'agissaient même pas de leur propre mouvement. L'Europe les avait jetés sous la main du Sultan, qui, par des distributions de blé, les tenait à sa merci. Le Sultan, en effet, s'était chargé de les nourrir. Par l'entremise des autorités turques, par le canal des beys influents et des gens des mosquées, il avait ressaisi ce morceau d'Islam à demi détaché. Bientôt, par l'intermédiaire des Commandants Militaires, il leur fit en secret délivrer des armes. Ces paysans, que l'Europe avait désarmés, furent, un beau matin, changés en bachi-bouzouks, qui, par bandes ou isolément, infestèrent les lignes, se précipitant sur les insurgés, puis venant se réfugier derrière les postes turco-européens.

1. *Livre jaune*, p. 69.
2. *Livre jaune*, p. 127.

Outre ses préfets et ses soldats, le Sultan avait désormais en Crète une armée contre l'Europe et il changeait aussitôt de ton. Une lettre insolente du gouverneur Ismaïl-Bey ayant reçu des amiraux la réponse qu'elle méritait (28 mars), de nouvelles distributions d'armes furent faites pendant la nuit aux portes des casernes turques — c'était le moment où les amiraux réclamaient la nomination d'un gouverneur européen et le retrait des troupes ottomanes[1] — et le 2 avril, les meneurs entraînaient le troupeau contre les lignes insurgées « afin de montrer aux amiraux comment on doit traiter ces chiens ». Les insurgés d'Akrotiri tinrent bon et les amiraux envoyèrent prévenir que le feu allait être ouvert par toutes les escadres sur les musulmans ; il fallut bien rétrograder et rentrer à la Canée. A la suite de cette échauffourée, les amiraux firent opérer un désarmement général des bachi-bouzouks, qui ne produisit que cinq cent cinquante fusils : les autres armes avaient été reportées aux casernes turques, d'où elles sortirent de nouveau à la première occasion.

Aux reproches des amiraux, les musulmans répondirent par une nouvelle demande d'être

1. *Livre jaune*, p. 232.

transportés à Rhodes ou à Smyrne, et ils dénoncèrent cent cinquante meneurs qu'il fallait, disaient-ils, transporter en Tripolitaine, si l'on voulait éviter de nouvelles folies. Le Sultan, toujours consulté, opposa encore un double refus. Mais les amiraux, chargeant sur deux bateaux les cent cinquante meneurs, les jetèrent à la côte de Benghazi.

Ils avaient l'intention d'emmener aussi les familles qui demandaient à quitter l'île, et de les débarquer, coûte que coûte, soit à Rhodes, soit en Anatolie. Mais l'opposition du Sultan fut encore appuyée par les diplomates, et les musulmans restèrent dans les lignes turco-européennes. A leur abattement de la première heure, à leur acceptation fataliste des volontés de l'Europe, succéda un regain de morgue et de fanatisme, quand ils apprirent les victoires du Khalife. Le départ du croiseur allemand leur fit croire — ce que leur disaient les meneurs — que l'invincible empereur était maintenant à la solde du Turc et qu'il marcherait avec lui contre Vienne, Londres ou Paris, si l'Europe faisait mine d'ennuyer le Sultan.

Ils ne parlent plus aujourd'hui de quitter la Crète. Ils comptent retourner dans leurs villages et rentrer en possession de leurs biens. Mais ils voudraient aussi conserver dans les villes les

maisons chrétiennes, où ils se sont installés en l'absence des propriétaires; ils refusent de les rendre aux réfugiés chrétiens qui commencent à revenir de Grèce: il faudra les en expulser par la force. Les beys déclarent, d'ailleurs, que l'autonomie, telle que la veulent les amiraux, serait pour eux le signal de la ruine et peut-être de la mort, que les chrétiens, ayant la majorité, les dépouilleraient d'abord, les massacreraient ensuite. Ils n'accepteront les décisions de l'Europe que si l'on maintient en Crète un gouverneur ottoman et des garnisons ottomanes.

Confiants dans la force turque retrouvée, pleins d'espoir dans l'alliance allemande, ils se réunissent, la nuit, dans les mosquées et tiennent déjà des conciliabules, presque des conseils de guerre, contre toute intervention nouvelle. La présence de Djevad-Pacha n'a pas été une médiocre excitation à leur ardeur, et les distributions de vivres et d'argent, qui journellement arrivent de Constantinople, contribuent à les affermir dans leur attachement au khalifat. Les amiraux auront encore, de ce côté, plus d'un embarras.

LES INSURGÉS

LES INSURGÉS

I

Les cinq puissances qui ont des troupes en Crète se sont partagé les forteresses côtières. Chacune a son domaine : les forteresses orientales, Spinalonga et Sitia, sont occupées par nos troupes.

Le pays de Sitia est un ensemble de courtes vallées et de vallons entre des bras de montagnes arides, une terre d'olivettes, de vignes et de caroubiers, qui jadis, au temps des Hellènes et des Romains, nourrissait plusieurs grandes villes, mais qui, dévastée sous les Vénitiens par les corsaires turcs et sous les Turcs par les corsaires de Malte ou de Provence, avait perdu, durant ces derniers siècles, presque toute sa

population. Au fond des vallées intérieures seulement, au rebord des plateaux ou au faîte des montagnes reculées, quelques villages subsistaient qui, toujours sous la main du capitan-pacha et des flottes turques, avaient dû abjurer pour sauver leurs vies ou leurs biens : jusqu'en 1850, presque toute la province se disait musulmane. Un grand monastère pourtant, celui de Toplou, à la pointe de l'extrême presqu'île, maintenait, dans ses alentours et dans ses nombreux domaines, la foi des aïeux.

Mais, chrétiens ou musulmans, ces Crétois se sentaient à la merci du maître, qui, tenant la mer voisine, pouvait débarquer partout et sans peine les atteindre. Ce sentiment avait toujours étouffé chez eux les désirs de plaintes ou de révolte. Jamais cette province n'avait pris part aux insurrections précédentes, et les autres Crétois parlaient avec mépris des « moutons de Sitia ».

Il semble qu'en cette dernière affaire les chrétiens de Sitia aient voulu prendre leur revanche : l'islam de Sitia a été anéanti par eux ; hommes massacrés, femmes éventrées, garçons émasculés, filles brûlées ou violées, membres arrachés et jetés aux chiens, mamelles coupées, bûchers de cadavres, coups de fusil, de sabre et de couteau, rien n'a manqué aux abominations

de ce massacre. Les musulmans de l'île, encore terrifiés de cette explosion, accusent les chrétiens de douze ou quinze cents meurtres. Les marins français, survenus à la fin et sauveurs des derniers survivants, estiment à plus de huit cents le nombre des victimes. Les « moutons de Sitia » se sont réhabilités dans l'estime publique.

Ici, comme dans le reste de Crète, un grand changement était intervenu durant les vingt années dernières. Le commerce de l'huile et des caroubes avec les ports italiens et provençaux avait créé une ville et un port dans l'ouest de la baie, au pied d'un donjon vénitien encore debout. C'est la ville actuelle de Sitia, ville nouvelle avec ses ruelles à angle droit, ville chrétienne avec les dômes de sa grande basilique toute neuve, ville de trafic avec son bazar, ses quais et sa courte jetée, ville riche et, durant l'hiver, presque saine, malgré les marécages du torrent voisin et l'absence de sources.

Des chrétiens de Candie ou de l'Archipel était venus s'installer dans ce port. Ils se firent les intermédiaires entre le paysan crétois et l'acheteur européen. Leur seule présence releva la foi des chrétientés voisines, que leur commerce enrichissait aussi. Elles doublèrent, durant ces vingt ans, en nombre et en richesses : chaque village musulman vit s'élever auprès de lui un

village orthodoxe. En même temps, les montagnards voisins descendaient vers ces vallées côtières, à l'exemple de leurs congénères du reste de l'île, Comme les chrétiens d'Omalos vers les plaines d'Alikianou ou de Kissamo, et comme ceux de l'Ida vers la vallée de Mylopotamo, les chrétiens du Dicté poussaient jusqu'à Sitia leurs reconquêtes. Peu à peu, ces montagnards vigoureux et batailleurs prenaient des allures de maîtres. même à l'égard des musulmans, bétail de plaine et de labour. Ce sont assurément les commerçants de la ville et les montagnards du Dicté, qui ont ordonné ou exécuté le massacre : les villageois chrétiens y ont assisté sans y prendre une grande part. Mais il serait injuste d'imputer aux uns ou aux autres la responsabilité initiale.

Le massacre date de février 1897. Il ne commença qu'après la nouvelle de l'incendie de la Canée. Il semble bien que les chrétiens de Sitia ne prirent les devants que pour éviter le sort des autres chrétientés de la côte. Depuis six mois, les villageois musulmans de l'intérieur étaient travaillés par les émissaires du Sultan et par la propagande des beys. Délégués du *Comité musulman* de Candie, gens des mosquées, soldats libérés, gendarmes ou fonctionnaires en congé, ces émissaires prédisaient que l'on saurait bien

casser les dents de ces « chiens de Crète », comme on avait coupé le cou des pourceaux d'Arménie.

Ces prédications restèrent d'abord sans effet : villages et familles, les chrétiens et les musulmans avaient entre eux des liens fort étroits d'intérêt ou de parenté ; les mariages mixtes étaient fréquents entre eux, et, plus fréquentes encore, les associations commerciales. Aussi, quand les beys de toute la Crète appelèrent autour des villes les masses musulmanes, la province de Sitia resta en dehors du mouvement. Les villages musulmans ne quittèrent pas leurs olivettes ; les chrétiens de la ville ne furent pas menacés, comme à la Canée, à Rhétimno ou à Candie, par ces bandes de pillards affamés.

Mais le Comité musulman de Candie redoubla d'efforts, surtout quand on apprit l'envoi des Commissions européennes. Des gens à cafetans et à turbans verts, serviteurs d'Allah, pèlerins de la Mecque, arrière-petits cousins du Prophète, s'en vinrent, de mosquées en mosquées, prêcher une nouvelle mission. Dans tous les villages musulmans, ce furent de violentes prédications contre les réformes qu'allait imposer le giaour pour la honte, la ruine et la damnation du peuple croyant. On persuada à ces paysans que l'Europe voulait prendre leurs olivettes et

leurs caroubiers, donner leurs terres à leurs voisins chrétiens.

En même temps, on envoyait de Constantinople quelques meneurs dressés à la besogne, dont le chef fut un certain Arapokalilis, sorte de brute humaine, haut de six pieds, demi-nègre, métis de Crétoise et de Benghaziote, qui avait été enrolé dans la garde nègre du Sultan et qui, en cette qualité, avait pris part aux massacres de Stamboul et d'Has-Keui. Arapokalilis et sa bande parcouraient les villages, en racontant comment le Maître avait traité les Arméniens, et en annonçant qu'il donnait aujourd'hui le même ordre pour les Crétois. Arapokalilis, de taille gigantesque, ne se faisait pas faute, dans les villages chrétiens, de mettre à exécution ses prophéties.

Pris de terreur, les villageois chrétiens appelèrent à leur secours les montagnards : du Dicté et en particulier du village de Kritcha, des bandes descendirent en armes, et, moyennant paiement, se chargèrent de défendre les chrétientés. Des *softas* (étudiants en théologie), venus de Candie, débarquèrent alors à Sitia et se répandirent dans le pays. Les musulmans, groupés par eux autour des mosquées, tenaient de mystérieux conciliabules et semblaient faire des préparatifs secrets. On apprit l'incendie et le massacre de la Canée.

Les masses musulmanes se mirent en branle pour marcher sur la ville de Sitia et accomplir les ordres du Maître. Mais les commerçants de Sitia avaient prévenu leurs coreligionnaires de l'intérieur : au premier ébranlement, ceux-ci commencèrent.

Sous la conduite des montagnards, ils bloquèrent les villages musulmans, refoulèrent le peuple dans les mosquées qu'ils allumèrent au pétrole ou firent sauter à la dynamite, — les commerçants leur avaient donné les provisions nécessaires, — et, pendant plusieurs semaines, ce fut dans la province une abominable tuerie.

Déposition (devant les agents français) d'Emineh, fille de Mouça Miraboutakis, née au village de Mouliana, demeurant actuellement à Roukaka, âgée de quinze ans. Un samedi, à la fin de janvier (à la grecque), les chrétiens sont tombés en armes sur le village de Roukaka. Ils ont tué son oncle, chez qui elle était. Elle fut enlevée par un nommé Skizachilis, qui ne l'a pas violée, mais qui l'a cachée d'abord, puis qui l'a emmenée chez lui et qui, depuis, l'a épousée dans son village de Roukaka.

De sa cachette, elle a pu voir Halimeh, femme de Houssein Moula Mehemedakis, que les chrétiens couchaient par terre ; à coups de couteau, ils lui ouvrirent le ventre ; elle était enceinte ; ils ont tiré l'enfant. Ils ont ouvert aussi Fatimé, fille de Moustapha Omer Effendakis : ils l'ont fendue depuis la poitrine jusqu'au milieu du dos. Ils avaient poussé les hommes

dans la mosquée et, à mesure qu'on les tuait, on les jetait dans le minaret, auquel on mit le feu avec du pétrole. Les chiens couraient dans le village en emportant des mains et des pieds à demi brûlés. Les enfants ont été tués à coups de couteau, et quelques-uns ont été écrasés sous le minaret qui s'est renversé. Ceux qui tuaient n'étaient pas du pays : ils étaient de Kritcha, et quelques-uns, tout à fait étrangers, ne parlaient pas le dialecte crétois...

Elle a été emmenée par Skizachilis, qui lui a dit, au bout d'un mois, de se faire chrétienne ; elle y a consenti ; il l'a épousée ; elle est maintenant enceinte et elle ne veut pas quitter son mari, qu'elle préfère à ses parents, bien que ceux-ci, réfugiés à Candie, offrent par l'intermédiaire des marins français de la racheter et de la reprendre.

Une division de la flotte internationale arriva sur rade. Elle se composait de navires français, italiens et anglais, sous le haut commandement d'un officier français. On occupa la ville où les musulmans se réfugièrent et d'où les chrétiens s'enfuirent. On planta sur le donjon les drapeaux européens autour du drapeau turc. On défendit aux chrétiens toute attaque contre les musulmans réfugiés. Le commandant français intervint même directement dans toute la province. Apprenant que dans les vallées écartées, certains villages musulmans se défendaient encore, et que, dans les cavernes, sur les monts, dans les

fossés, des musulmans blessés, affamés, traqués, erraient et se cachaient à grand'peine, le commandant envoya des officiers avec de faibles patrouilles, qui arrachèrent ces malheureux au couteau et les ramenèrent à la côte.

Il est regrettable que les rapports de ces expéditions n'aient pas été publiés. On ne saura jamais tout ce que nos soldats et nos officiers ont fait dans ce coin perdu. Ils y ont sauvé plus de deux mille personnes, et ce fut à la suite de ces premières opérations que le conseil des amiraux décida d'intervenir pareillement à l'autre bout de l'île. Là encore, dans la province de Sélino, les musulmans de Kandanos, assiégés par les chrétiens, furent ramenés à la côte par un détachement international : l'amiral italien félicita tout particulièrement les troupes françaises qui avaient pris la meilleure part de la peine et du danger.

Ramenée à la côte, à travers les insurgés menaçants et souvent au milieu des coups de fusils, — les femmes, les vieux et les enfants portés sur les mulets de nos officiers ou même dans les bras de nos matelots, — affolée par le spectacle des récents massacres et par la crainte des massacres futurs, cette population musulmane voulait fuir à tout prix. Les Français l'avaient installée dans les maisons de la ville, d'où tous les

chrétiens s'étaient enfuis ; ils l'avaient nourrie, habillée, pansée; les blessés, surtout des enfants encombraient l'hôpital improvisé. Mais chaque jour une panique jetait ces malheureux dans les rues, au bord du quai, dans les barques du port ou dans les chaloupes des cuirassés : ils attendaient, d'heure en heure, l'arrivée des massacreurs. Chaque caïque en partance était encombré de fuyards, qui emportaient, malgré nos médecins, leurs blessés et leurs malades. Ceux qui avaient quelque argent firent venir des bateaux de Candie.

Il ne resta bientôt plus que quelques centaines de pauvres gens, qui supplièrent le commandant français de les emmener à Rhodes, à Smyrne, où l'on voudrait. Mais le Sultan protesta et l'Europe ordonna de maintenir à Sitia les restes de la population musulmane. Il fallut débarquer un détachement de marins, puis un bataillon d'infanterie de marine ; il fallut tirer le canon. Néanmoins la paix fut assez facile à établir : l'amiral français s'étant débarrassé de la garnison et de la gendarmerie turques, les chrétiens évitèrent toute attaque directe contre nos lignes. Mais à mesure que leurs approvisionnements baissent et que les meneurs tiennent le peuple de plus près, l'irritation chez eux reparaît. Ils viennent encore sans armes, à travers nos lignes, tra-

fiquer au bazar et au débarcadère de Sitia. Mais toute chance de conflit n'a pas disparu entre eux et nos soldats...

Et l'occupation a eu d'autres conséquences. Abritée des souffles du Nord par la pointe de son promontoire, la ville est en été une étuve malsaine, où les vents du Sud et de l'Est poussent les émanations du marécage voisin. Nos troupes ont été décimées. Presque chaque semaine, il faut rapatrier des hommes. Les fièvres de Madagascar, au dire des médecins, n'étaient que maux d'enfants en comparaison des fièvres de Sitia.

***

La côte abrupte, sans un ressaut, sans une tache de verdure, sort de la mer et se dresse, au fond de la scène, comme un portant de roches calcinées. Au premier plan, au milieu des eaux calmes et lourdes, dort une forteresse à l'ancre : ceinture de remparts plongeant dans la mer, couronne de créneaux pointant dans l'azur, donjons à mi-côte et embrasures épaisses dardant la gueule de leurs canons, l'îlot de Spinalonga ne semble qu'un cuirassé de pierre, quelque bateau des géants pétrifié au temps des dieux.

La forteresse, comme en témoigne une inscrip-

tion, fut remise en état par Michel Lucas en 1578. Les derniers Vénitiens, embarqués dans ce fort, se défendirent pendant un demi-siècle contre les Turcs ; cinquante ans après la prise de Candie, Tournefort parle encore des *Cains*, des Crétois « révoltés, retirés chez les Vénitiens, à la Sude ou à Spinalonga, qui brûlent, saccagent, violent et commettent toutes sortes de cruautés[1] ». Le Sultan finit par acheter à beaux deniers comptants cette dernière possession de la République. Il y installa une garnison. Les descendants des Vénitiens, les métis et les *Cains*, qui n'émigrèrent pas, se convertirent à l'islam. Ils conservèrent leur métier de pêcheurs et leurs habitudes de corsaires, que leurs descendants n'ont jamais abandonnées.

Jusqu'à ces dernières années, les musulmans de Spinalonga menaient une vie de forbans : sur les côtes crétoises, comme sur les côtes asiatiques, leur renommée était mauvaise. Même depuis l'occupation française, ils ont essayé de continuer leurs opérations : au début de septembre 1897, une de leurs barques porta vers les îles Dionysiades une bande de pillards, qui assaillit les troupeaux, coupa les deux poings des des bergers et ramena le butin.

1. *Voyage du Levant*, I, p. 110.

C'est pour défendre ces honnêtes gens contre les chrétiens du voisinage, que nos troupes occupent Spinalonga. Comme au temps de Tournefort, en effet, Spinalonga n'est plus qu'une position isolée, un souvenir de l'ancien état de choses, la dernière tache musulmane sur cette côte et dans cette province entièrement chrétiennes. Entre les remparts de la mer et les créneaux du sommet, sur le côté de l'îlot qui regarde la terre, une petite ville musulmane a étagé ses cases blanches et, depuis le commencement de l'insurrection, un millier de musulmans s'y sont empilés. Les chrétiens, sur tout le pourtour de la rade, étaient accourus. Le brave capitaine Korakas avait même installé une batterie de canons sur la plus haute falaise et, dominant Spinalonga, presque à bout portant, il commençait à la couvrir de boulets quand nos marins débarquèrent.

Depuis un an bientôt, nos marins, pour obéir à l'Europe, se morfondent sur cette roche, alors qu'il eût été si facile d'abréger leur faction et d'évacuer vers un autre point de l'île cette population musulmane. Réduite, comme celle de Sitia, à la pénurie et à la misère, elle ne peut vivre que de la farine envoyée par le Sultan et de l'eau apportée par nos navires. Car la forteresse n'a pas un coin de terre arable, pas un

arbre, pas un buisson, pas une source, et ses citernes sont presque hors d'usage. Ici, du moins, l'état sanitaire est assez bon et les chrétiens de la côte, n'ayant aucun besoin de cette place, n'ont fait contre nos troupes aucun acte d'agression.

Mais, comme à Sitia, c'est contre l'autorité turque, contre les intrigues du *caïmacan* (sous-préfet) et des gens des mosquées, que notre commandant doit journellement se débattre. Ceux-ci ont adressé des plaintes au conseil des amiraux, en signalant la tyrannie de cet homme, qui les force à balayer leurs rues et à envoyer leurs enfants à l'école. Car, à bord de sa forteresse, ce marin a établi l'ordre et la propreté d'un bateau. Il a pris en main l'administration, la police et la justice. Il a renvoyé la petite garnison turque et n'a conservé que quatre ou cinq canonniers, pour entretenir la collection de beaux canons de bronze laissés sur le rempart depuis la sortie des Vénitiens. Il a établi dans ce golfe de Mirabello la paix française. Sur tous les points de l'île, en effet, occupés par les Français, on n'a pas tiré un coup de fusil depuis le débarquement.

*
* *

Au Sud de Spinalonga, le petit port d'Hagios Nicolaos est en ce moment le centre du commerce crétois, l'embarcadère et le débarcadère des insurgés, le port libre : le gouvernement turc avait pourtant émis la prétention d'obliger les amiraux à lever ici, pour son compte, les droits d'entrée et de sortie. Quelques cases neuves et de grands entrepôts, une dizaine de cafés et de magasins font toute la ville de Hagios Nicolaos. Plus tard, les Grecs élèveront ici quelque grande place de commerce, un Pirée aux larges avenues. Aujourd'hui la rue unique et le quai sont couverts d'ânes et de pallikares. Le commandant français doit aller, avec cent hommes, rendre visite à l'évêque de Néapolis. Le convoi s'ébranle : cent vingt ou cent trente ânes emportent nos hommes et leurs officiers, et cent trente Crétois courent en armes derrière leurs ânes, qu'ils aiguillonnent de la pointe de leurs grands couteaux.

Une belle route muletière, faite par les chrétiens, entretenue par eux, monte parmi les oliviers et contourne ses lacets au flanc de gorges interminables, jusqu'à la plaine close de Néapolis. Tout ce pays de gorges et de crêtes, de

ravins et de talus, de roches bleuâtres et de terres rouges, est planté d'oliviers centenaires. Rien ne témoigne ici, comme autour de la Canée, des révolutions et des malheurs de ce peuple, ni ruines, ni dommages, ni maisons détruites, ni arbres brûlés. Tout est calme, clair et souriant. C'est un coin de Provence fortunée.

Au centre de vignes et d'olivettes en talus, la plaine de Néapolis étend ses dix kilomètres de chaumes. C'est encore un ancien lac asséché, mais de faible altitude, de forme ovale, de profondeur médiocre, de fond absolument uni et plat. Les villages, au penchant des collines, lui font une ceinture presque continue. A l'extrémité occidentale, la Ville-Neuve, Néapolis, avec ses grandes places carrées et non encore meublées, ses boulevards trop larges, ses bâtisses inachevées et ses larges façades neuves, atteste la richesse de ce peuple chrétien. Ici, la question crétoise n'existe plus : étapes par étapes, les chrétiens ont tout reconquis. De la forteresse montagneuse de Lassithi où les avaient rejetés les conquêtes vénitienne et turque, ils sont redescendus vers les oliviers des pentes, puis vers les vignes des coteaux; ils ont ensuite reconquis les terres à blé de la plaine; ils se sont enfin ouvert une route jusqu'à la mer; ils étaient en train de se construire une ville, Néapolis, et

un port, Hagios Nicolaos, quand les derniers événements ont éclaté.

C'est, toujours et partout recommencée, la même histoire sociale de ce peuple grec, — telle, nous l'ont expliquée Thucydide et les anciens ; telle, elle se refait aujourd'hui sous nos yeux, — le même groupement des familles en dèmes (communes) et des dèmes en cités, puis la marche des cités, qui descendent des monts aux coteaux, puis aux plaines et aux bords de la mer. La cité maritime, la ville « où l'on vit au milieu des hommes, où il y a du monde », comme dit l'évêque de Néapolis, est le terme de leurs vœux. Le Turc, le musulman en général, vit heureux dans son *tchiflick*, dans sa ferme isolée, en plein champ ou en pleine forêt. Le Grec a besoin de la conversation, de l'admiration et même de l'envie d'un voisin...

Mais il semble que la cité soit aussi le terme de son idéal politique : le groupement des cités en État ne lui paraît pas indispensable. C'est là une tendance fondamentale de ce peuple : si l'on voulait en tenir compte, l'affaire crétoise serait peut-être moins difficile à régler. Un pays grec n'est pas forcément un État grec ; ce peut être une juxtaposition de communautés amies, fédérées, toujours émules... Mais, depuis un demi-siècle, l'Europe semble avoir pris à

tâche de combattre cette tendance. Les idées nationalistes de l'Europe ont contrarié les idées grecques, même sur cette terre crétoise où pourtant la disposition du pays, l'isolement des vallées et des provinces, se prêtait si bien à l'organisation communale.

Possédant la montagne, la plaine et la mer, ayant les troupeaux, les cultures et le commerce, la chrétienté de Néapolis tourna ses yeux plus loin que les affaires crétoises et n'eut plus qu'un rêve, l'Union avec la Grèce. A tort ou à raison, ils la croyaient indispensable à leur bonheur. Leurs enfants s'en allaient à l'Université d'Athènes, qui fournissait le pays de nombreux médecins et de trop nombreux avocats. Leurs économies s'en allaient aux banques d'Athènes, et leurs largesses aux fondations charitables ou scientifiques du royaume... Ils se rendent compte aujourd'hui que cette Union est impossible et ils s'en remettent aux décisions de l'Europe.

Ils appellent même de tous leurs vœux une garnison européenne dans leur ville. Depuis un an que magistrats et fonctionnaires turcs se sont enfuis, ils vivent sans justice établie, sans autre police que la surveillance de chacun. Les meurtres et les vols ont presque complètement disparu, tant l'enthousiasme général combattait les

mauvais penchants : jamais les routes et les rues n'ont été aussi sûres. Mais l'avenir n'est pas sans quelques sujets d'inquiétudes. Le petit peuple, avant la révolution, vivait à la solde des commerçants. Aniers, muletiers, portefaix, ils emmenaient à Hagios Nicolaos les chargements d'huiles ou de caroubes : tout commerce a disparu. Ou bien, dans cette ville en construction, les journaliers et les artisans trouvaient de l'ouvrage aux bâtisses publiques et privées : tous les travaux sont interrompus. Le petit peuple crie misère. Dans quelques mois, il criera famine. Les capitalistes se sont enfuis en Grèce. Ceux qui restent n'ont plus que de quoi se suffire à eux-mêmes. Les contributions volontaires, qui entretenaient un semblant de gendarmerie, commencent à manquer. Malgré la bonne volonté et la patience de tous, une crise sociale est à prévoir, ceux qui n'ont rien se tournant contre ceux qui n'ont pas grand'chose.

Les chrétiens de Néapolis voudraient un gouvernement : puisque l'Europe leur refuse le gouvernement de leurs rêves, la loi du royaume hellénique, ils demandent à l'Europe de les administrer, et ils prient l'amiral français de leur envoyer une garnison... Leur plaine est fraîche, saine, bien approvisionnée, sans fièvres. Une grande caserne, évacuée par les Turcs,

attend les troupes françaises, qui auront un terrain de manœuvres dans la plaine, un terrain de chasse et d'excursions sur les montagnes. L'occupation de Spinalonga est maintenant inutile... Si le conseil des amiraux agréait cette supplique, il est probable que bien d'autres chrétientés, également inquiètes pour l'avenir, feraient la même demande, et ce ne serait pas un médiocre progrès dans la solution de l'affaire crétoise que cette occupation, par les Européens, des vallées intérieures.

II

Juchés sur leurs ânes, lestés de bon vin crétois et chantant la *Belle Paimpolaise*, derrière un joueur d'accordéon, les matelots français sont redescendus hier au soir vers la côte. Trois sous-lieutenants, en congé pour deux semaines, sont restés avec nous ; sur le flanc des collines, nous reprenons la route de Lassithi.

Néapolis est encore endormie dans le brouillard du matin ; avec sa grande agora et, tout autour, les cafés pour les discussions, c'est bien la ville grecque ancienne et moderne, la réunion de ces « animaux politiques » dont parlait Aristote. Les habitants des dèmes, qui se sont réunis pour la fonder, n'ont pas encore pris l'habitude

d'y résider complètement. Ils ont leurs maisons de ville; mais ils gardent aussi leurs villages, dans les olivettes qui ceignent les cultures de la plaine. De village en village, la route muletière, toujours bien entretenue, monte en longues rampes, que retiennent des bordures et des marches de pierre : les communautés se sont chargées de la construction et de l'entretien; le gouvernement turc les a laissées faire.

Après le village et le col de Vrysais, que les montagnards défendirent en 1866 pendant près de deux jours, on rentre dans une suite de gorges et de ravins, d'entonnoirs et de crêtes, dans un dédale de pierres et de marnes creusé par les torrents, Des vignes, des oliviers, et, plus haut, des noyers et des amandiers croissent sur les pentes; des groupes de beaux noyers ombragent les sources; des chataigniers luisants et quelques maigres champs de blé parsèment les cailloux, au fond des entonnoirs. Puis, les cultures dépassées, c'est, comme autour d'Omalos, le désert de roches bleues et de marnes bleuâtres, la solitude inondée de lumière, le silence et le calme sous la splendeur du ciel. Parfois, à un tournant, une bouffée d'air plus frais accourt de l'horizon élargi, et, par-dessus les roches éboulées, au delà du chaos de plainettes, de collines et de gorges, la grande mer apparaît.

« Le Crétois ignore la mer », disait ironiquement le proverbe grec, car les Grecs ont toujours douté de la bonne foi crétoise. De partout, il la voit et cependant il l'a toujours ignorée. Il a toujours eu besoin de marines étrangères. Il mène les ânes, mais il ne s'est jamais soucié de conduire les bateaux et de se risquer sur la mer orageuse : la vie est si douce à l'ombre des oliviers, pendant que le soleil murit les moissons et les vignes, et que les chèvres paissent sans gardien dans les rochers !

La route muletière, à travers pentes et crêtes, continue ses escaliers. On arrive tout à coup au bord d'un effondrement gigantesque : vingt kilomètres de champs cultivés dorment au fond d'une cuve de pierre ; un voile de brume s'accroche, tout le tour, aux arbres fruitiers de la pente, tandis que les cimes, avivées et blanchies par la neige des hivers, dardent leur cercle de pointes dans le ciel froid. « *Lassithi, quem, propter timorem rusticorum, nobiles seminare non dimittunt.* Lassithi, que, par crainte des vilains, les nobles ne laissent pas ensemencer », disait le voyageur vénitien.

Comprimé dans cette cuve par la conquête vénitienne, l'élément crétois y était toujours en ébullition : seule, la famine pouvait en venir à bout ; seul, le besoin de blé pouvait le mettre à

la merci de la République, maîtresse de la mer. Les Vénitiens avaient défendu d'ensemencer cette plaine et, l'accès leur en étant plus facile que celui des autres cuves crétoises, ils parvinrent, durant trois siècles, à maintenir l'interdiction. Les Turcs ayant dédaigné ce moyen, Lassithi prospère se surpeupla et déborda de toutes parts vers les plaines et les vallées voisines. Comme les cascades qui jadis, au temps de la préhistoire, déversaient l'ancien lac (alors que la ceinture de montagnes n'était pas encore fissurée de fuites souterraines), la chrétienté, amassée là, tomba soudain en flots ininterrompus vers toutes les côtes de la mer : au Nord, au Sud, à l'Est, jusqu'au rivage, on ne trouve plus qu'un dernier point d'islam, et encore en pleine mer, à Spinalonga.

Lassithi est resté une terre de *rustici*, de paysans, de vilains : pâtres ou laboureurs, ses habitants ignorent toujours la civilisation urbaine; ils n'ont pas groupé leurs dèmes en cité, et leurs quinze ou vingt villages enceignent toujours la plaine de leurs misérables huttes. La misère apparente de ces villages dépasse toute description. Seul, un petit monastère, sur la pointe d'une île rocheuse, dresse au centre de la cuvette sa façade à deux étages. Les autres habitations ne sont que des tanières. La fertilité de

cette plaine et l'activité de ces paysans sont pourtant proverbiales dans toute l'île et jusqu'en Égypte, où ils exportent leurs fruits : Lassithi est le verger qui fournit de poires et de pommes une moitié du Levant. Ils ont d'énormes troupeaux de moutons. Les ruelles de leurs villages sont encombrées de vaches et de petits cochons familiers.

Mais l'avarice, que ces montagnards avaient en commun avec toutes les populations paysannes, a été soigneusement développée, pendant de longues générations, par la cupidité des janissaires. L'étalage du luxe et de la richesse ou simplement les signes de l'aisance étaient pour leurs aïeux un arrêt de mort. Les voyageurs du XVIIIe siècle nous montrent ce peuple vêtu, comme aujourd'hui, de loques sans nom, de haillons rattachés de ficelles, dont les gueux de Callot eussent été honteux : un habit neuf, ou seulement propre, leur eût été volé sur le dos par l'intendant du janissaire [1]. De même pour les maisons, tout habitat humain devenant la proie du maître, ils ont pris l'habitude de vivre en des bouges enfumés dont nos bestiaux ne voudraient pas.

C'est, d'ailleurs, grâce à cette avarice qu'ils

1. Olivier, II, p. 360.

se sont libérés et qu'ils sont devenus les maîtres des plaines, dès qu'un ordre légal s'y est établi. Le musulman, gaspilleur et gâcheur, dut hypothéquer, puis vendre ses biens : le montagnard chrétien, qui vivait de racines et enfouissait ses gains, put acheter toutes les terres qu'il voulut. Qu'une loi impartiale, qu'un état pacifique soit rétabli aujourd'hui dans l'île, assurant ou restituant aux musulmans les propriétés qu'ils possédaient avant les troubles, on peut prévoir qu'avant dix ans les propriétés musulmanes auront disparu et que les terres seront chrétiennes, car rien n'arrêtera l'accaparement des montagnards.

Et c'est encore là une condition du problème, dont il faut tenir grand compte et qui facilitera la solution, le jour où vraiment on la voudra. Il est certain que la plus grosse difficulté sera alors, comme en août 1896, la présence autour des villes de ces populations musulmanes, que les beys ont tirées de leurs villages, que l'Europe protège actuellement contre les insurgés et que le Sultan nourrit de sa main depuis plus de dix mois.

Entre ces musulmans et les insurgés, deux mois de massacre et dix mois de guerre ont mis une haine difficile à apaiser. Les chrétiens ont ruiné les propriétés musulmanes de l'intérieur ; les musulmans ont ruiné les propriétés chré-

tiennes de la côte : ces dommages sensiblement égaux se compensent, et l'on ne voit pas quel parti voudrait ou pourrait donner à l'autre des indemnités en nature ou en argent. D'autre part, les exemples de la Thessalie et de la Roumélie nous montrent qu'une émigration des musulmans, même des musulmans indigènes, suit toujours la disparition du pouvoir turc : quand on organisa la Roumélie orientale, les musulmans slaves passèrent le Bosphore, et le Sultan les installa dans ses propriétés de Brousse et de Panderma ; quand on céda la Thessalie au royaume grec, les musulmans grecs passèrent la frontière de Macédoine, et le Sultan les installa dans ses tchiflicks du Vardar.

Réinstaller les musulmans de Crète dans leurs anciennes possessions serait donc une opération difficile, dangereuse, très coûteuse, et, si l'on ne veut pas réinstaller en même temps le système turc, parfaitement inutile. On pourrait songer à les maintenir dans les plaines côtières, autour des villes qu'ils occupent actuellement ; mais que faire des chrétiens urbains qui vont revenir de Grèce ? Il ne faut pas croire d'ailleurs que la Crète soit disposée pour ce cloisonné de populations, si l'on peut ainsi dire. Il n'est pas possible d'y installer deux peuples rivaux, l'un au centre, l'autre sur le pourtour. Car les populations des

montagnes ont besoin des plaines maritimes, non seulement pour leur blé, mais encore pour leurs troupeaux de moutons, qui transhument, l'hiver, des sommets à la côte et, l'été, de la côte aux sommets.

Je crois qu'une mesure radicale s'imposera. Il n'est pas de force au monde qui puisse rétablir l'islam de Crète dans les conditions d'autrefois, et cet islam, comme tous ceux que nous connaissons, est incapable de vivre en une autre atmosphère. Mais les îles de l'Archipel et surtout les côtes de l'Anatolie turque sont désertes; le Sultan y possède, personnellement, des milliers de kilomètres en jachère. Comme les musulmans du Péloponèse après la guerre de l'Indépendance, comme les musulmans de Bulgarie et de Roumélie après la guerre des Balkans, les musulmans crétois trouveront leur place et leur vie en Asie Mineure. Il faudra de l'argent pour les y établir; mais leurs propriétés de Crète sont là. Le jour où l'Europe organisera dans l'île un gouvernement régulier, les Crétois voudraient qu'elle fondât aussi une Banque foncière, et que cette banque prît les terres musulmanes, en garantie des capitaux qu'elle avancera aux émigrés ou aux expulsés : avant dix ans, les chrétiens auront racheté ces terres; les avances de la banque seront cou-

vertes ; et l'opération aura laissé, entre les mains des financiers, un joli bénéfice.

Tsermiada est le plus grand village de Lassithi, le siège des autorités révolutionnaires, qui se composent d'un capitaine élu par village et d'un archège élu pour la plaine. Sans justice et sans police, la paix civile s'est maintenue à grand'peine parmi ces montagnards, toujours armés d'un fusil, de plusieurs pistolets et d'un long couteau à manche d'ivoire. Des fugitifs d'Hiérapétra et des villageois émigrés de Candie sont venus compliquer de leurs misères et de leurs plaintes la situation déjà difficile. Le peuple, le *laos*, excité par eux, commence à murmurer. Les riches, les bons, les *aristoi*, commencent à craindre une révolte des pauvres, qui crient déjà que, la guerre et le danger étant communs, les biens et les jouissances devraient l'être aussi. La grande jouissance des riches est de manger, une fois par semaine, le dimanche, un petit cochon rôti. Le peuple, qui n'a que des pommes de terre, envie ces festins d'égoïstes. Une bande est déjà tombée, le jour de la saint Michel, sur le monastère de la Panagia, où dévotement les bons moines rôtissaient l'agneau en l'honneur de l'Archange...

Ce peuple pourtant n'est pas révolutionnaire. Il voudrait seulement du travail et la liberté de

descendre vers les vignes et les olivettes de la côte, où ils se louaient, chaque hiver, pour la récolte et la culture. « C'est le repos, dit l'archège, qui les démoralise ; avant Pâques, nous aurons des coups de fusil ». Et l'archège voudrait qu'une garnison européenne, quelques hommes autour d'un drapeau, vinssent contenir les meneurs. Il voudrait, surtout, que les Anglais, maîtres de Candie, fissent dans la ville et dans la campagne environnante la même police que les Français à Sitia et les Russes à Rhétimno. Depuis un an, la route, le bazar et le port de Candie sont fermés aux chrétiens de l'intérieur. Alors que, dans toutes les autres villes de la côte, les Européens ont rétabli l'ordre, Candie, par la négligence ou par le calcul du colonel anglais, reste en pleine anarchie. Les coups de feu, les razzias, les meurtres, les incendies n'ont pas eu un jour d'interruption dans les lignes anglaises.

Aussi rencontre-t-on chez ces montagnards une haine violente de l'Anglais. Ils accusent le consul d'Angleterre de les avoir poussés à l'insurrection et de les avoir ensuite abandonnés. Ils prétendent, à tort, je crois, que l'Anglais, maître de l'Égypte, n'a pas oublié que la Crète fut quelque temps égyptienne. Ils sont au courant de toutes les affaires d'Europe. Tous savent

lire et écrire. Plusieurs ont vécu à Port-Saïd et à Alexandrie. Quelques-uns connaissent Marseille et ont fait, en qualité de volontaires, la campagne de 1870. Ils sont, d'ailleurs, armés de fusils Gras et pourvus de munitions. Comme à Lakkous, ils pourront tenir durant des années, si l'on essaie contre eux la force ouverte. Ils accepteront, suivant les volontés de l'Europe, l'autonomie, mais complète, sans gouverneur turc, sans garnisons ottomanes.

*
* *

A l'extrémité orientale de Lassithi, un grand trou engouffre le fleuve, actuellement desséché, et draine les eaux de la plaine. C'est le seul écoulement de toute la cuvette : durant la saison des pluies, quand la boue et les herbes l'obstruent, un quart de la plaine est changé en marais. L'éboulement intérieur, causé par ce courant souterrain, se traduit au dehors en une brèche de l'enceinte montagneuse : de ce côté, une grande porte ouvre l'accès de Lassithi. Le seuil de cette entrée, qui domine de quelques degrés seulement la plaine close, est, au contraire, fort escarpé et fort haut sur l'autre revers. De là, toute la Crète centrale apparaît, tout le pays plat limité, en face de nous, par l'énorme

masse de l'Ida, à gauche par le bord tranchant des monts de Messara, à droite par la rade de Candie. Dans cette mer ondulée de collines, de plainettes, de vallées, de plaines et de coteaux, le mont Iouktas dresse son échine, semblable à la quille gigantesque d'un vaisseau chaviré.

La descente est à pic : un éboulis de pierres et de roches semble le déversoir de l'ancien lac ; au fond, une profonde gorge sert de fossé à la forteresse de Lassithi. Un groupe de collines, qu'il faut regravir, se dresse au devant, comme pour servir de glacis ou d'ouvrage avancé. Les chrétiens, dans leur descente vers la plaine musulmane, ont occupé ces collines. Chargées de vignes et de noyers, pourvues d'air sain, elles méritaient de retenir leurs villages : elles portaient jadis la grande ville de Lyttos dont les aqueducs lointains courent encore au flanc de la montagne. Mais le flot chrétien les a déjà dépassées, et la ville future commence à s'élever au milieu même de la plaine, sur les ruines de l'ancien château fort que les Vénitiens appelaient Kastelli-Pediada, le Château de la Plaine.

Kastelli-Pediada n'est pas encore une Ville Neuve. Elle a déjà, pourtant, ses cafés, sa basilique en construction, et ses médecins. Elle avait aussi une caserne pour la garnison turque et un konak (palais) pour la préfecture; mais ils

ont été flambés par l'insurrection, ruinés jusqu'au seuil. Kastelli n'était d'ailleurs qu'à moitié chrétienne ; autour de l'autorité turque, bien des familles musulmanes étaient accourues : le quartier musulman n'est aujourd'hui que ruines et cendres. De même, dans la plaine environnante, on reconnaît au premier coup d'œil les propriétés musulmanes : champs hérissés de chardons, olivettes coupées et brûlées, clôtures et maisons enfoncées, il ne reste plus rien d'intact. Dans ce pays plat entre Candie et la mer du Sud, les persécutions du janissaire avaient converti les villages à l'islam ; aux endroits écartés seulement, aux replis des monts, au revers des collines, loin des passages, quelques villages chrétiens s'étaient maintenus. Puis, au cours de ce siècle, plus d'un village renégat, demeuré fidèle en secret, était revenu à la foi des ancêtres ; les montagnards, en même temps, avaient bordé les monts de colonies avancées. Depuis 1866, on eut au centre une tache musulmane, compacte et profonde, que cerclait tout autour, au pied des montagnes de l'Est, du Sud et de l'Ouest, un ruban chrétien presque ininterrompu.

En juin 1896, le comité musulman de Candie envoya des émissaires qui, prophétisant une insurrection chrétienne et un massacre prochain, proclamant aussi les désirs du Khalife et les de-

voirs des croyants sincères, promettant un avenir de bonheur après l'effort momentané, entraînèrent tout le peuple musulman vers la ville de Candie. Les villageois chrétiens assistèrent à ce départ, sans d'abord l'entraver. Mais bientôt ils apprirent le traitement infligé aux chrétiens de la ville, le siège des maisons chrétiennes par ces bandes affamées, les menaces, les extorsions et les enlèvements ; alors ils bloquèrent les villages mahométans et s'opposèrent à l'exode. Bien des musulmans, qui ne partaient qu'à contre-cœur, subirent avec joie cette contrainte.

Mais de nouveaux émissaires apportèrent des lettres de l'ancien vali de Crète, Mahmoud Djelalledin, aujourd'hui ministre des Travaux publics. Ils étaient, tous, de ses anciennes créatures : à Kastelli, ce fut un certain Sami-Barberakis; au village de Roussokhori, Avdin-Effendi; à Mouktar, Houssein Smyrnakis ; à Khardouliana, Achmet Polichatzos. Au nom du Maître, Mahmoud ordonnait aux musulmans de tout quitter, pour accourir à la besogne sainte sous les murs de Candie.

Les chrétiens s'opposèrent encore à l'exode, tant qu'on n'eut pas laissé sortir de la ville les familles chrétiennes. Puis, quand la chrétienté candiote eut émigré en Grèce, ils désarmèrent les musulmans et, sans leur faire de mal, ils les convoyèrent jusqu'aux approches de Candie.

Pendant tout l'automne de 1896, ils s'abstinrent encore d'attentats aux personnes et aux biens, car des vieillards, des femmes et des enfants étaient restés dans les villages mahométans, et on leur laissa faire la récolte des olives avant de gagner la ville... Quelques semaines plus tard, on apprit l'incendie de la Canée et les massacres de Rhétimno et de Candie.

C'est alors seulement que les chrétiens coururent aux quartiers, aux villages, aux olivettes, aux vignes, aux propriétés musulmanes. Tout fut détruit. Dans les quatre-vingts villages musulmans de la Crète centrale, il ne reste pas un toit, et les murs ne sont plus que brèches croulantes. Quant aux oliviers et aux vignes, on en commença la coupe systématique : s'il en reste encore, c'est faute de bras. On avait eu l'idée d'appeler les montagnards à l'aide ; mais ils émirent la prétention de s'approprier les olivettes, au lieu de les détruire, et les gens des plaines, qui auraient perdu ces clients, acheteurs de leur huile, renvoyèrent ces auxiliaires et se remirent seuls à l'ouvrage. Je ne dis rien des minarets et des mosquées. Le pétrole et la dynamite ont simplifié la besogne, et ces bons chrétiens éprouvent encore une pieuse joie à faire plusieurs kilomètres (l'Europe leur donne des loisirs) pour venir y déposer leurs ordures.

Sur la route de la Messara, tous les villages musulmans, Roussokhori, Avli, Philippo, ne sont plus que des tas de poutres calcinées et de pierres éboulantes. Ces villages jalonnent l'ancienne route des agas et des beys entre Candie et la forteresse vénitienne de Kastel Belvedere, qui, juchée au sommet d'un mont solitaire, dans un coude du fleuve Inatos, gardait la trouée de ce fleuve vers la mer et surveillait l'entrée de la grande plaine de Messara.

***

Sous la latitude de Biskra, au pays du vin, des olives, des grenades et des palmes, entre des collines et des montagnes ruisselantes de sources, aux bords de fleuves constants, sur quarante kilomètres de long et huit ou dix de large, la Messara n'est qu'un désert, une brousse de chardons et d'herbes folles. Au milieu, un long serpent de lauriers roses dessine le fossé du fleuve. De chaque côté, au pied de la bordure montagneuse, quelques taches de verdure, des bouquets de noyers, des haies de roseaux ou de cyprès marquent la place des villages abandonnés et détruits. De ce champ toujours ouvert aux courses du janissaire et aux exactions du

gendarme turc, les paysans, depuis trois siècles, se sont enfuis.

Derrière les monts du Sud, le long de la mer, quelques villages chrétiens se cachent encore dans des vallons inaccessibles. Sur les coteaux de l'Ouest, autour du golfe de Dibaki, le pays de Gouzais a conservé une partie de sa population chrétienne. Après la conquête turque, ce pays était resté la propriété des Kourmoulidais, riche famille indigène convertie à l'islam. Musulmans en public, chrétiens en secret, baptisés et circoncis, les Kourmoulidais exploitèrent leur fief, sans dureté pour les *raïas* chrétiens. Les villages, n'ayant aucun intérêt à abjurer, gardèrent la foi des aïeux. Le canton prospéra, jusqu'à la Guerre de l'Indépendance. Les Kourmoulidais, ayant alors proclamé leur véritable religion, se mirent à la tête de la révolte[1]. Les Turcs les expulsèrent de l'île et confisquèrent leurs biens. Mais le pays protégé par eux était demeuré au christianisme...

La plaine est déserte. C'est à peine si quelques hameaux musulmans y avaient subsisté, Rotasi, Pyrgos, Stavlais, que les événements actuels ont vidés et rasés. Quelques campements

1. Voir l'histoire du dernier Kourmoulidais, Ibrahim Ianni, dans Pashley, *Travels in Crete*, p. 105, et G. Perrot, *l'Ile de Crête*, p. 225.

chrétiens s'étaient fondés, mais dans une telle insécurité et une telle misère, que, dès le commencement des troubles, les trois quarts de leur population se sont retirés vers le Dicté ou vers l'Ida. Une quarantaine de familles chrétiennes campent encore dans les huttes de Korakas ; avec tout l'argent offert, nous n'avons pu nous procurer qu'un morceau de pain, un œuf, une grappe de raisin pour nous et pour nos hommes, un peu d'orge pour nos bêtes ; il nous a fallu pousser d'une traite jusqu'aux ruines de Gortyne.

Plus voisin de l'Ida et des forteresses chrétiennes, ce pays de Gortyne est mieux peuplé que le reste de la plaine. Trois villages se sont élevés sur l'emplacement très vaste de l'ancienne ville. Car la vieille capitale de Minos avait été relevée par les Romains. Elle était devenue, grâce à la paix romaine, une de ces villes neuves gigantesques, où le travail des esclaves et la fertilité du sol amenaient la richesse de tous les citoyens : aqueducs et thermes, basiliques et théâtres, temples et portiques, ces villes n'étaient qu'édifices de luxe et de plaisir, de réunion, de conversation et de paresse. A Gortyne, l'enceinte avait cinquante stades de tour (8 à 9 kilomètres) et les faubourgs bordaient la double route, qui s'en allait aux deux ports de la cité, à Lébéna sur la mer du Sud, à Matala sur le golfe de

Dibaki... Les édifices ruinés jonchent le sol de leurs colonnes, ou jalonnent les olivettes de leurs alignements et de leurs fondations enfouies. Il suffirait d'un coup de pioche pour tirer des merveilles au jour. Les villages actuels ne sont faits que de marbres antiques.

Mais, richesses de l'art et richesses du sol, tout est inexploitable sous la loi turque, et la loi turque en Crète est, paraît-il, indispensable au bonheur de l'Europe chrétienne. Les idées de nos grands politiques changeraient peut-être au spectacle de ce pays. Nous étions montés, ce soir, à l'acropole de Gortyne. Quelques centaines de vieux oliviers nous cachaient, au premier plan, les masures des villages chrétiens et les ruines d'un hameau turc. Un troupeau de moutons et deux bergers armés vaguaient dans la plaine. Jusqu'à l'horizon, ce n'était qu'un désert ras, sans bruit, sans vie, une terre morte, semée de cailloux, plantée de colonnes antiques et de ruines : tout au fond, seulement, une troupe de buffles se traînait vers les boues du fleuve, où jadis descendait le beau taureau d'Europe et de Pasiphaé... Le soir tombait dans le silence. Un coup de feu retentit au loin et nous vîmes les bergers s'enfuir... Gortyne est morte sous le talon du Turc, comme la grande Éphèse, comme Antioche, comme Tarse, comme Laodicée.

Mais Gortyne ne demande qu'à renaître. Autour de ses sources, les lauriers et les palmes s'obstinent à reverdir; ses oliviers, rongés par le temps et par les feux des bergers, ferment encore leurs plaies pour porter de nouvelles récoltes; sa terre se couvre de moissons, dès que l'homme veut bien lui confier le grain; sur les treilles d'Ambelousos, nous avons cueilli les deuxièmes grappes de l'année.

Les chrétiens de Sphakia, longeant les monts de la côte méridionale, ont poussé jusqu'ici leurs têtes de colonnes : Hagious Déka est un hameau de Sphakiotes. Ils ont acheté des champs, planté des vignes et, de proche en proche, ils reprennent aux chardons et aux cailloux les terres abandonnées. Vienne un gouvernement régulier : dans dix ans, la Messara, comme au temps de Rome, sera un grenier de céréales; le port de Dibaki aménagé redeviendra alors l'une des grandes échelles levantines. Mais il faut d'abord que le Turc s'en aille. Avec lui, rien n'est possible. Depuis deux siècles qu'il possède ces richesses, il les a gâchées, anéanties : pas un port n'a été entretenu : pas une route n'a été refaite ; les produits de la Messara sont inexploitables, et ses blés inutiles, alors que la Canée et Candie vont chercher leur pain à Alexandrie ou en Tripolitaine,

Il faut tenir compte de cet état de choses, si l'on veut comprendre certaines aspirations des Crétois. Les chrétiens de l'île ne sont plus seulement des pallikares, n'ayant que le métier des armes et l'amour de la lutte. Et ce ne sont pas seulement, non plus, des politiques qui ne rêvent que de Grande Idée. Depuis qu'ils ont repris pied dans les plaines et qu'ils sont redevenus propriétaires, ils inclineraient volontiers à une philosophie plus pratique et à une vie plus productive.

Comme les Grecs du royaume hellénique, ils commencent à admirer la civilisation européenne, qui satisferait tout à la fois leur curiosité d'esprit et leurs désirs de gain. La majorité rêve aujourd'hui d'une Crète outillée à la moderne: la Grèce leur apparaît ainsi outillée et capable de leur fournir cet outillage; c'est pourquoi ils ont un si grand penchant à l'Union. Quand on leur objecte l'administration défectueuse des finances helléniques, les impôts plus lourds, le service militaire, les traitements mal payés, les dilapidations et les tiraillements politiques, ils répondent que tout cela ne serait encore qu'un léger dommage, en comparaison des bénéfices immédiats. L'Europe et ses financiers, disent-ils, ont perdu leur argent dans la faillite du royaume hellénique. Mais cet argent de l'Europe a donné

au peuple grec des ports, des routes, des chemins de fer, tout ce dont le Turc a toujours privé la Crète, tout ce dont les Crétois sentent aujourd'hui le besoin.

Si, à défaut de l'Union, ils accepteraient le gouvernement d'un Numa Droz, c'est qu'ils pensent que cet administrateur, habitué aux pays de montagnes, versé dans la conduite économe et utilitaire des affaires suisses, créerait chez eux une Suisse prospère et, en quelques années, doublerait ou triplerait la valeur de l'Ile... Il ne semble pas que ce calcul soit blâmable ni, surtout, contraire aux réels intérêts des autres peuples européens...

III

Les Sphakiotes d'Hagious Déka vivent depuis quelques mois dans de telles alertes qu'en entrant chez eux, on ne voit d'abord ni meubles, ni ustensiles, ni provisions. Tout est enterré. Il ne reste que les quatre murs nus. Il a fallu déterrer, pour notre repas, les plats dans un coin, les verres ailleurs, et aller chercher les poules, les légumes, le fromage et le miel dans les cachettes des environs. Le Labyrinthe de la légende (ce ne sont que les souterrains d'une carrière abandonnée, une série de catacombes basses, longues et enchevêtrées, d'où l'on tira jadis toute la pierre de l'ancienne Gortyne), le Labyrinthe, voisin de leur village, a été aménagé par eux en village

souterrain : ils s'y sont réfugiés déjà ; ils pourraient y vivre de longs mois encore.

Ils craignent, chaque nuit, un retour de l'armée turque ou quelque coup de main des bachi-bouzouks. Ils sont pourtant à une bonne distance des troupes turques et des bandes musulmanes, concentrées sous les murs de Candie, à l'intérieur des lignes anglaises. Mais les lignes anglaises, mal gardées, laissent passer les bandes qui, rampant la nuit, se cachant le jour, s'aventurent jusqu'ici. Car ces malheureux musulmans, après un an d'absence, veulent revoir leur village, leur maison et leurs champs; mourant de faim, ils voudraient aussi reprendre les provisions, qu'ils ont enterrées avant le départ. Au prix de quels dangers et de quelles fatigues! à travers les chrétientés insurgées, ils se traînent plusieurs nuits de suite, pour retrouver enfin leur maison renversée, leurs oliviers sciés, leurs mosquées et leurs cimetières profanés. Ce sont alors des loups enragés, qui courent au premier village chrétien et, n'ayant plus rien à perdre, cherchent, du moins, à se venger.

Entre Gortyne et Candie, dans toute la province de Téménos, les Sphakiotes nous préviennent que nous ne pourrons trouver de gîtes à peu près sûrs qu'au monastère de Saint-Georges et au bourg d'Arkhanais.

*
* *

Le monastère de Saint-Georges est, au centre de la province de Téménos, le dernier vestige chrétien. Tout le pays environnant est passé à l'islam, et les musulmans de cette région, à l'inverse des autres provinces, sont fanatiques. Aussi les chrétiens, accourus de l'Ida et du Dicté, s'en sont donnés à cœur joie sur les villages. Pendant quatre heures de route, nous n'avons pas rencontré une maison épargnée. Surpris par l'orage au bourg de Larania, qui l'an dernier contenait huit cents familles musulmanes, nous n'avons pas trouvé un coin d'abri. A droite et à gauche de la piste, ce ne sont que cimetières violés, citernes comblées, barrages éventrés, olivettes flambantes. Le travail de destruction continue. Les chrétiens ne veulent rien laisser qui puisse inciter les musulmans au retour, et, comme nous essayions de raisonner une bande de ces incendiaires en train d'achever une olivette, ils nous ont appelés « chiens de Francs » et menacés de leurs fusils. Leur trésor de rancune est inépuisable.

Le monastère de Saint-Georges est au fond d'un vallon. Avec ses façades lavées, ses cases éparses, ses dômes et ses terrasses, ses clairs

oliviers et ses sombres cyprès, les petits sentiers tortueux de ses jardins et le gros moine, sur son âne arrêté devant la porte basse, il semble une enluminure de missel. L'higoumène (abbé) rentre avec sa bande de lévriers, et posant son fusil, décrochant de sa ceinture, sous sa robe, un collier de perdrix et de lièvres, il va chanter l'office du soir. Une bande de moinillons mal peignés et de vieux moines aux trognes enluminées nous conduisent à la salle haute, toute pleine d'une bonne odeur de miel et de vin.

L'higoumène, qui a mis son office en train. revient nous installer. Il s'excuse de ne pouvoir nous donner ni linges, ni tapis : ils ont enterré toutes leurs richesses et tous leurs meubles, car, plusieurs fois déjà, ils ont dû fuir au haut des montagnes en abandonnant le monastère aux bachi-bouzouks... Pendant que les moines achevaient l'office du soir, nous avons rôti six perdrix et six lièvres. Puis on est allé déterrer le meilleur vin du monastère, et les moines avaient repris depuis longtemps l'office nocturne, que le saint higoumène remplissait encore nos verres, en déplorant les malheurs du jour : depuis que ces diables d'Européens ont bloqué les ports, il est si difficile de se procurer des cartouches n° 14 ! et depuis que les bachi-bouzouks tiennent la campagne, il est si ennuyeux de fuir chaque mois

au haut des monts! on était si heureux, avant toutes ces histoires! il n'y a pas au monde un coin pareil de terre! toute l'année, chasse libre! et chaque jour, plusieurs lièvres et des dizaines de perdreaux! le monastère n'est pas riche; mais il a le meilleur vin de l'île et les vignes mêmes, d'où les Portugais jadis, avec la permission de Venise, emportèrent les plans pour leur colonie de Madère!...

Arkhanais se cache aux pieds du mont Iouktas. Cette forteresse naturelle a permis au bourg de conserver son christianisme au milieu du pays converti à l'islam. Arkhanais est un gros village d'un millier d'âmes, que le commerce de vins a enrichi et qui a planté de vignes tous les coteaux des alentours. Au sortir des collines dénudées, des steppes de chardons, des brousses de lavandes, de thyms et de lentisques, des terrains de chasse, et des déserts qui entourent le monastère de Saint-Georges, on entre tout à coup dans ce verger: les sources captées, conduites à travers les vignes, abreuvent les pêchers et ceignent de verdure les roches hérissées du mont Iouktas; les routes bien pavées, les enclos, les murs pour soutenir les vignes en terrasses, les blanches maisons, les beaux *Katastimata* (établissements) et les façades des bâtiments publics, école, église, hôpital, annoncent de loin la présence du chrétien travailleur.

L'Assemblée crétoise a, depuis deux mois, son siège à Arkhanais. Elle y résidera quelques semaines encore. Puis elle ira sans doute au bord de la mer, soit à Rokdia près de Candie, soit à Kastelli près de Rhétimno. L'Assemblée ne veut pas s'éloigner de la mer, afin d'être toujours aux ordres des amiraux, de recevoir leurs messages et de discuter immédiatement leurs propositions. Mais elle ne peut pas non plus rester toujours au même endroit, de peur d'exciter les jalousies locales : les Crétois de l'Ouest ne voulant pas avoir l'air d'obéir à ceux du Centre, il faut que chaque canton ait, à son tour, la capitale légale.

La présence de l'Assemblée a, d'ailleurs, quelques avantages pour le canton où elle siège : seul pouvoir constitué dans l'île chrétienne, elle peut intervenir et maintenir la paix civile dans son voisinage. Les communautés, sans budget, sans force armée et sans tribunaux, mais faisant appel au patriotisme et au bon vouloir de chacun, ont bridé les haines, si violentes dans ces cœurs crétois, empêché les querelles et les guerres privées, si fréquentes parmi ces montagnards. Mais, comme à Néapolis, comme à Lassithi, dans toute l'île, la misère du peuple menace de devenir mauvaise conseillère et de ruiner l'influence des notables. Des cantons éloignés, on signale déjà quelques attentats : filles riches enlevées,

pour leur beauté et pour leur dot, par un syndicat de prétendants, qui se partagent ensuite les bénéfices; monastères occupés et fouillés par des bandes affamées ou gourmandes, que le renom des caves monastiques guérit de la peur du sacrilège; vendettas reparaissant après un an d'oubli... Le prestige de l'Assemblée est encore assez grand pour que sa seule présence retienne en bride les appétits et les passions.

Autre considération : ses membres ne reçoivent aucune indemnité. L'Assemblée a refusé les offres des comités de Grèce et des Hellènes du dehors. L'argent, pensent ces Crétois, mettrait en eux des disputes, des accusations de malversation ou d'accaparement. Sans budget, l'Assemblée n'a même pas de frais de bureau : le président et le secrétaire fournissent l'encre et le papier, et les membres vivent, suivant leurs moyens, sobrement, d'olives, de café et d'eau claire. Quelques-uns apportent leurs provisions. La plupart reçoivent l'hospitalité d'amis, à la manière antique. L'Assemblée n'est jamais complète : beaucoup de membres, médecins ou avocats, capitaines, archèges ou démarques de leurs communautés, retournent de temps en temps à leurs villages; ils ne restent en permanence, autour du bureau, qu'une trentaine. Mais bien des électeurs accourent du voisinage.

Au bout d'un mois, les provisions et la patience des hôtes s'usent un peu. L'Assemblée va s'installer ailleurs.

L'Assemblée siège d'ordinaire sous les treilles des petits cafés qui longent la ruelle dallée du village. Tout le long des façades, au bord du ruisseau courant d'eau fraîche, les petites tables et les chaises s'échelonnent ; dès l'aurore, on apporte cafés, chibouks, narghilés et verres d'eau; les groupes se forment, et, toute la journée, on discute les dernières nouvelles. Nous sommes tombés au milieu de cette parlotte, sans que personne fût prévenu de notre approche, et le peuple se demande quelle est cette caravane : un moine de Saint-Georges, trois officiers français, casqués et vêtus de blanc, bottés et sanglés de cuir verni, et deux autres Européens en casque blanc, en veste bleue, en culottes bouffantes, en souliers de bal.

Le moine, interrogé, n'a rien pu dire, sinon que nous étions Français et que nous chantions à gorge déployée, depuis notre départ du monastère. Mais, amené devant le président, j'ai déclaré que nous étions venus pour les voir d'abord et pour franchir ensuite les lignes anglaises.

— Les lignes anglaises ! Mais, depuis le mois de février, personne ne les a franchies. Il ne faut pas nous croire à Sitia, à Rhétimno, à la

Canée, où les autres troupes européennes, faisant bonne garde, ont rétabli la paix, où musulmans et insurgés se rencontrent au bazar sous la police internationale. Les Anglais, maîtres de Candie, n'ont pas installé un poste, pas une sentinelle au dehors, et les lignes anglaises ne sont que des lignes turques, gardées par les soldats turcs et par les bachi-bouzouks. Les Anglais eux-mêmes n'osent pas s'y aventurer ; quand le colonel anglais veut envoyer à l'Assemblée quelque message, ses officiers vont par mer à Rokdia, débarquent en terre insurgée et font deux jours de marche à travers les insurgés, plutôt que de faire, à travers les lignes turques, les six heures qui nous séparent de la ville.

— N'importe ; nous voulons franchir les lignes.

Mais le président déclare que jamais il ne nous laissera commettre une telle folie : à peine en vue, nous serions fusillés par les postes musulmans, et cette aventure aurait pour les Crétois et pour leur renommée de vilaines conséquences. Nous nous entêtons. Le président décide alors de consulter l'Assemblée. L'affaire est trop grave pour se discuter en plein air. L'Assemblée tient, dans l'école, une courte séance secrète, d'où le peuple et nous-mêmes sommes exclus.

Le président revient avec le résultat : à l'una-

nimité, pour des raisons mystérieuses, mais qui intéressent le salut de l'État, l'Assemblée nous défend le passage. Nous ne semblons pas résignés et nous nous préparons à enfreindre l'ordre. Le président rappelle l'Assemblée à une autre séance secrète, où, cette fois, parlant grec, je suis admis.

La délibération recommence. Le président est d'avis que nous sommes Français, que notre vie est précieuse, que notre sang retomberait sur eux et sur leurs fils : il vote contre nous. Le vice-président pense que, non seulement nous sommes Français, mais encore jeunes et pleins de vie, que nos mères, nos sœurs, nos fiancées nous attendent là-bas, et que leurs malédictions, en cas de malheur, monteraient jusqu'à Dieu et pèseraient sur le sort de la Crète : il vote contre nous. Le second vice-président pense que nous sommes non seulement Français et jeunes, mais encore que nous semblons intelligents, et ce serait une perte pour l'humanité. Le premier secrétaire dit : « Français, jeunes, intelligents, ils sont, de plus, philhellènes, et c'est, par le temps qui court, plantes rares dont il ne faut pas gaspiller la graine... » Et le second secrétaire, les questeurs, chaque membre trouvent d'aussi bonnes raisons pour s'opposer à nos fantaisies. A l'unanimité, on nous refuse encore le passage.

En un long discours, j'ai dû leur expliquer que, Français, nous avions le devoir de franchir les lignes, que, jeunes, nous avions plutôt la curiosité que la crainte du danger, et que, philhellènes, nous pensions leur rendre service, soit que, réussissant dans notre entreprise, nous leur ouvrions le chemin de Candie, soit que, échouant, nous donnions une preuve à l'Europe de l'honnête façon dont les Anglais font leur devoir en Crète et travaillent à la pacification. Après une heure de discours, de syllogismes, de citations d'Homère et de Démosthène, j'ai reconquis la majorité. L'Assemblée, tout en désapprouvant l'aventure, cesse de s'y opposer. Elle nous accompagnera jusqu'aux avant-postes...

En son nom, le président nous traite, pendant deux heures, dans tous les cafés, puis chez son hôte, qui a rôti pour nous plusieurs petits cochons. Les vierges d'Arkhanais nous font, d'un fichu de soie, d'une cotonnade et d'une ceinture de flanelle, un grand drapeau français, qui, sans doute, nous épargnera la fusillade turque.

L'Assemblée tient une nouvelle séance, publique celle-là, pour nous exposer les vœux du peuple crétois : soumission pleine et entière aux volontés de l'Europe, à condition que les promesses des amiraux seront tenues; résignation de tous à l'autonomie, puisque l'Union est im-

possible; promesse de laisser rentrer les populations musulmanes dans leurs villages et dans leurs biens, de les aider même à relever leurs maisons et leurs mosquées, et de donner des semences à tous ceux qui voudront se faire chrétiens; demande d'un gouverneur européen, non d'un prince, d'un gouverneur qui s'occupe d'administrer et, surtout, de développer les ressources du pays, qui construira, par exemple, de petits chemins de fer, comme ceux du royaume hellénique; la Crète ne sera pacifiée que le jour où le peuple aura plus d'intérêt à travailler son champ qu'à faire des insurrections; des chemins de fer, dans les plaines côtières et à travers le pays plat de Gortyne à Candie, feront plus que cent mille hommes de troupes; inutile de dire que l'armée turque doit être immédiatement retirée; les troupes internationales pourront, à leur gré, occuper tous les points qu'elles jugeront nécessaires et y rester tout le temps qu'elles voudront; il serait désirable seulement que ce fussent partout des troupes internationales et que partout plusieurs puissances fussent représentées; dans l'état actuel, chaque commandant européen agit à sa guise et chaque puissance ne poursuit que ses intérêts; l'exemple des Anglais à Candie le prouve d'abondance : les Anglais ne cherchent qu'à main-

tenir ouverte la question crétoise; alors que tout le reste de l'île est pacifié, les lignes anglaises de Candie sont toujours un coupe-gorge...

*
* *

Le crieur public, dans les rues d'Arkhanais, appelle les hoplites aux armes, et bottés, ceinturés de cartouches, bardés de poignards, le grand fez sur l'oreille, la longue culotte balançant entre les jambes, quatre cents hoplites dégringolent les ruelles en traînant leurs fusils Gras. Les femmes se pressent aux fenêtres pour voir les Français qui vont mourir. Trois petites filles, rouge, blanche et bleue, nous ont apporté d'énormes bouquets de basilic. « Hoplites! élevez vos armes sur vos épaules », commande le président de l'Assemblée, et la colonne s'ébranle : en tête, le drapeau français, puis un troupeau de deux cents hoplites, puis les cinq casques français sur une ligne, puis le bureau de l'Assemblée, puis un autre troupeau de deux cents hoplites, et, en queue, tout le village.

On nous a conduits jusqu'aux avant-postes. Là, le meilleur orateur de l'Assemblée nous a dit l'adieu de tous, avec une émotion

qui lui serrait la gorge, et, d'un beau geste, montrant à nos pieds, jusqu'à la mer lointaine, l'étendue de collines dévastées, de vignes et d'olivettes flambées, de maisons, de villages, d'enclos ruinés, invoquant toute cette misère que nous dominons d'ici, il a dit pour finir que les générations d'hommes passent, mais que la gloire des braves est immortelle, et que si nous tombions pour le service de la Crète, la Crète d'aujourd'hui et la Crète de demain sauraient garder notre mémoire...

Je leur ai fait nos adieux; je leur ai demandé de rentrer chez eux, de ne pas exposer les maris et les pères de leurs femmes et de leurs filles, de ne pas, en se montrant, attirer sur nous la fusillade turque, mais de nous donner seulement un guide et un mulet pour nos bagages. Après une minute de silence embarrassé, ils répondent que la route est facile, toute droite, et que les mulets sont chers, qu'une balle a vite fait d'en tuer un : si nous réussissons à forcer le passage, nous nous arrangerons avec les postes turcs et nous enverrons un muletier musulman pour reprendre ici nos bagages.

Les collines dévalent en longue pente jusqu'à la mer lointaine, coupées de haies, de fossés, de torrents, sans une maison intacte, jusqu'aux

lointains remparts de la Canée, sans une vigne, sans un arbre épargnés. Les postes turcs sont invisibles et nous allons vers l'inconnu, confiants dans le drapeau qui nous couvre et dans nos casques blancs qui nous signalent de loin. La fusillade commence; derrière des tas de cailloux, très loin, on voit jaillir une bouffée blanche et, sur le sol devant nous, des bouffées de poussière marquent la chute des balles. Nous avons beau agiter casques et drapeaux : il ne semble pas que l'on connaisse les pavillons européens dans ces lignes anglaises.

Un peloton turc a fini par se montrer et, s'avançant à portée raisonnable, ils ont pris la position du tireur à genoux. Mais comme cette menace n'arrête pas notre descente, ils viennent enfin à notre rencontre et, en bons troupiers, présentent les armes à notre drapeau.

Il a fallu pourtant quelques dures paroles pour obtenir de l'officier turc le libre passage. Il voulait nous envoyer au village de Finéka, chez le colonel turc. Nous ne voulions avoir affaire qu'au colonel anglais. Or, dans ces lignes anglaises, il n'y a ni troupes ni officier anglais aux avant-postes. Le colonel anglais de Candie n'est jamais venu jusqu'ici. Les lignes ne sont gardées que par des Turcs et par des bachi-bouzouks. Aussi la fusillade et les escar-

mouches sont incessantes : assassinats, incendies, vols de troupeaux, c'est depuis un an l'échange des pires procédés sur le front de ces lignes.

Après un long marchandage, un muletier musulman consent à nous louer sa bête et à remonter avec l'un de nous chez les insurgés, pour reprendre nos bagages. Le muletier insurgé s'enhardit jusqu'à venir à notre rencontre. On établit une zone neutre, où l'échange se fait. Il se trouve que ces deux Crétois sont de vieilles connaissances : le musulman est un émigré de la plaine de Messara, du village de Rotasi ; le chrétien est d'un village voisin de Candie. Ils sont liés par une vague parenté et se donnent le titre de *Koubaros* (compère). Pendant qu'ils changent nos bagages de bête, ils se demandent amicalement les nouvelles :

« Chez vous, à Rotasi, dit le chrétien, nous avons tout brûlé. La mosquée est par terre. Nous avons chargé de poudre et de dynamite le minaret, qui a joliment éclaté. Nous avons renversé les maisons, coupé les oliviers, et nous avons jeté trois ânes morts dans la citerne.

— Et nous, répond le musulman, nous avons rasé toute la plaine de Candie. Il faut voir ce qu'elle est plate maintenant! Jusqu'aux remparts, on n'y trouverait pas une pierre plus

grosse que la tête et pas un obstacle plus haut que le genou. Nous avons rempli d'ordures les églises et les cimetières, et nous avons écorché un moine sur l'autel de chaque monastère. »

Le dialogue se poursuit ainsi, pendant toute la besogne. Puis on se sépare avec de bonnes poignées de main. Le muletier insurgé remonte, après nous avoir encore félicités de notre audace : « Si le bon Dieu, dit-il, nous avait donné autant de courage qu'à vous autres, il y a longtemps que le pays serait à nous. » Le muletier musulman prend avec nous la route de Candie.

ANGLAIS ET RUSSES

I

Jusqu'aux remparts de Candie, on ne rencontre que soldats turcs et bachi-bouzouks : pas un poste anglais, pas une patrouille anglaise. Ce ne sont, au bord de la route, que *tchaouchs* (sergents) turcs avec leur petite escouade, accroupis sous une paillotte, bachi-bouzouks en rond, sous l'abri d'un mur ou d'un fossé, autour d'un joueur de tricorde, qui chante à ces bons musulmans les exploits d'Ali-Pacha ou de Glemedeh-Ali.

Dans la Crète dévastée, cette plaine de Candie apparaît encore plus ruinée, plus flambée que tout le reste. Derrière les lignes turques, les musulmans réfugiés ont eu la liberté et le loisir de

pousser à fond la besogne : les oliviers sciés au ras du sol, les citernes comblées jusqu'à la margelle, les pierres des enclos semées à travers les jardins, témoignent d'un travail tranquille et prolongé.

Les ruines des villages sont plus lamentables que dans la plaine de Gortyne ou dans les vallons de Saint-Georges. Car ces villages chrétiens autour de Candie s'étaient enrichis par le commerce : des négociants français venaient acheter ici des milliers d'hectolitres d'huiles et de vins. Les bourgeois de Candie avaient, en outre, dans ces faubourgs leurs maisons de plaisance. Le sol n'est jonché que de gravats et de briques. Les musulmans n'ont rien laissé debout. Si l'on veut comparer le dommage, les chrétientés crétoises ont perdu, à ce pillage, quatre ou cinq fois plus que l'islam crétois au pillage des vallées intérieures... D'énormes cimetières ceignent les remparts de Candie. La nuit est venue. Les petites lampes s'allument au front des stèles dorées et peintes, couronnées d'un turban de pierre. Des formes de femmes empaquetées de voiles circulent silencieuses entre les tombes.

Les lourdes masses des bastions carrés abritent des huttes, des cabanes provisoires ou des familles loqueteuses sont couchées pêle-mêle

avec leurs animaux. Les portes de Candie sont fermées. Nous heurtons, près d'une beure, le vantail bardé de clous et de lames de fer : pas même une sentinelle anglaise aux guichets de la ville. Dans les rues, ce ne sont encore que soldats et policiers turcs, qui ont la prétention de nous mener chez le Moutessarif-Pacha (préfet). Il a fallu quelques bourrades et plusieurs jurons pour défendre nos bagages, que les gabelous turcs voulaient ouvrir. Candie est encore aux fonctionnaires et aux troupes du Sultan.

Les Anglais, qui en ont reçu la garde pour le compte de l'Europe, n'ont occupé que le terre-plein du rempart dominant la mer. Ils ne descendent pas dans la ville. Ils ont laissé et ils laissent encore les musulmans occuper et piller les boutiques des chrétiens émigrés. Le riche musée du *Syllogos* de Candie a dû être déménagé et emporté chez l'agent consulaire de France. Le colonel anglais s'est pourtant décidé, après une tentative d'incendie, à garnisonner la cathédrale orthodoxe. Mais ses soldats restent invisibles ou, quand ils paraissent, inactifs, et même il leur est arrivé de se laisser frapper, dans les rues, en plein jour, par la canaille musulmane et par les soldats ottomans.

Ce n'est pas faute de troupes que les Anglais en usent ainsi. A l'origine, Candie était occupée

par un détachement mixte, anglo-italien. Le colonel anglais n'eut pas de repos avant de s'être débarrassé de tout auxiliaire. Pendant deux mois, il a réclamé le départ des compagnies italiennes, qui, elles, faisaient dans la ville et dans la campagne un service consciencieux. Le colonel anglais réclamait leur départ: les amiraux refusaient. L'Angleterre vint à ses fins, par des moyens secrets, que le public soupçonne : l'Italie dépense en Crète beaucoup plus d'argent que ne lui permettent actuellement ses finances obérées. Les deux compagnies italiennes furent retirées. Le colonel anglais demanda, pour les remplacer, un détachement turc : depuis lors, des sentinelles et des patrouilles turques ont remplacé les Italiens dans le service de gardes et de rondes.

Candie, avec ses cinquante mille réfugiés musulmans, est le nœud de la question crétoise. Pourquoi est-ce aux Anglais que Candie a été confiée? La France avait ici des intérêts matériels assez considérables : ce sont des négociants provençaux et languedociens qui achètent tout le vin et toute l'huile de la province. La France avait aussi des intérêts politiques : les musulmans ont réclamé sa présence et sa protection. La même question vient toujours à l'esprit : est-ce seulement le hasard qui a présidé à la répartition

des troupes européennes? est-ce le hasard qui a relégué les Français au bout de l'île, dans deux forteresses incommodes ou malsaines et sans importance?

S'il est inutile de revenir sur le passé, il faudrait pourtant examiner la situation présente. Candie est la capitale musulmane de l'île. Les Vénitiens avaient fait de cette place une forteresse imprenable; ils l'avaient entourée de remparts, qui méritent encore l'admiration du voyageur; ils l'avaient ornée de palais, de monuments et d'églises, dont tels et tels subsistent encore comme de charmants mélanges d'Italie et de Levant, d'ogives et de coupoles. Le petit port, encerclé de tours, avait des cales de construction et des quais de débarquement... Les Turcs n'ont entretenu que les remparts. Le port comblé ne reçoit plus que les barques. La ville n'a plus que des maisons de bois. La seule cathédrale orthodoxe est en pierre. Les casernes et les konaks de l'administration turque cachent, sous un crépi de chaux, leurs murailles de bois et de pisé. Avant les troubles, une dizaine de mille musulmans et quelques milliers de chrétiens vivaient, ici côte à côte, dans le soupçon et la défiance réciproques, les musulmans ruinés, hypothéquant ou vendant l'une après l'autre leurs énormes propriétés de l'intérieur, les chrétiens

accaparant peu à peu le commerce et la culture. Aussi Candie fut-elle le centre de la résistance musulmane aux projets de l'Europe, et le Comité musulman de Candie devint le meilleur instrument de la Porte pour sa besogne louche et ses excitations dans l'île. Les beys de Candie demeurent aujourd'hui encore les défenseurs acharnés de l'ancien état de choses, les sujets fidèles du khalife.

Dès le début de 1896, Candie fut intenable pour les chrétiens. Mais le pillage ne commença vraiment qu'en janvier 1897. Les chrétiens durent s'enfuir à la montagne ou s'embarquer pour la Grèce. Il ne reste aujourd'hui que quatre ou cinq familles chrétiennes au service ou sous la protection des consuls. La population musulmane a envahi toutes les maisons chrétiennes. Le bazar a la moitié de ses auvents rabattus. Les beys règnent en maîtres et, malgré les souffrances du peuple, leur influence est encore indiscutée : il est certain qu'un ordre d'eux suffirait pour renouveler les désordres.

Le rôle des troupes européennes était donc plus difficile à Candie que dans les autres villes crétoises. Les réfugiés musulmans, armés par l'autorité turque, forment une masse de quinze ou vingt mille bachi-bouzouks. Mais il ne semble pas qu'un seul instant le colonel anglais ait eu

l'envie d'assumer le rôle de pacificateur, ni la velléité de rétablir l'ordre.

*
* *

Ce colonel Chermside, attaché militaire à Constantinople depuis vingt ans, est pourtant expert dans les choses levantines : ses rapports, au sujet de l'affaire arménienne, encombrent les Livres Bleus et montrent à nu les atrocités de la politique khalifale. Pour excuser sa conduite actuelle, il allègue les ordres des amiraux qui, dit-il, lui ont défendu d'aventurer ses troupes hors de la portée du canon. Mais les canons anglais portent au moins jusqu'aux remparts de la ville : pourquoi les guichets ne sont-ils pas gardés, comme à la Canée, Sitia et Spinalonga, par des sentinelles européennes?

Les insurgés prétendent que l'Angleterre ne cherche qu'à maintenir le désordre et même à le provoquer, afin d'amener une rixe, une insulte à son pavillon, d'agir alors violemment et d'occuper en permanence la rade de Candie. Car le port de Candie est sans valeur. Mais, au-devant de la côte, l'îlot de Standia peut être une acquisition appréciable. Les *Instructions Nautiques* signalent, en effet, ce refuge où les navires sont à l'abri de tous les vents, où des fonds solides

et une côte abrupte, quoique très échancrée, permettent de jeter l'ancre tout près de terre; il faudrait seulement suppléer au manque de sources, qui fait de cet îlot un rocher dénudé. Mais Gibraltar et Aden avaient jadis le même inconvénient...

Les musulmans de Candie donnent de la politique anglaise deux autres explications. Les beys et les gens des mosquées prétendent que l'Angleterre voudrait à cette heure regagner l'affection du monde musulman et éviter — car tout se tient dans l'islam — des troubles en Égypte et la continuation de la révolte aux Indes. Les beys sont convaincus que l'Angleterre soutiendra, en public ou en secret, toutes leurs prétentions. Appuyé sur l'Allemagne et sur l'Angleterre, le Sultan rétablira en Crète le *statu quo ante*. Ils s'attendent à voir les troupes anglaises se rembarquer et le gouverneur turc laissé libre d'agir à sa guise. Aussi refusent-ils de discuter les propositions des amiraux et de consentir au retrait des troupes ottomanes : ils menacent de s'y opposer par la force, en ameutant le bas peuple contre les décisions de l'Europe. « Par la volonté des chrétiens, disent-ils, la partie entre chrétiens et musulmans n'a pas été jouée en Crète, mais en Thessalie : les chrétiens ont perdu; il faut qu'ils paient, et, s'ils

refusent, l'Europe a le devoir de les mettre à résipiscence. »

Le parti modéré musulman voit différemment les choses. Comme les chrétiens, ils accusent l'Angleterre de n'avoir jamais poursuivi en Crète que son intérêt immédiat. C'est l'Angleterre, disent-ils, qui a rouvert la question crétoise, et c'est l'Angleterre qui la maintient ouverte : l'Europe manque à tous ses engagements, en tolérant cette politique anglaise. Ces accusations contiennent une part de vérité.

Si l'insurrection crétoise n'a commencé qu'après les massacres de février 1897, ce n'est pas, à coup sûr, la faute du consulat anglais.

Dès le mois de septembre 1895, une bande de politiciens armés, *l'Épitropie Réformatrice*, était apparue dans le district d'Apokorona : elle y tint campagne tout l'automne de cette année ; elle y reparut en mars 1896 ; elle y eut des rencontres sanglantes avec les troupes turques ; elle intervint dans le reste de l'île, surtout dans les districts occidentaux, pour contrarier l'influence des modérés et entraver l'action des consuls ; enfin, passant dans la péninsule d'Akrotiri, elle devint le foyer de l'insurrection. De l'avis de tous les Crétois, cette bande reçut des subsides étrangers. Le Livre Jaune nous dit que, dans l'île, on pensait que « certains consuls

non seulement ne considèrent pas son existence comme nuisible, mais encore la soutiennent », et il nous donne une protestation écrite des consuls aux délégués de l'Apokorona [1]. Le Livre Bleu est plus explicite.

Le 23 septembre 1895, l'ambassadeur turc, à Londres, remettait au Foreign Office la note que voici :

Dans une réunion tenue à Clima, un certain nombre de Crétois ont préparé un mémoire pour demander des privilèges analogues à ceux des Samiotes. M. le consul d'Angleterre, à qui ce mémoire a été présenté, en a désapprouvé le contenu et a recommandé aux Crétois d'en rédiger un autre pour que la surveillance des puissances s'exerce sur les affaires de l'île. Le vali de Crète informe aussi que les promoteurs de cette réunion auraient des attaches avec le consulat d'Angleterre.

Interrogé par son ministre, le consul anglais nia toute participation personnelle à ce mouvement des Crétois, mais il fut bien forcé de reconnaître que le « bruit public était contre lui et que ce bruit trouvait de l'écho dans l'île par le fait que l'un des meneurs, au su de tous, avait toujours possédé la confiance du consulat anglais [2] ». Pressé de nouvelles questions, le

1. *Livre jaune*, p. 15.
2. *Livre bleu*, p. 30

consul adressait, le 28 septembre, les explications suivantes :

Quelques détails vous feront comprendre pourquoi le grand meneur Manousso Coundouraki passe dans l'opinion publique pour agir à l'instigation ou, tout au moins, avec l'approbation de ce consulat.

M. Coundouraki était un bon jeune homme, honnête et laborieux, qui, ayant terminé ses études de droit en Grèce, manquait d'argent pour passer ses derniers examens. Je me joignis à ses protecteurs auprès du vali, pour lui faire accorder une somme de vingt livres (cinq cents francs), qui lui permit d'obtenir son diplôme d'avocat. Il faut vous dire que le père de Manousso était au service secret du gouvernement turc. Rentré de Grèce, il y a trois ans, Manousso reçut une place de juge dans la province de Sphakia et, voulant me témoigner sa reconnaissance, il consentit, selon mes désirs, à me faire savoir la vérité sur tous les incidents de sa province, et il le fit avec une telle impartialité que je lui accordai toute ma confiance...

Le fait qu'il ait pris la tête du mouvement a surpris tout le monde, car on le tenait pour un homme sage et modéré. Il n'est pas riche et il abandonne ainsi un traitement de dix livres par mois: bien des gens pensent qu'il ne l'eût pas fait, s'il n'attendait quelque compensation. Il ne m'avait jamais dit un mensonge jusque-là, et, dans le cas présent, lui et son père m'ont trompé jusqu'à la dernière minute. L'un de ses bons amis, en la parole de qui je mets aussi toute ma confiance, m'affirme qu'*il souffre d'une temporaire aliénation mentale...*

Le Livre Bleu ne nous dit pas ce que le Foreign Office pensa de cette aliénation subite; en France, l'excuse « de la léthargie » est usée, même au théâtre, depuis deux siècles bientôt; en Crète, elle n'a jamais été admise. Le consul anglais oubliait d'ailleurs quelques détails importants : Manousso avait été nommé juge par l'influence anglaise, après une démarche pressante du consul anglais ; il était resté à son poste jusqu'au début de septembre; il avait alors obtenu un congé régulier, grâce à l'entremise de ce même consul, et, revenu à la Canée, il n'avait cessé de fréquenter le consulat anglais que pour aller dans l'Apokorona réunir le meeting insurrectionnel.

Les Crétois avaient donc le droit de se demander, comme ils le firent, si Manousso ne continuait pas à servir les intérêts et les desseins de ses protecteurs : ils crurent et croient encore aux machinations de l'Angleterre ou de son représentant[1]. Ils pensent que l'Angleterre avait besoin d'une question crétoise pour éviter une question égyptienne. Elle sentait monter contre elle une coalition ; la Russie et la France, appuyées de l'Allemagne et de la Turquie, sem-

1. *Livre bleu*, p. 30 : *they are very bitter against Her Majesty's government, which they consider to be alone responsible for the present situation of the country* (24 novembre 1895).

blaient disposées à rouvrir le débat et à réclamer l'évacuation de la vallée du Nil... La question crétoise nécessita le concert européen, c'est-à-dire l'oubli simulé de toutes les autres querelles. Tant que la question reste ouverte, le concert semble maintenu, et les Anglais ont les mains libres pour affirmer et augmenter chaque jour leurs droits sur l'Égypte.

Aussi toute la politique anglaise, telle qu'elle ressort des Livres Jaunes et Bleus, est-elle un éternel atermoiement, un balancement de propositions et de refus, de paroles conciliantes et d'actes inquiétants, d'apparences généreuses et de réalités moins excusables. C'est grâce à l'Angleterre, certainement, que l'Europe n'a pas mis ses flottes au service du Sultan, ainsi que le voutait le comte Goluchowski. Mais c'est grâce à l'Angleterre aussi que les propositions franco-russes sur la candidature du prince Georges n'ont pas été, jusqu'à ce jour, sérieusement discutées. L'Angleterre a fait proclamer que la Crète ne pourrait jamais retomber sous l'ancienne tyrannie turque. Mais elle a, plus que toute autre puissance, soutenu l'Autriche et l'Allemagne pour établir en principe que l'annexion à la Grèce ne serait jamais mise en cause.

Il semble que le gouvernement anglais ait été sans cesse tiraillé entre deux forces : l'opinion pu-

blique anglaise ne lui permettait pas une conduite que son chauvinisme impérial lui suggérait. En apparence, il devait compatir aux plaintes des opprimés. En réalité, il ne cherchait qu'à maintenir les sujets de plaintes et les motifs d'intervention collective. Si les trois puissances parlementaires, Italie, Angleterre et France, avaient nettement adopté la politique de principes conformes à leur constitution, la question crétoise serait en voie de règlement, car une quatrième puissance, la Russie, se serait jointe à ce trio et l'on sait que, malgré tous ses désirs de plaire au Sultan, l'Allemagne tient plus encore à la bonne entente avec les Russes. L'Autriche, restée seule, n'aurait pu prolonger son opposition. Mais, entre les gouvernements français et anglais, la Crète n'était pas un terrain de franche et cordiale entente. L'un et l'autre, derrière cette union passagère, entrevoyaient les prochaines rivalités. L'un n'avait aucun intérêt à la fin de cette comédie, où l'autre consentait à s'attarder.... L'Angleterre ne laissera régler les affaires crétoises que le jour où la France lui donnera entière garantie sur l'affaire égyptienne.

II

Les Russes occupent Rhétimno. Pour aller jusqu'à eux, nous voulions franchir de nouveau les lignes de Candie et faire le voyage par terre. Le colonel anglais, plus soigneux encore de notre sécurité que l'Assemblée crétoise, nous a détournés de ce projet, et une canonnière anglaise nous a transportés au port insurgé de Rokdia. Le président de l'Assemblée ne nous avait pas trompés : les officiers anglais ne s'aventurent jamais dans les lignes de Candie ; ils font toujours le grand tour par Rokdia et Hagios-Miron pour aller jusqu'à Arkhanais.

Rokdia est un village d'été, où les janissaires autrefois, les négociants candiotes aujourd'hui,

vont passer les chaleurs. Perché au sommet d'une falaise calcaire, adossé à de hauts mornes abrupts, il n'est accessible que par mer : une crique arrondie lui sert de port; une sente en escalier lui sert de route. Pour communiquer avec le reste de l'île, il n'a qu'une piste muletière plus mauvaise encore que les sentiers d'Omalos. Sur cette route de Milopotamo, c'est toujours le même enchevêtrement de gorges profondes et de plainettes closes, les mêmes taillis d'arbousiers et de lentisques sur les argiles rouges des pentes, le même désert et la même solitude parmi les roches aiguës, autour des sommets dénudés. Quatre heures pénibles à travers les cailloux et les pâturages nous ont conduits sur le revers des monts, au bord de la grande vallée de Milopotamo. Entre la forteresse de l'Ida et la chaîne que borde la côte, cette vallée trace un sillon étroit et profond, une fosse allongée, sans communication facile avec le reste du pays.

Milopotamo est aujourd'hui terre chrétienne; après six cents ans de luttes, les chrétiens de l'Ida l'ont toute reconquise. La féodalité vénitienne les avait repoussés jusqu'à la limite des pâturages, et le village actuel d'Anoya est encore le type de ces refuges, où tout près des inaccessibles sommets, à la limite des pins et des oliviers, bêtes et gens vivaient et vivent encore

dans des tanières de sauvages. Jamais la féodalité vénitienne ne put détruire ces aires, d'où chaque année quelque bande de proie fondait sur les plaines voisines. Au temps de Buondelmonte, Axo (sur les ruines de l'ancienne Axos) est un guêpier où Venise n'ose aventurer ses troupes : plus de mille archers indigènes pourraient la défendre. Leftina (sur les ruines de l'ancienne Éleutherne) a tenu deux ans contre les troupes du duc de Candie. On l'a rasée, semée de sel, et l'on a défendu de relever ses murs. Mais les villages voisins refusent toujours la dîme, *et propter arrogantiam Græcorum, episcopus ibi non audet redditus colligere neque habitare*, et l'évêque latin, à cause de l'arrogance de ces Grecs, n'ose plus habiter ce canton ni lever les redevances. Les bandits y accourent de toute l'île. Quand l'hellénisme d'Europe et d'Asie est tombé tout entier sous le joug turc, serbe ou vénitien, Milopotamo demeure la dernière Grèce indépendante. A la chute de Constantinople, les fugitifs arrivent ici avec leurs dernières richesses.

Le joug turc les atteignit. Mais il leur fut au début moins lourd qu'au reste des Crétois. Cette vallée avait été donnée en *vacouf* (propriété inaliénable) à la Sultane Validé. Les fermiers chrétiens y vécurent à l'abri du janissaire : moyen-

nant une redevance fixe, ils jouissaient à leur gré de la terre et des eaux, et leurs villages restèrent en dehors de l'infiltration musulmane. Si quelques agas parvinrent à usurper ensuite les vacoufs de la Sultane, ils ne furent pas longtemps les maîtres. La lente, mais irrésistible descente des montagnards les rejeta vers la plaine maritime. A chaque révolution la frontière chrétienne s'avança. Aujourd'hui, tout le pays est débarrassé. Les montagnards habitent encore les villages des monts. Mais de nouveaux hameaux se forment chaque année sur les pentes ou dans le fond des gorges, et la prospérité de ce pays est admirable.

La large route pavée circule sous des olivettes centenaires, toutes fleuries d'asphodèles et de lauriers-roses. Les maisons de pierre commencent à remplacer les huttes d'autrefois. Les églises neuves pointent dans la verdure leurs clochers à trois niches et leurs dômes de tuiles rouges. Une noce cavalcade au milieu des pistolades. N'étaient les fusils Gras et les cartouchières, que portent tous les hommes, on ne pourrait croire ce pays en pleine révolution. Que seraient Nice et Bordiguiera et les coins les plus fortunés de la Rivière ou de la Provence, auprès de cette Crète bénie, si jamais la paix civile y pouvait reparaître? Du jardin, où la

noce est arrivée, on entend monter les chants; les *madinadais* (aubades) succèdent aux *madinadais;* sur le tricorde, chacun à son tour célèbre les beautés de la mariée et l'on termine toujours par ces deux couplets :

ὦ ὕψιστε θεέ μου,
ἀφ᾽ οὗ εἶσαι στοὺς οὐρανούς,
μὲ ὅλους τοὺς ἀγγέλους,
βοηθᾶ τοὺς χριστιανούς.

O Dieu très haut,
puisque tu es au ciel,
avec tous tes anges,
viens au secours des chrétiens.

τὸν Τοῦρκον νὰ νικήσουν,
καὶ νὰ ἐλευθερώθουν,
καὶ ἐλευθερίαν νὰ λάβουν
μὲ θέλημα τοῦ θεοῦ.

afin qu'ils vainquent le Turc,
et qu'ils soient délivrés,
et qu'ils reçoivent la liberté,
avec la volonté de Dieu.

Les Crétois sont des gens pieux. Le muletier d'Arkhanais comptait sur Dieu pour leur donner du courage. Les chanteurs de Milopotamo comptent sur Dieu pour leur donner la liberté. Du vieux proverbe « Aide-toi et le ciel t'aidera », ils négligent un peu trop la première sentence.

A l'extrémité occidentale de la vallée, dans un cirque de coteaux, au milieu des olivettes, des vignes, des caroubiers et des jasmins, le village de Mélidoni marque la frontière du pays chrétien. Jusqu'ici, toute la vallée est reconquise et les villages sont entièrement chrétiens ; à partir d'ici, l'islam urbain de Rhétimno a soutenu la retraite, et la plupart des villages sont mixtes ou musulmans. Mélidoni n'est bâti que de pierres. Ses maisons à deux étages et ses toits de tuiles rouges le distinguent de tous les hameaux crétois que, depuis Néapolis, nous avons rencontrés. C'est aussi le début d'une ville neuve, et les *dèmes* s'y concentreront, à cause de la situation commode au centre d'une plainette, à cause de la route commode vers la mer voisine, à cause aussi des souvenirs déjà mi-légendaires de 1822.

Tout près de Mélidoni, s'ouvre dans la montagne une gigantesque caverne, ancien sanctuaire d'Hermès Tallaios. En 1822, Hassan-Pacha y enfuma un millier de réfugiés, dont les ossements, empilés dans un ossuaire, restent encore au jour : « On les enterrera d'une façon définitive, dit le prêtre, quand le dernier musulman aura quitté l'île. Jusque-là, nous venons, chaque année, au jour anniversaire, les voir, les retourner et mettre ces crânes sur la tête de

nos fils, afin que les jeunes n'oublient jamais ce que pour eux ont fait nos pères. »

*
* *

Rhétimno est aux mains des Russes. Ils ont occupé le *castro*, d'où ils ont expulsé la garnison turque. Ils ont occupé la ville, dont ils ont pris les meilleures casernes et les édifices publics, en envoyant les soldats turcs camper au dehors. Rhétimno se compose, en effet, de deux villes. Une ancienne île rocheuse porte, en mer, la citadelle et la ville militaire, le *castro*. L'isthme de sables, qui a rattaché cette île à la côte, porte le bazar, les *konaks* de l'autorité turque, le quartier chrétien, l'évêché et la cathédrale, la ville nouvelle, que ceignent des remparts crénelés et qui n'a que deux portes ouvertes sur la plaine.

La plaine n'est qu'une ruine. Les musulmans l'ont traitée comme celle de Candie. Les riches villages chrétiens et les faubourgs sont en cendres, et, comme la population chrétienne n'avait pas eu le temps de fuir, ils exhalent au passage une violente odeur de chair corrompue. Les lignes de Rhétimno sont gardées comme celles de Candie, par des postes turcs, mais sous le contrôle de patrouilles et d'officiers russes. Aussi, comme à la Canée, comme à Sitia, la pacifica-

tion s'est faite : nous avons pu franchir les lignes sans essuyer un coup de feu ; les insurgés viennent deux fois par semaine ouvrir un bazar aux portes de la ville.

Entre eux et les Russes, la sympathie n'est pourtant que médiocre. La politique russe a causé en Crète de trop grandes déceptions. Jamais les Crétois n'auraient pu s'attendre à pareille conduite de leurs protecteurs traditionnels. La Russie leur avait toujours fait de telles promesses ! En 1866, le prince Gortschakoff répondait à l'ambassadeur de Turquie :

L'île de Crète est perdue pour vous. Après six mois d'une lutte aussi acharnée, toute conciliation n'est plus possible. En admettant même que vous parveniez à y rétablir pour quelque temps l'autorité du Sultan, ce ne serait que sur un tas de ruines et un monceau de cadavres. Tacite a dit depuis longtemps ce qu'il y a de précaire dans ce règne du silence qui succède à la dévastation : *solitudinem faciunt, pacem appellant.* Cédez aux Grecs cette île que vous ne saurez conserver et que d'ailleurs vous n'aviez pas hésité à donner, dans le temps, au pacha d'Égypte. Prenez ce parti sans tergiverser, car chaque goutte de sang versé creuse un abîme, qu'il sera impossible de combler plus tard...

Les Crétois en étaient restés à ces assurances : chez eux, comme dans toute l'Europe, le cabinet de Saint-Pétersbourg avait une telle renom-

mée de politique suivie, d'audace continue, de volonté entêtée ! En réalité, il semble bien que toute la politique russe, en cette dernière affaire, n'ait été qu'une suite de caprices, de velléités, d'abstentions, d'envies avortées et de craintes secrètes. Le prince Lobanoff ne voulut d'abord rien entendre : il avait un tel désir de calme et de silence qu'il se boucha les oreilles et les yeux. Il crut que le Sultan, avec la complicité de l'Europe, résoudrait la question crétoise par les mêmes procédés que la question arménienne... Son successeur, malgré les résultats immédiatement visibles d'une telle faute, ne se croit pas la force, semble-t-il, de changer le courant. La Russie portera longtemps les lourdes conséquences de cette politique. Il semble que, depuis quelques mois, elle ait résolu d'y obvier.

Sentant du côté des orthodoxes son prestige anéanti, elle s'est efforcée de se réconcilier les bonnes grâces de l'Église et des évêques, par des cadeaux ou par des subventions. Son consul vient de remettre cent mille francs à l'évêque de la Canée pour relever la cathédrale et le séminaire orthodoxes ; pareille somme est promise aux évêques de Rhétimno et de la Canée. Sentant du côté des Grecs une haine ou, tout au moins, une défiance croissante à son égard, et redoutant pour la famille royale de Grèce l'explosion de ces senti-

ments populaires, elle se laisse aller de nouveau aux promesses, et même aux assurances, touchant le règlement de l'affaire crétoise dans un sens philhellénique. Sentant enfin la morgue renaissante des Turcs et la confiance du Sultan en l'appui austro-germanique, elle commence à proférer des menaces, à réclamer de vieilles dettes, à rappeler de vieux engagements. Elle hésite encore à s'engager. Mais, peu à peu, elle reprend son ancienne route. Les promesses faites par elle au roi de Grèce lui reviennent, un peu tard, à l'esprit. L'établissement d'une principauté grecque en Crète la soulagerait et rendrait sa position moins difficile, à Constantinople, à Athènes, dans toute l'orthodoxie.

Peut-être se fait-elle quelques illusions sur la réalisation possible de cette idée. Après les expériences de ces quatre années, tant en Arménie qu'en Crète, il semble difficile d'admettre que, par le concert européen, elle arrive à ses désirs : l'Autriche et l'Allemagne ne déposeront jamais leur hostilité à cette candidature. Si la Russie voulait sincèrement établir le prince Georges à la Canée, il lui faudrait chercher d'autres voies. La politique du concert ne peut la mener à ce but. Mais, en 1830, trois puissances seulement, la Russie, la France et l'Angleterre, ont donné leur parole aux Crétois, en les remettant sous

le joug turc, que la Porte leur donnerait et maintiendrait les mêmes privilèges qu'aux Samiens. C'est sur ce protocole de février 1830 que les trois puissances peuvent échafauder une nouvelle politique. Bien des indices semblent indiquer que le cabinet russe incline à ce changement : ira-t-il jusqu'au bout ? n'assisterons-nous pas à un autre revirement ?...

Il faut dire que cette candidature du prince Georges n'est, qu'en apparence une solution. En réalité, elle ne résout rien. Si la question crétoise était, comme telle autre question pendante entre la France et sa voisine, une affaire de drapeau, s'il suffisait de changer les couleurs du pavillon et les en-tête des actes publics pour que, le lendemain, le calme fût rétabli, le débarquement du prince Georges à la Canée serait, à coup sûr, d'un excellent effet. Mais nous avons vu qu'il ne s'agit pas ici d'une discussion politique ; à vrai dire, c'est une crise sociale qui ne peut être dénouée que par l'argent et par l'énergie. Le prince Georges aura-t-il plus d'argent, plus d'habileté, plus de sang-froid, plus d'énergie, plus de prestige parmi les Crétois, que tel vali chrétien, Bérovitch ou Carathéodori ? N'aura-t-il pas à lutter contre les mêmes difficultés, les mêmes machinations du Sultan, les mêmes complots des beys, les mêmes attentats de la populace que

jadis les représentants de l'Europe ? les musulmans n'auront-ils pas encore plus de haine contre lui ? les chrétiens, moins de déférence ? Sa conduite dans la dernière guerre n'a pas grandi sa réputation... Et surtout, puisque l'on s'est étourdiment lancé dans la politique du concert, est-il possible, est-il utile d'y renoncer ? Cette politique n'a pas donné de grands résultats ; mais a-t-elle jamais été franchement pratiquée ?

Si l'Europe, disent les Crétois, était réellement d'accord, tout serait fini depuis longtemps, et il semble bien que les Crétois ont raison.

Entre les musulmans honnêtes et les chrétiens, l'entente, en effet, ne serait pas difficile, sous la médiation de l'Europe, car l'expérience de cette dure année a, de part et d'autre, amené bien des réflexions. Les chrétiens ont maintenant une juste défiance des meneurs grecs et des grandes idées. Beaucoup de musulmans — un parti s'est formé à Candie même autour de deux hommes de cœur, dont je ne puis pourtant fournir les noms à la police turque, — beaucoup de musulmans ont la même défiance du Sultan, des beys et des gens des mosquées. Tous, musulmans et chrétiens, ont une confiance absolue dans l'Europe et surtout dans ses amiraux.

Le Sultan a remis la Crète entre les mains des puissances, qui l'ont acceptée, mais qui n'ont occupé que cinq points de la côte. Les Crétois prétendent, avec raison, qu'elles n'ont pas rempli leur devoir puisqu'elles avaient assumé la charge de l'île tout entière. D'eux-mêmes, ils réclament une occupation européenne. Ils demandent l'établissement effectif de l'autorité européenne sur toute l'île.

Les diplomates ont complètement échoué dans la conduite de cette affaire. Les Crétois des deux camps n'ont pour eux que haine et mépris : les consuls de toutes les puissances, mais surtout les consuls anglais et français, sont brûlés dans leur opinion. Mais, si vraiment l'Europe veut en finir une bonne fois avec ces troubles, elle a, sur place, d'autres délégués, qui ont fait leurs preuves, qui, depuis un an, ont travaillé en commun et fait de bonne besogne, partout où ils sont intervenus : elle n'a qu'à donner pleins pouvoirs à ses amiraux.

Qu'elle remette toute l'affaire au conseil des amiraux. Qu'elle les laisse libres de choisir, parmi leurs officiers, un gouverneur provisoire, chargé d'exécuter leurs décisions. Que les autorités et les garnisons turques disparaissent de l'île, pour faire place partout aux troupes et aux délégués de ce gouverneur. Que les commandants locaux

de toutes les puissances soient sous ses ordres directs et qu'ils prennent en main la police et la justice criminelle. Bref, que l'on applique à l'île tout entière le système qui a si bien réussi dans la ville et dans les environs de la Canée. Les chrétiens de l'intérieur ne demandent qu'à recevoir les troupes internationales. Un drapeau européen et six hommes dans les villages, un détachement dans les bourgs et dans les lieux de passages, rétabliront partout l'ordre et la paix. Les troupes débarquées sont largement suffisantes pour cette tâche, à condition que l'on ne maintienne pas les garnisons inutiles de Sitia, Spinalonga, Hiérapétra et Kissamo.

La Crète une fois aux mains de l'Europe et sous son contrôle effectif, la première question à régler sera la rentrée des musulmans dans leurs villages. Les chrétiens promettent de n'y faire aucune opposition. La plupart des musulmans consentiront à se mettre en route sous la protection des troupes internationales. Beaucoup émigreront vers Rhodes ou vers l'Anatolie. Les beys et les fanatiques, restés seuls dans les villes, seront bien obligés de se soumettre : ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que la plupart ont déjà fait leurs préparatifs et qu'ils comptent trouver à Stamboul, à Brousse, le long du Bosphore, les palais et les cadeaux que le Maître réserve à

ses fidèles serviteurs. Et ce n'est pas être grand prophète, non plus, que de prévoir un apaisement général après la soumission ou l'exode des beys. Leur seule présence a, depuis deux siècles, créé, envenimé et prolongé l'affaire crétoise. Eux partis, il n'est pas douteux que les conversions ne ramènent au christianisme des ancêtres bien des villages musulmans : une émigration lente ou brusque, mais continue, videra la Crète, comme la Roumélie et la Thessalie, des derniers représentants de l'islam...

Mais il faut de l'argent pour décider les villageois musulmans soit à l'exil vers l'Anatolie, soit à la rentrée dans leurs villages. Que l'Europe ne renouvelle pas la faute de 1896! Qu'elle donne ou qu'elle avance les capitaux nécessaires, soit qu'elle fasse un emprunt crétois, garanti par elle et gagé sur les ressources futures, soit qu'elle établisse une Banque foncière, qui recevra les biens de l'État, de la couronne et des mosquées, qui achètera à bas prix ou hypothéquera les propriétés privées, et qui réalisera, avant quelques années, d'énormes bénéfices. Mais il faut que l'Europe fasse elle-même cette besogne, par ses délégués directs. Il faut qu'elle tranche les plus grosses difficultés avant de passer la main à un autre pouvoir. Elle s'occupera ensuite de trouver un gouverneur définitif, de rédi-

ger la constitution de l'île, de ménager les titres ou les droits du Sultan, bref, de construire un État crétois, indépendant, autonome ou vassal de la Porte.

Ces questions de protocole viendront plus tard : elles sont parfaitement oiseuses à l'heure actuelle. En droit, le Sultan a remis la Crète aux puissances. En fait, la Crète est désormais indépendante du Sultan et ne pourra jamais lui revenir. Même si l'Europe consentait à lui laisser les mains libres, le Sultan serait incapable de mâter l'insurrection, et l'Europe ne pourrait jamais l'aider dans cette œuvre. Il faut donc, à l'heure actuelle, considérer la Crète seulement et tenir compte de ses besoins et de ses habitudes.

Or la Crète a besoin d'abord de la paix civile et d'une administration. La paix lui sera donnée par l'occupation effective, par la seule présence des patrouilles européennes. Pour l'administration, la communauté est, par excellence, l'organe politique de cette race : que l'on réorganise et que l'on développe les attributions des communautés ; qu'on leur confie toutes les besognes dont elles peuvent s'acquitter, instruction, culte, voirie, justice civile, rentrée des impôts. Quant au pouvoir central, les Crétois n'en ont cure : il ne serait actuellement qu'un rouage

inutile et dispendieux. Un prince, même un prince grec, ne ferait qu'entraver ou compliquer la besogne des amiraux. Plus tard, quand l'Europe aura relevé et fait tourner la machine pendant quelques mois ou quelques années, qu'elle la remette à l'Assemblée crétoise en chargeant les Crétois de désigner le chef de ce nouveau gouvernement. La Crète alors pourra choisir, suivant son gré, entre les princes grecs, bulgares ou monténégrins, et les colonels belges, croates ou luxembourgeois.

Il est probable que, ce jour-là, elle ira, d'un élan et d'un seul cœur, vers la Patrie qu'elle a toujours revendiquée, qu'elle veut malgré tous les déboires, qu'elle préfère malgré toutes les défaillances : c'est la solution indiquée par la justice et par toute l'histoire de cette île. Que les amis du Sultan le veuillent ou non, la Crète sera grecque et, si les diplomates essaient encore une fois d'entraver les désirs légitimes de ce peuple, ils n'auront à leur actif qu'un nouveau crime de lèse-nation et une nouvelle source de difficultés. Le prince Gortschakoff écrivait, le 16 novembre 1866, à son ambassadeur à Paris : « Si les puissances veulent sortir des expédients et des palliatifs, qui jusqu'ici n'ont fait que grever l'avenir des difficultés du présent, nous ne voyons qu'une issue possible,

c'est l'annexion de Candie au royaume de Grèce. Par un acte de faiblesse, que l'événement prouve en même temps avoir été un faux calcul, les cabinets ont refusé d'adjoindre l'île au royaume hellénique. En réparant aujourd'hui cette faute, ils feraient disparaître une des causes les plus imminentes des collisions, qu'ils ont à cœur d'empêcher. »

15 février 1898.

FIN

TABLE

—

LA CANÉE 3
LA QUESTION CRÉTOISE 41
LES DIPLOMATES. 87
HADJI-MIKHALIS. 131
LES GRECS. 167
LES AMIRAUX 197
LES INSURGÉS. 239
ANGLAIS ET RUSSES. 301

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX. — 2520-2-98. — (Encre Lorilleux).

A FINE IS INCURRED IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

3705191	APR 18 '74 H
AUG 14 '72 H	YY41816

CANCELLED

CANCELLED

STALL STUDY

CHARGE
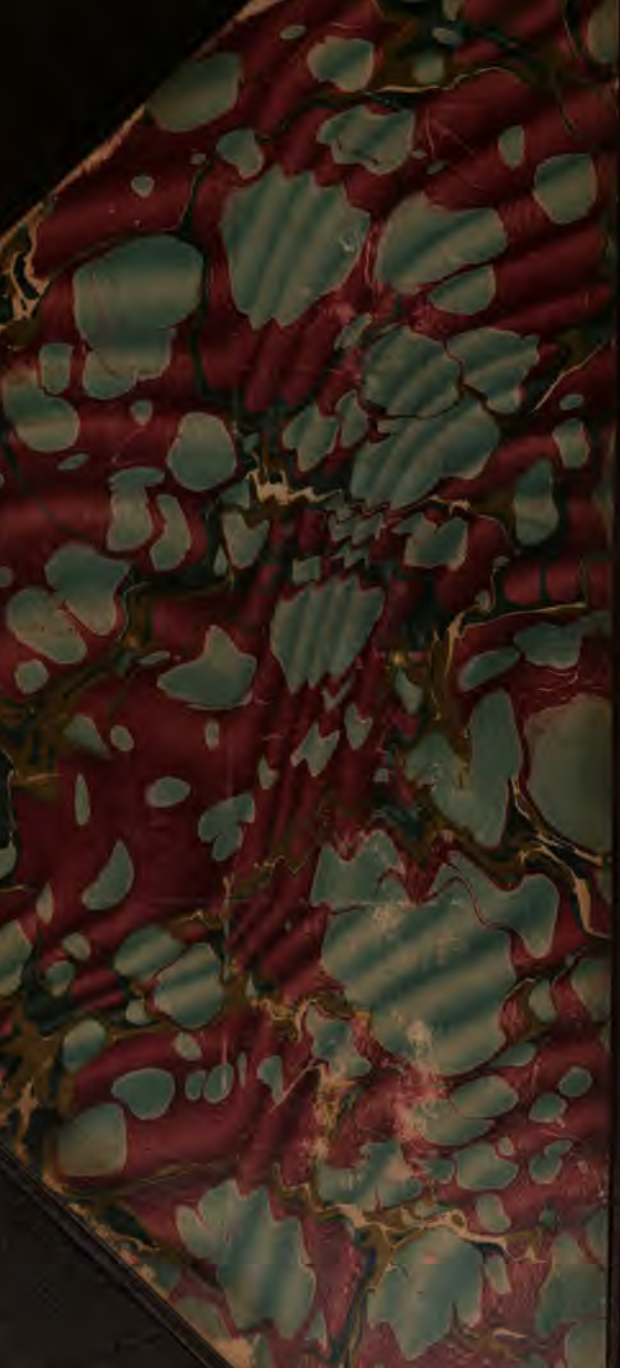
CANCELLED